

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 7 NOVEMBRE 2013

VOLUME 138

CLAUDE MORIN et JEAN LAROSE
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me DENIS GALLANT,
Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me ANDRÉ DUMAIS et Me LUCIE JONCAS pour le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)

Me BENOIT BOUCHER pour le Procureur général du Québec

Me JONATHAN BOIVIN pour maître Debkoski et Me RICHARD GOYETTE pour M. Jocelyn Dupuis

Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

Me GUILLAUME LEMIRE et Me ANDRÉ RYAN pour le Fonds de solidarité

Me ROBERT LAURIN pour la FTQ Construction

Me MICHEL DÉCARY pour le Parti libéral

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti Québécois

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	8
JOCELYN DUPUIS	11
INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT	11
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT	
Pour le Barreau du Québec	131
DISCUSSION	141
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ROBERT LAURIN	152

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
102P-1038.1 : Écoute électronique 08-0081 -7767 du 15 octobre 2008.	14
102P-1038.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0081 -7767 du 15 octobre 2008	15
102P-1039.1 : Écoute électronique 08-0459A - 0295 du 1 ^{er} mai 2008	22
102P-1039.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0459A -0295 du 1 ^{er} mai 2008	22
102P-1040.1 : Écoute électronique 08-0081-3602 du 25 juin 2008	50
102P-1040.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0081-3602 du 25 juin 2008	50

102P-1041.1 :	Écoute électronique 08-0081 -4026 du 7 juillet 2008	54
102P-1041.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0081 -4026 du 7 juillet 2006	54
102P-1042.1 :	Écoute électronique 08-0432-1550 du 15 décembre 2008	58
102P-1042.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0432-1550 du 15 décembre 2008	58
102P-1043.1 :	Écoute électronique 08-0482 -0871 du 19 février 2009	71
102P-1043.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0482 -0871 du 19 février 2009	71
102P-1044.1 :	Écoute électronique 08-0482_2127 du 2 avril 2009	75

102P-1044.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0482_2127 du 2 avril 2009	75
102P-1045.1 :	Écoute électronique 08-0081-1531 du 7 mai 2008	99
102P-1045.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0081-1531 du 7 mai 2008	99
102P-1046.1 :	Écoute électronique 08-0081_0792 du 23 avril 2008	108
102P-1046.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0081_0792 du 23 avril 2008	108
102P-1047.1 :	Écoute électronique 08-0482-5139 du 13 mai 2009	112
102P-1047.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0482-5139 du 13 mai 2009	112

102P-1048.1 : Écoute électronique 08-0469-1056
du 18 février 2009

121

102P-1048.2 : Transcription de l'écoute
électronique 08-0469-1056 du 18
février 2009

121

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce septième (7ième) jour du
2 mois de novembre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous. Est-ce que les avocats peuvent
8 s'identifier, s'il vous plaît?

9 Me DENIS GALLANT :

10 Oui. Bon matin. Denis Gallant pour la Commission.

11 Me KEITH RITI :

12 Bonjour. Keith Riti pour la Commission.

13 Me ANDRÉ DUMAIS :

14 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
15 Commissaire. André Dumais, Conseil provincial
16 (International).

17 Me LUCIE JONCAS :

18 Bonjour. Maître Lucie Joncas pour le Conseil
19 provincial (International).

20 Me BENOIT BOUCHER :

21 Madame, Monsieur, Benoit Boucher pour le Procureur
22 général du Québec.

23 Me JONATHAN BOIVIN :

24 Bonjour. Maître Jonathan Boivin pour maître
25 Debkoski pour monsieur Dupuis.

1 Me RICHARD GOYETTE :

2 Richard Goyette pour Jocelyn Dupuis.

3 Me DENIS HOULE :

4 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour

5 l'Association des constructeurs de routes et grands

6 travaux du Québec.

7 Me SIMON LAPLANTE :

8 Bonjour à vous. Simon Laplante pour l'Association

9 des constructeurs de routes et grands travaux du

10 Québec.

11 Me PIERRE POULIN :

12 Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des

13 poursuites criminelles et pénales.

14 Me GUILLAUME LEMIRE :

15 Bonjour. Guillaume Lemire pour le Fonds de

16 solidarité.

17 Me ANDRÉ RYAN :

18 Bonjour. André Ryan pour le Fonds de solidarité.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Ça va?

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Oui. Allez-y.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Parfait.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Allez-y, Maître Gallant. Est-ce que les personnes
3 qui entrent dans la salle qui sont des avocats
4 voudraient... Vous les avez notés? O.K. Parfait.
5 C'est simplement pour les procès-verbaux. Bonjour,
6 Maître Laurin.

7 Me ROBERT LAURIN :

8 Bonjour, Madame la Présidente. (Inaudible)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 On ne peut pas vous manquer.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Alors, bon matin. Alors, la suite du témoignage de
13 monsieur Jocelyn Dupuis qui est présent.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Pourriez-vous rester debout pour l'assermentation?

16 M. JOCELYN DUPUIS :

17 Oui.

18

19

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce septième (7ième) jour du
2 mois de novembre,

3

4 A COMPARU :

5

6 JOCELYN DUPUIS,

7

8 (09:37:31)

9 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

10

11 R. Bonjour, Messieurs, Dames.

12 INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

13 Q. **[1]** Bon matin, Monsieur Dupuis.

14 R. Bon matin à vous.

15 Q. **[2]** Monsieur Dupuis, je vais revenir sur les
16 derniers documents qu'on a déposés hier. Ils
17 étaient à l'onglet 22 pour les commissaires et
18 102P-1037 pour madame Blanchette et les parties.
19 Ces documents-là, ils étaient à votre domicile.
20 Savez-vous qui les a rédigés?

21 R. Ah! Madame la Présidente, je me souviens pas qui
22 qui les a rédigés, mais je pense ça doit être
23 monsieur Thériault ou monsieur Ringuette qui me les
24 aurait transmis là, je me souviens pas qui qui les
25 a...

1 Q. **[3]** O.K.

2 R. Parce que j'ai... je n'ai pas eu connaissance qui
3 qui les a rédigés.

4 Q. **[4]** O.K. Ils étaient chez vous j'imagine pour
5 analyse?

6 R. Non, Madame la Présidente. Je pense qu'on avait...
7 bien, on avait fait une rencontre avec toutes
8 les... les personnes qui avaient fourni du
9 financement. On avait eu des rencontres pour savoir
10 si on pouvait pas s'entendre pour réduire les
11 intérêts et ainsi de suite. Aussi, j'avais
12 participé avec Yves Thériault à quelques reprises,
13 peut-être on a entré quatre, cinq personnes
14 concernant ça.

15 Q. **[5]** Parfait. La majorité des... des créanciers,
16 vous dites que vous les avez rencontrés, bon, vous
17 saviez, notamment il y a plusieurs compagnies à
18 numéro. Est-ce que vous connaissiez là la nature
19 des travaux qu'ils ont faits et pourquoi ces
20 sommes-là étaient dues?

21 R. Non, Madame la Présidente, aucunement. J'avais...
22 moi, j'ai fait juste les rencontrer parce qu'il y
23 avait des dettes qui étaient... qui étaient
24 présentes puis j'étais pas au courant de... de
25 quelle manière que ça avait été fait.

- 1 Q. **[6]** Parfait. Je vais aller à la première page.
2 Dorbec Excavation, savez-vous quels travaux ils ont
3 faits?
- 4 R. Aucunement, Madame la Présidente. Aucunement.
- 5 Q. **[7]** Aucunement?
- 6 R. Aucunement, tu sais, j'ai... comme je vous dis, je
7 sais qu'ils avaient des dettes mais je suis pas au
8 courant des travaux qui avaient été effectués lors
9 de l'usine parce que c'est après que... que j'ai
10 rentré en poste avec eux autres.
- 11 Q. **[8]** Dans vos... parce que vous avez expliqué hier
12 que vous connaissez beaucoup d'entrepreneur, bon,
13 beaucoup parce qu'ils sont... ils ont des employés
14 qui sont syndiqués chez vous, FTQ. La compagnie
15 Dorbec, est-ce que vous la connaissez?
- 16 R. Oui, je la connaissais de nom (inaudible)...
- 17 Q. **[9]** O.K. Puis c'est... à qui ça appartient ça,
18 Dorbec?
- 19 R. Le propriétaire de ça, je m'en souviens pas, mais
20 c'est une compagnie que j'ai entendu parler quand
21 j'étais comme directeur général de la FTQ, Madame
22 la Présidente.
- 23 Q. **[10]** O.K. Je vais profiter de l'occasion pour qu'on
24 puisse écouter une conversation du quinze (15)
25 octobre deux mille huit (2008). Quinze (15) octobre

1 deux mille huit (2008), je vais vous remettre, là,
2 dans le... je vais vous remettre dans la situation.
3 C'est... vous partez pour l'Italie avec Joe
4 Borsellino et Robert Marcil et quelqu'un de chez
5 Genivar, si je ne m'abuse, c'est exact?

6 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

7 Q. **[11]** Parfait. Alors, c'est un onglet... C'est quel
8 onglet, Maître Riti?

9 Me KEITH RITI :

10 102.

11 Me DENIS GALLANT :

12 102. Donc, onglet 102, Madame...

13 Q. **[12]** Alors, c'est une conversation du quinze (15)
14 octobre deux mille huit (2008), à dix-huit heures
15 vingt-sept (18 h 27), entre vous et Jocelyn... en
16 Jocelyn Dupuis et Raynald Desjardins.

17 LA GREFFIÈRE :

18 Vous allez le produire?

19 Me DENIS GALLANT :

20 Oui, donnez-moi la cote.

21 LA GREFFIÈRE :

22 1038.1 et 1038.2.

23

24 102P-1038.1 : Écoute électronique 08-0081 -7767
25 du 15 octobre 2008.

1

2

102P-1038.2 : Transcription de l'écoute

3

électronique 08-0081 -7767 du 15

4

octobre 2008

5

6

ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

7

8

Me DENIS GALLANT :

9

Q. **[13]** Est-ce qu'on est d'accord que la compagnie

10

Dorbec, derrière ça c'est Raynald Desjardins?

11

R. Non, pour moi, Madame la Présidente, ça

12

appartenait... je m'en souviens pas le nom du

13

propriétaire de Dorbec construction mais, comme je

14

vous dis, c'est une compagnie que je connaissais.

15

Et, avec cette écoute électronique là, je sais que

16

Raynald Desjardins avait eu des discussions avec

17

lui, je pense qu'il y avait un problème financier

18

mais je ne sais pas comment ça s'est finalisé.

19

Q. **[14]** Pour vous, là :

20

« Non, non, non, celui que t'as

21

investi dans l'excavation. -Dorbec. »

22

Alors, Excavation Dorbec, je vous repose la

23

question. Derrière plusieurs fiducies familiales,

24

est-ce que Raynald Desjardins est derrière cette

25

compagnie-là, je vous pose la question directement?

1 R. Bien, Madame la Présidente, je ne peux pas vous
2 répondre. Si j'ai mentionné ça c'est parce que
3 Raynald Desjardins m'avait mentionné qu'il avait eu
4 des discussions avec eux autres, cette entreprise-
5 là, pour embarquer avec lui mais je ne peux pas
6 vous confirmer est-ce qu'il a embarqué ou il a pas
7 embarqué?

8 Q. **[15]** Alors, si je vous suggère, moi, si je regarde
9 la première page du document qu'on a déposé hier,
10 qu'Énergie Carboneutre reconnaît devoir à Dorbec la
11 somme de cinq cent soixante-quatre mille quatre-
12 vingt-six et quatre-vingt-huit (564 086,88) avec un
13 taux d'intérêt de neuf pour cent (9 %)
14 rétroactivement au trente et un (31) juillet deux
15 mille huit (2008), vous... vous allez me dire que
16 cet argent-là, si le Fonds de solidarité
17 investissait, n'allait pas aller directement à
18 Raynald Desjardins, c'est ça votre réponse?

19 R. Bien, moi, Madame la Présidente, c'est des travaux
20 qui a (sic) été effectués là, je peux pas...

21 Q. **[16]** Quels travaux qui ont été effectués?

22 R. Je sais pas, je suis pas au courant. Je vous ai
23 mentionné, Madame la Présidente, comme quoi que les
24 facturations que j'ai été... j'étais pas au
25 courant. C'est avant que j'arrive à l'entreprise

1 puis je suis pas au courant de quelle manière que
2 ça avait été fait.

3 Q. **[17]** Alors... Et quand vous dites... je reviens
4 encore :

5 Eille! c'est quoi le nom de la
6 compagnie de construction? -La mienne?
7 -Oui. »

8 Elle est assez claire la question. C'est quoi le
9 nom? En voulant dire, vous parlez à Raynald :
10 « C'est quoi le nom de ta compagnie, j'ai besoin?
11 -La mienne? -Oui », puis là il se trompe. Samara,
12 là, ça appartient à Desjardins, on se comprend?

13 R. Madame la Présidente, je vous confirme que pour moi
14 Dorbec ça appartient pas à Raynald Desjardins.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[18]** Pouvez-vous répondre?

17 R. Bien je répons, je dis... bien je dis non, je dis
18 que ça appartient pas à Raynald Desjardins.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[19]** O.K.

21 R. Je vous explique comme quoi qu'il y avait eu des
22 rencontres avec eux autres, entre autres, mais
23 c'est pas pour que ça pour moi, Madame la
24 Présidente.

25 Q. **[20]** O.K. Est-ce que vous parlez en code, c'est-à-

1 dire c'est quoi le nom de ta compagnie, puis...

2 R. Je parle pas... Madame la Présidente, je parle pas
3 en code. Je vous explique qu'est-ce qui en est
4 exactement. Puis de mon souvenir je viens de vous
5 mentionner ça c'est tout. Je peux pas aller plus
6 loin que ça dans la réponse que je peux vous donner
7 aujourd'hui là-dessus.

8 Q. **[21]** Pouvez-vous exclure le fait que Raynald
9 Desjardins avec des prête-noms ne serait pas
10 derrière Dorbec? Êtes-vous capable d'affirmer ça
11 aussi aujourd'hui?

12 R. Je peux pas affirmer puis je peux pas exclure,
13 Madame la Présidente.

14 Q. **[22]** Vous pouvez pas affirmer, vous pouvez pas
15 exclure. Puis, encore une fois, que font tous ces
16 documents-là chez vous?

17 R. Madame la Présidente, je vais vous l'expliquer
18 encore une autre fois, j'y reviens. J'ai eu des
19 rencontres avec les personnes qui avaient investi
20 dans ECN.

21 Q. **[23]** Je vous ai posé la question hier quand est-ce
22 que vous quittez ECN et, là, vous me parlez de deux
23 mille dix (2010). La conversation qu'on a écouté
24 avec Ti-Nard en date du deux (2) avril, si je ne
25 m'abuse. On pourra la regarder encore une fois.

1 Vous expliquez à Ti-Nard, il vous pose la
2 question : « Pis, qu'est-ce qui arrive avec ta
3 compagnie de décontamination? », etc. Et là, vous
4 dites : « J'ai été obligé de m'en aller, on m'a
5 demandé de m'en aller parce qu'on me relie aux
6 Hells » C'est exact?

7 R. Absolument, Madame la Présidente.

8 Q. **[24]** Alors, vous êtes pas parti en deux mille dix
9 (2010), vous êtes parti en deux mille neuf (2009)?

10 R. Bien, j'ai... je vous le dis, je vous le dis
11 officiellement que j'ai continué à donner un coup
12 de main en arrière de ça, puis en deux mille dix
13 (2010) tout a été finalisé complètement, j'ai sorti
14 de, là, complètement. Je vous le mentionne.

15 Q. **[25]** Il est exact de dire qu'également si vous
16 travaillez pour Carboneutre vous travailliez pas,
17 là, à temps plein parce que vous travaillez
18 également à titre de contractuel pour la phase, le
19 pseudo phase d'Alouette 3 avec Tony Accurso, avec
20 votre compagnie de consultant?

21 R. Madame la Présidente, c'est vrai que je travaillais
22 à plusieurs endroits en même temps.

23 Q. **[26]** O.K. Donc, si je vous dis que votre départ de
24 chez Carboneutre est pas étranger avec la
25 médiatisation de tous vos problèmes de comptes de

1 dépenses, etc., c'est exact?

2 R. Mon... non...

3 Q. **[27]** Vous étiez un boulet pour Carboneutre?

4 R. Non, Madame la Présidente, c'est qu'on avait
5 demandé à Investissement Québec d'intervenir puis
6 lorsque ça a sorti publiquement j'ai... j'ai été
7 obligé de quitter l'entreprise parce que
8 Investissement Québec, si j'étais là encore
9 investissait pas.

10 Q. **[28]** Effectivement, en raison de vous, c'est ça?

11 R. En raison de moi.

12 Q. **[29]** Parfait. Et donc, ça c'est tout de suite à
13 l'hiver deux mille neuf (2009), exact?

14 R. En deux mille neuf (2009), c'est bien ça, Madame la
15 Présidente.

16 Q. **[30]** Parfait. On va revenir également, on en a
17 parlé, trente (30) avril deux mille neuf (2009),
18 conversation qu'on a écoutée hier quand vous
19 appelez Michel Arsenault et vous lui... vous êtes
20 vraiment pas content, vous lui menacez de déballer
21 tout votre sac et il vous demande un vingt-quatre
22 (24) heures.

23 Puis je vous ai également demandé la
24 question à savoir s'il y avait eu une réunion avec
25 Henri Massé, etc., puis vous savez on en a discuté

1 de ça, puis j'ai essayé de vous amener dans le
2 temps. C'est exact qu'on situe ça vraiment tôt au
3 printemps, possiblement en avril, début mai la
4 rencontre avec Henri Massé?

5 R. Bien, hier, Madame la Présidente, on a essayé
6 d'identifier, mais je me souvenais pas de la date,
7 puis maître Gallant m'a apporté dans ces dates-là,
8 puis j'ai dit oui ça devrait être ça. On parlait du
9 trente (30) avril, je pense, ou dans ces dates-là.

10 Q. **[31]** O.K. Puis c'est exact de dire quand vous avez
11 rencontré Henri Massé et monsieur Arsenault, c'est,
12 à ce moment-là, que monsieur Arsenault vous a
13 montré la carte de Raynald Desjardins?

14 R. C'est pas monsieur Arsenault, oui, monsieur
15 Arsenault m'a montré la carte de Raynald Desjardins
16 qu'il avait reçue, oui, c'est bien ça.

17 Q. **[32]** O.K. C'est exact de dire qu'à ce moment-là,
18 parce qu'on en a parlé hier à savoir si vous disiez
19 il en avait peut-être des doutes, etc., mais que
20 c'est vraiment ça qui a signé l'arrêt de mort pour
21 lui, pour Carboneutre?

22 R. Bien, il faudrait lui poser la question à lui,
23 Madame la Présidente, bien c'est certain qu'ils ont
24 décidé de pas investir, le Fonds a refusé le
25 dossier.

1 Q. [33] Je vais vous faire écouter une conversation
2 entre Michel Arsenault et Gilles Audette datée du
3 premier (1^{er}) mai, donc, du lendemain. Donc, les
4 suites de votre discussion avec monsieur Arsenault.
5 Alors, c'est l'onglet, maître Rita, 100, 92,
6 parfait.

7 LA GREFFIÈRE :

8 Vous la produisez?

9 Me DENIS GALLANT :

10 Je vais la produire, oui.

11 LA GREFFIÈRE :

12 1039.1, 1039.2.

13 Me DENIS GALLANT :

14 1039.

15 LA GREFFIÈRE :

16 1039.1 et 1039.2.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Merci beaucoup.

19

20

21 102P-1039.1 : Écoute électronique 08-0459A

22 -0295 du 1^{er} mai 2008

23

24 102P-1039.2 : Transcription de l'écoute

25 électronique 08-0459A -0295 du 1^{er}

1 mai 2008

2

3 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

4

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[34]** Alors, Monsieur Dupuis. Alors, si on regarde
7 le fil des événements, vous avez... vous avez
8 rencontré Michel Arsenault avec Henri Massé et
9 c'est à ce moment-là qu'il vous a sorti la carte de
10 Raynald Desjardins, donc qu'il le savait que
11 Raynald Desjardins était derrière Carboneutre et
12 également qu'il vous a avisé directement, en
13 présence de monsieur Massé, que vos dossiers ne
14 passeraient plus au Fonds. C'est exact?

15 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

16 Q. **[35]** O.K. Et monsieur... monsieur Audette et
17 monsieur Arsenault vont avoir des longues
18 discussions par rapport à vous puis par rapport à
19 vos fréquentations puis que... que vous aviez
20 énormément de pression de vos amis, qu'ils soient
21 Hells Angels, qu'ils soient mafia, pour passer des
22 dossiers, vous étiez comme un rat dans une cage...
23 ou dans un coin, plutôt, c'est exact?

24 R. Madame la Présidente...

25 Q. **[36]** Vous avez...

1 R. Madame la Présidente, si vous me permettez, il me
2 demande de répondre à une question, je vais
3 répondre. Moi, c'est...Gilles Audette qui mentionne
4 ça. Moi, je m'ai (sic) jamais senti dans une cage
5 comme un rat puis mal pris. Jamais.

6 Q. **[37]** La tournure des événements que ces deux
7 personnes-là décrivent, vous êtes là, vous avez la
8 micro, là, O.K.? Êtes-vous en mesure de dire, vous,
9 ce qui s'est vraiment passé?

10 R. Je vous ai dit exactement, lorsque j'ai rencontré
11 Henri Massé et Michel Arsenault, c'est concernant
12 le problème qu'on a eu à la FTQ Construction puis
13 c'est là-dessus que je l'ai ramassé.

14 Q. **[38]** O.K. Et jamais, jamais ce qu'ils disent là,
15 là, c'est... ce que monsieur Arsenault dit là c'est
16 une fabulation de l'esprit?

17 R. Je lui ai parlé de Ronnie Beaulieu, soyez-en sûre,
18 je lui ai parlé de ça.

19 Q. **[39]** O.K. Vous êtes sûr de ça?

20 R. Que j'ai parlé de Ronnie Beaulieu à cette
21 rencontre-là?

22 Q. **[40]** Oui.

23 R. D'après moi, oui.

24 Q. **[41]** O.K.

25 R. Je pense que oui.

1 Q. **[42]** O.K. Et est-ce que vous avez eu ces
2 discussions-là avec monsieur... que monsieur Ronnie
3 Beaulieu a fait perdre de l'argent au Fonds de
4 solidarité et que, tout ça, tout (sic) vos
5 fréquentations, c'était probablement très mauvais
6 pour l'image du Fonds et que le Fonds pourrait être
7 affecté par les clients que vous amenez au Fonds de
8 solidarité ou à la SOLIM?

9 R. Madame la Présidente, on n'a pas parlé que
10 j'apportais des clients puis ça pouvait nuire au
11 Fonds à cette rencontre-là, on a parlé, il avait
12 mentionné concernant Raynald Desjardins, puis je
13 lui ai dit, la carte lorsqu'il me l'a dit, je lui
14 ai expliqué ce qui en était puis on a jamais parlé
15 de discussions que ça pouvait venir mauvais pour le
16 Fonds.

17 Q. **[43]** O.K.

18 R. À cette rencontre-là.

19 (10:07:47)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[44]** Est-ce que vous en avez parlé à une autre
22 rencontre que ça pouvait être mauvais pour le
23 Fonds?

24 R. J'ai jamais eu de discussion avec les dirigeants,
25 je vous l'ai mentionné hier, avec les dirigeants

1 concernant les fréquentations que vous me dites que
2 j'étais relié au crime organisé et aux Hells.

3 Q. **[45]** Mais là...

4 R. On a jamais eu entre les dirigeants.

5 Q. **[46]** ... la façon dont vous répondez, ça laisse
6 sous entendre que vous auriez eu une autre
7 conversation concernant Raynald Desjardins?

8 R. Bien Raynald Desjardins j'ai eu la discussion à
9 cette rencontre-là avec Michel Arsenault. J'ai
10 jamais eu d'autres discussions, peut-être par la
11 suite, là, mais j'ai eu... le moment...

12 Q. **[47]** Oui, oui, entre ces deux conversations?

13 R. ... le premier moment où est-ce qui a mentionné
14 qu'il était dans ECN, SICN, là, on a eu des
15 discussions par la suite, ça c'est certain.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[48]** Puis comment vous l'avez motivé que vous lui
18 avez caché tout le long?

19 R. Je lui ai mentionné, j'y ai dit, ça a terminé, là,
20 Madame la Présidente.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[49]** Non, mais vos autres conversations que vous
23 avez eues, vous dites, avec monsieur Arsenault
24 concernant Desjardins concernent quoi?

25 R. Bien la situation d'Énergie Carboneutre, c'est

1 tout. Il y a pas eu d'autres discussions sur
2 d'autres sujets, c'est strictement sur Énergie
3 Carboneutre.

4 Q. **[50]** Je comprends...

5 R. Bien oui.

6 Q. **[51]** ... mais comme monsieur Arsenault, le moins
7 qu'on puisse dire, c'est qu'il n'était pas du tout
8 d'accord à ce que le Fonds embarque dans une
9 histoire où monsieur Desjardins est. Quelles ont
10 été vos autres conversations concernant Desjardins
11 et Carboneutre avec Arsenault?

12 R. Je n'ai pas eu d'autre discussion avec. Je vous dis
13 ça a été terminé, on a finalisé la rencontre puis
14 je pense que j'ai pas eu de nouveau de rencontre
15 avec Michel Arsenault, là, après cette rencontre-
16 là. Je pense pas, je m'en souviens pas, là.

17

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. **[52]** O.K. Il y a deux choses, je vais revenir à la
20 conversation, quand il dit monsieur Arsenault puis
21 on est à la page 2, on était au paragraphe 35.

22 Alors, le paragraphe 35 plutôt :

23 Là, il m'a donné de la marde pendant
24 une heure de temps. J'ai pas dit un
25 mot, je le regardais dans les yeux

1 puis j'ai écouté. Quand il a tombé sur
2 son dossier, j'ai sorti la carte
3 d'affaires à Desjardins. Alors, ouin,
4 là je me suis payé une traite, une
5 ostie de traite.

6 C'est-tu ça qui s'est passé?

7 R. C'est ça qui dit, moi c'est pas ça que j'ai vécu.

8 Q. **[53]** C'est pas ça que vous avez vécu?

9 R. Moi c'est pas ça que j'ai vécu, Madame la
10 Présidente.

11 Q. **[54]** Quand il a sorti la carte qu'est-ce que vous
12 avez dit?

13 R. Bien j'ai dit : « Oui, oui, c'est vrai ». J'ai
14 dit : « Bien oui, Raynald Desjardins il s'en va sur
15 l'Internationale. » J'ai jamais caché ça. Je vous
16 l'ai même mentionné. Lui il s'en allait pour
17 concernant l'Internationale.

18 Q. **[55]** O.K. Puis Michel Arsenault il a dit quoi, il a
19 pris la carte, puis il l'a mis dans ses poches?

20 R. Il a dit : « Tu m'as caché ça ». Puis, non, non,
21 bien il l'a gardée, d'après moi il doit l'avoir
22 gardée, parce qu'il me l'a pas donnée, là.

23 Q. **[56]** Puis ça a fini, là?

24 R. Ça a arrêté, là. Il a refusé le dossier par la
25 suite, là, parce qu'on a pas été longtemps sur

1 Énergie Carboneutre, là. On a été pas mal plus
2 longtemps sur les déclarations qu'il avait faites,
3 puis je lui ai mentionné qu'il m'a pas traité, là,
4 c'est fraudeur qu'il a parlé à la télévision.

5 Q. **[57]** Avez-vous été très longtemps sur le dossier de
6 Ronnie Beaulieu?

7 R. Je m'en souviens pas exactement le temps, Madame la
8 Présidente.

9 Q. **[58]** O.K. Puis monsieur Massé il disait quoi lui
10 pendant ce temps-là?

11 R. Il écoutait, Madame la Présidente.

12 Q. **[59]** Il écoutait?

13 R. Puis à un moment donné, il m'a demandé de me
14 calmer, Madame la Présidente.

15 Q. **[60]** O.K. Quand il parle à la page 5, pas à la page
16 5, que c'est monsieur Audette qui dit ça plutôt.
17 Alors, paragraphe 68, dans le milieu :

18 Il faut que tu passes pour le gars
19 Michel qui l'a câlissé dehors, c'est
20 un bandit ça, tout le monde publique,
21 Jocelyn Dupuis, c'est relié aux Hells.
22 Puis s'il te menace, puis toute, c'est
23 parfait, ça, ça démontre, bon, que
24 t'auras fait le ménage.

25 Alors, c'est quoi les menaces?

1 R. J'ai jamais fait de menaces à personne, là.

2 Q. **[61]** Et, là, tellement qu'il voulait vous
3 enregistrer, c'est pas vrai ça?

4 R. Madame la Présidente, on a eu cette rencontre-là,
5 c'est pas des menaces lorsqu'on fait une rencontre,
6 on se parle vis-à-vis, puis on est... moi je suis
7 un gars de construction, Arsenault il vient des
8 métallos, là, puis on est capable de se parler dans
9 la face dans le mouvement syndical. Puis j'ai dit
10 qu'est-ce que je pensais de lui, de la situation.
11 J'ai jamais fait de menace à personne, là.

12 Q. **[62]** O.K.

13 R. Je suis capable, je suis assez homme, Madame la
14 Présidente, de rencontrer, c'est ça que j'ai fait.
15 On s'est expliqué les deux ensemble.

16 Q. **[63]** O.K.

17 R. Puis qu'est-ce que je trouve drôle, Madame la
18 Présidente, on arrive ici, il y a des personnes sur
19 la place publique, des individus qui disent que
20 Jocelyn Dupuis est relié aux Hells puis à la mafia.
21 J'ai été pendant deux ans de temps sur l'écoute
22 électronique, filature, et le... l'enquêteur de la
23 SQ, Benoît Dubé, est venu me rencontrer avec un de
24 ses collègues pour me dire que j'aurais aucune
25 accusation et non recommandation comme quoi que je

1 faisais partie du crime organisé, après deux ans.
2 Moi cette écoute-là pour moi est pas importante
3 pour moi, là.

4 Q. **[64]** Elle est pas importante pour vous?

5 R. C'était bien plus important les enquêteurs de la SQ
6 qui m'ont dit que je faisais pas partie du crime
7 organisé.

8 Q. **[65]** O.K.

9 R. Pour moi c'est important, c'était la vérité qu'ils
10 mentionnaient après des écoutes électroniques, puis
11 des suivis, puis des... puis ainsi de suite.

12 Q. **[66]** Qu'est-ce qui est plus important? Qu'un
13 enquêteur vous dise ça une fois ou toutes les
14 écoutes qu'on a écoutées hier puis tous les aveux
15 que vous avez faits à savoir que vous connaissiez
16 Johnny Bertolo, que vous connaissiez Tony Volpato,
17 que vous connaissiez Tony Suzuki, que vous
18 connaissiez Casper Ouimet, et caetera, je regarde
19 votre carnet d'adresses, là, je veux dire si vous
20 êtes pas membres des Hells Angels ou de la mafia,
21 vous êtes pas loin.

22 R. Madame la Présidente, je vous rappelle que c'est
23 Diligence et les enquêteurs qui sont venus me
24 rencontrer, ils avaient tous ces écoutes
25 électroniques là, puis il y avait toute une

1 panoplie qui a été faite sur moi puis après une
2 analyse du dossier, il y a eu aucune... aucune
3 recommandation d'accusation contre moi.

4 Q. **[67]** Parfait. Page 5, quand à il vous appelle... il
5 vous appelle... il vous appelle l'Italien, pourquoi
6 il vous donne cette... cette... ce nom-là?

7 R. Vous avez mal compris le nom, c'est Cayen, Cayen
8 c'est à Havre Saint-Pierre, c'est d'où est-ce que
9 je viens puis c'est le surnom qu'ils nous donnent
10 lorsqu'on vient de ce village-là.

11 Q. **[68]** Donc, c'est vous ça, Cayen?

12 R. Et non Italien.

13 Q. **[69]** Donc, Cayen, donc on parle de vous, c'est ça?

14 R. Bien Cayen puis Italien, il y a une grosse
15 distinction entre les deux, Madame la Présidente.

16 Q. **[70]** O.K. Il y a une grosse distinction? Moi, je ne
17 suis pas trop sûr que j'ai entendu Cayen moi non
18 plus.

19 R. Bien vous devriez l'écouter de nouveau parce que je
20 vous mets au défi que c'est pas Cayen qu'il dit.

21 Q. **[71]** Parfait, parfait. Alors « Il a du front » « Ah
22 non, ce gars-là, d'après moi... » je suis à l'autre
23 page « c'est un gars qui est coincé, c'est comme un
24 rat qui est pris, il se débat partout et il se
25 calice de la FTQ comme dans l'an quarante (40) ».

1 (10:14:23)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Maître Gallant.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Oui, vous m'avez déjà avisé, Madame, merci.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 « Il se fout de la... » hein?

8 R. C'est son opinion, Madame la Présidente, je peux
9 pas commenter qu'est-ce qu'il dit là, moi, c'est
10 deux personnes qui se parlent ensemble puis qui
11 parlent de moi puis sur un enregistrement. Moi, je
12 sais que je suis pas comme ça, Madame la
13 Présidente, quand j'ai quelque chose à dire, je
14 rencontre, je lui spécifie puis après ça, c'est
15 terminé.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[72]** En quoi les dossiers de Ronnie Beaulieu
18 étaient important pour les travailleurs de la FTQ
19 Construction?

20 R. Madame la Présidente, je me pose de sérieuses
21 questions pourquoi que je vous répons du dossier à
22 Ronnie Beaulieu où est-ce que c'est un
23 investissement du Fonds pour... on est dans une
24 commission d'enquête, ici, pour l'industrie de la
25 construction pour intégration du crime organisé

1 dans l'industrie puis lui, c'est un investissement
2 dans de la restauration, fournitures d'équipements
3 pour de la restauration.

4 Q. [73] Je repose ma question.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. [74] Mais elle est simple. C'est en raison du
7 personnage lui-même de Ronnie Beaulieu, de ce qu'il
8 est, de son background et du fait que vous l'avez
9 introduit au Fonds comme les autres.

10 R. Bien Madame la Présidente, c'est que cette
11 personne-là est une personne, comme je vous ai
12 expliqué, qui a eu une condamnation pour des prêts
13 usuraires et j'ai apporté un dossier qui est privé
14 et si je peux pas l'intégrer à l'industrie de la
15 construction, il a jamais été dans l'industrie de
16 la construction, Madame la Présidente, il a été
17 dans le privé, en dehors complètement de
18 l'industrie de la construction. Si... je comprends
19 ici aujourd'hui que je suis présent, puis je veux
20 témoigner, j'ai pas de problème, puis j'ai toujours
21 fait face aux questions qu'on me pose concernant
22 l'industrie de la construction, Madame la
23 Présidente. C'est juste ça que je mentionne.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Q. [75] Moi, si je vous dis, puis je vous répète ma

1 question, et là, je suis en plein dans mon mandat à
2 dire en quoi les dossiers de Ronnie Beaulieu sont
3 importants pour la FTQ Construction, si justement,
4 ça n'a rien à voir avec la construction?

5 Me JONATHAN BOIVIN :

6 Je vais me permettre de m'objecter à cette lignée
7 de questions là, effectivement, comme monsieur
8 Dupuis l'a dit, je comprends que mes interventions
9 peuvent simplement être...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Bien oui, exactement.

12 Me JONATHAN BOIVIN :

13 ... par des droits fondamentaux mais je considère
14 que dans la mesure où la lignée de questions va
15 plus loin que le mandat de la Commission, à ce
16 moment-là, je pense qu'il a droit au respect de la
17 vie privée, ça en est un droit fondamental.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Non, mais vous avez pas compris le sens de la
20 question. Alors, écoutez comme il faut et vous
21 allez comprendre qu'il y a un lien.

22 Me JONATHAN BOIVIN :

23 Parfait.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Et je pense, s'il y a quelqu'un à s'objecter, c'est

1 le Fonds de solidarité, pas vous.

2 Q. [76] Alors, la question...

3 Me ANDRÉ RYAN :

4 Sur ce point, moi j'ai pris pour acquis, pour ma
5 part, que la question qui est posée au témoin
6 n'engage pas le Fonds de solidarité en ce qui a
7 trait aux discussions que nous avons toujours pour
8 lesquelles j'ai d'ailleurs une réunion ce matin
9 avec vos procureurs. Je prends pour acquis, là,
10 qu'on est complètement en dehors de cette
11 discussion-là qui porte, elle, sur la communication
12 de documents, de dossiers qui sont, à mon sens, en
13 dehors du champ, c'est pour ça que je reste
14 silencieux, là, mais je ne voudrais pas qu'on me
15 l'oppose après.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Parfait.

18 Q. [77] Alors, je suis dans la même...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Je suis certaine que c'était pas le sens de
21 l'observation de maître Gallant.

22 Me ANDRÉ RYAN :

23 C'est ce que j'ai compris, c'est pour ça que je ne
24 me suis pas levé.

25 LA PRÉSIDENTE :

1 O.K.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. [78] O.K., alors moi, je suis en ligne, à la même
4 chose qu'hier avec Tony Suzuki. En quoi pousser un
5 dossier dans l'industrie de la pharmaceutique
6 regarde le directeur général de la FTQ
7 Construction? En quoi pousser des dossiers
8 relativement à des... à des... à de l'ameublement
9 de bureau ou de cuisine Pascal ou des bars de
10 danseuses regarde le DG de la FTQ Construction?
11 C'est ça ma question. Alors, si ce n'est que de
12 privilégier des chums? Est-ce que c'est exact, ça?

13 R. Madame la Présidente, Maître Gallant est en train
14 de spécifier comme quoi que j'ai référé un dossier
15 pour investissement dans un club de danseuses ce
16 qui est complètement fautif. Deuxièmement, Madame
17 la Présidente, je vous ai expliqué, hier, sur la
18 même question comme quoi qu'en tant que FTQ
19 Construction, en tant que l'ensemble des syndicats
20 affiliés à la FTQ, on nous avait demandé et on
21 participait sur l'ensemble des investissements du
22 Fonds de référer des entreprises pour que le Fonds
23 utilise les dossiers puis aille de l'avant pour
24 investir à l'intérieur de ça et non uniquement dans
25 l'industrie de la construction, en généralité. Et

1 le dossier que j'ai poussé, que je me répète encore
2 une autre fois, madame la présidente, a aucun
3 rapport à l'intégration du crime organisé dans
4 l'industrie de la construction, c'est un dossier
5 privé d'une entreprise privée, c'est juste ça que
6 je mentionne et ce n'est pas dans mes fonctions de
7 directeur général de la FTQ Construction que je
8 l'ai fait, c'est dans mes fonctions de syndicaliste
9 affilié à la FTQ centrale.

10 Q. **[79]** O.K. En quoi les entreprises de Ronnie
11 Beaulieu sont syndiquées avec la FTQ ou la FTQ
12 Construction?

13 R. Madame la présidente, on ne réfère pas des
14 entreprises syndiquées au Fonds, on réfère des
15 entreprises en généralité, que ça soit syndiqué ou
16 non syndiqué. Si on a une chance, en plus de ça,
17 parce qu'il y a de la participation des déductions
18 à la source puis on le fait. Puis si, par la suite,
19 on peut accréditer ces compagnies-là, c'est certain
20 qu'on va le faire.

21 Q. **[80]** O.K.

22 R. Ça va de soi.

23 Q. **[81]** Est-ce qu'il exact de dire que vous, vous
24 poussez des dossiers au Fonds de solidarité pour
25 votre avantage personnel?

1 R. C'est fautif, madame la présidente.

2 Q. **[82]** O.K. C'est exact de dire que vous avez, pour
3 pouvoir travailler un dossier, un dénommé Jean-Marc
4 Daigle vous a payé un voyage tous frais payés avec
5 votre épouse pendant sept jours au Club Med de
6 Columbus?

7 R. Madame la présidente...

8 Q. **[83]** Aux Bahamas.

9 R. Madame la présidente, une autre fois, je vous ai
10 demandé hier, est-ce que vous avez un mandat
11 d'aller investir sur des... l'obtention de contrats
12 à l'extérieur du pays, c'est ça qui a été fait avec
13 Jean-Marc Daigle. Ça n'a pas rapport à
14 l'intégration de quoi que ce soit et l'industrie de
15 la construction au Québec, là. On est... je suis
16 prêt à répondre, madame la présidente, sur tout ce
17 qui concerne ici. J'ai aucun problème. Bien, là, on
18 est rendu en dehors, madame la présidente, qu'est-
19 ce que vous voulez que je réponde à ça?

20 Q. **[84]** N'est-il pas exact que vous poussiez des
21 dossiers pour vos avantages personnels et n'ayant
22 pas comme arrière-pensée vos travailleurs? C'est ça
23 ma question. C'est clair.

24 R. Madame la présidente, jamais que j'ai poussé des
25 dossiers en négligeant quelque condition que ce

1 soit des travailleurs que je représentais. Jamais,
2 en tout temps. Puis je mets qui que ce soit au défi
3 de faire une enquête globale, globale, puis je vais
4 être le premier à venir ici au public pour venir
5 dire que j'ai négligé aucune condition de travail
6 des travailleurs que je représentais dans les
7 vingt-cinq (25) ans de permanent syndical.

8 Q. **[85]** N'est-il pas exact que vous avez reçu de
9 nombreux cadeaux, gratifications de Raynald
10 Desjardins?

11 R. J'ai reçu aucun cadeau concernant Raynald
12 Desjardins de gratification dans mes fonctions.

13 Q. **[86]** Vous n'avez jamais reçu de portes, vous avez
14 jamais reçu de... pas l'entretien, mais la
15 rénovation de votre motorisé de Raynald Desjardins?

16 R. Madame la présidente, je l'ai dit, j'ai dit hier:
17 « Oui. »

18 Q. **[87]** Bon.

19 R. Pour moi, ça rentre pas en contrepartie avec les
20 fonctionnements que j'avais, c'est les...
21 premièrement...

22 LA PRÉSIDENTE:

23 Q. **[88]** O.K. Parfait. Alors, donc, vous dites que vous
24 n'avez reçu aucune gratification de la part de
25 Raynald Desjardins dans le cadre de vos fonctions.

1 À l'extérieur de vos fonctions, avez-vous reçu des
2 gratifications de Raynald Desjardins?

3 R. Comme ami, oui, il m'a donné des portes, puis même,
4 des portes, madame la...

5 Q. [89] Est-ce qu'il vous a donné d'autre chose que
6 des portes?

7 R. Bien, il m'a donné mon... il a réparé mon motorisé,
8 pas réparé, mais changé la tuile sur mon motorisé.

9 Q. [90] Est-ce qu'il vous a donné d'autres choses?

10 R. Non, Raynald Desjardins ne m'a pas donné d'autres
11 choses.

12 Me DENIS GALLANT:

13 Q. [91] O.K. Alors, est-ce que c'est exact de dire
14 qu'en plus de votre amitié, pendant la même
15 période, vous poussiez un de ses dossiers au Fonds
16 de solidarité? Ma question est simple.

17 R. J'ai poussé le dossier ECN, madame la présidente.

18 Q. [92] Parfait.

19 R. Puis ECN, je vous le dis, c'est un compagnie
20 privée, une compagnie qui s'en vient puis je l'ai
21 expliqué, je n'ai même pas caché là-dessus, je vous
22 ai dit tout le cheminement que j'ai fait avec ECN,
23 vous le savez, on vient encore d'avoir une écoute,
24 c'est Michel Desjardins, pas Michel, Michel
25 Arseneau qui a décidé de mettre fin à

1 l'investissement du Fonds lui-même.

2 Q. **[93]** O.K. Avez-vous commencé des démarches pour,
3 justement, positionner Jean-Marc Daigle et
4 probablement le projet de développer un Club Med en
5 Floride, auprès du Fonds de solidarité ou de la
6 SOLIM?

7 R. Madame la présidente, je suis obligé de vous
8 dire...

9 Q. **[94]** Je veux qu'il réponde aux questions, madame.

10 R. Mais madame la présidente...

11 Q. **[95]** Là, ce qui arrive, c'est...

12 R. C'est est-ce que ça fait partie... si vous me dites
13 que ça fait partie de votre mandat d'analyser les
14 contrats de construction qu'il y a en Floride, je
15 vais répondre, si ça fait partie de votre mandat,
16 madame la présidente.

17

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Q. **[96]** Qui était le propriétaire de cette...

20 Me DENIS GALLANT:

21 Q. **[97]** Je veux savoir, est-ce que vous avez poussé,
22 au Fonds de solidarité ou à la SOLIM, un dossier de
23 Jean-Marc Daigle pour la construction ou la
24 rénovation d'un Club Méditerranée en Floride?

25 (10:22:20)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Maître Gallant, Jean-Marc Daigle était lié à quoi?

3 Me DENIS GALLANT :

4 Bien, c'est un... c'est un promoteur. Moi, ce que
5 je veux savoir...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Oui.

8 Me DENIS GALLANT :

9 ... c'est que les dossiers qu'il pousse, les
10 dossiers qu'il pousse, O.K., ils sont pour son
11 bénéfice personnel. Et là je pense que, ça, c'est
12 dans notre mandat, surtout, surtout qu'il va y
13 avoir des discussions de peut-être... de faire
14 intervenir Joe Borsellino, donc...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 C'est le nom que je croyais qui s'en venait.

17

18 Me DENIS GALLANT :

19 Alors, je veux qu'il réponde aux questions.

20 R. Mais, Madame la Présidente, Jean-Marc Daigle... au
21 moins vous me dites que Jean-Marc Daigle est relié
22 au crime organisé, c'est un gars qui est...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[98]** On parle de Joe Borsellino qui s'en vient là.

25 R. Mais, Joe Borsellino, pour moi, c'est un

1 entrepreneur... une entreprise de construction.

2 Êtes-vous en train de me dire que Joe Borsellino

3 est relié au crime organisé?

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[99]** Non, ce qu'on est en train de vous dire, c'est

6 que Joe Borsellino est venu témoigner ici et on

7 veut corroborer ou infirmer son témoignage, donc je

8 vous demanderais de répondre.

9 R. Mais, Madame la Présidente, c'est pas parce que je

10 veux pas répondre. Je mentionne... si vous me

11 dites, Madame la Présidente, que l'investissement

12 de Jean-Marc Daigle - c'est un... c'est un

13 promoteur là Jean-Marc Daigle - Jean-Marc Daigle

14 m'a demandé pour référer au Fonds. Puis j'ai pas...

15 j'aurais pas de problème, Madame, de vous répondre

16 là-dessus. Mais moi, pour moi, si vous me dites que

17 l'investissement aux États-Unis de Jean-Marc

18 Daigle...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[100]** Donc, la réponse, c'est « oui », Jean-Marc

21 Daigle vous a demandé de pousser son dossier au

22 Fonds.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[101]** C'est tout là.

25 R. Mais, je dis pas non, Madame la Présidente, mais il

1 faut...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[102]** Vous venez de dire « oui ». Vous venez de
4 dire que c'est ça qui est arrivé.

5 R. Oui, mais...

6 Q. **[103]** Mais, c'est tout.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. **[104]** O.K. Et donc Jean-Marc Daigle vous a donné, à
9 vous et à votre épouse, un voyage à la mi-décembre
10 deux mille huit (2008) au Club Méditerranée
11 Columbus Isle aux Bahamas.

12 R. Madame la Présidente, j'ai pas à répondre à ça. Ça
13 fait pas partie des... du mandat de la Commission
14 d'enquête dans l'industrie de la construction au
15 Québec. Là c'est beau de dire Jean-Marc Daigle,
16 mais là on est rendu à ce qu'il m'a donné des... un
17 voyage. Je pourrais répondre le pourquoi, mais j'ai
18 pas... parce que ça concerne pas... Là je vais
19 rentrer dans le détail de l'explication du... de la
20 (inaudible)...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[105]** Répondez à la question. Répondez à la
23 question, Monsieur Dupuis.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Q. **[106]** Bien, regardez là...

1 R. Madame la Présidente...

2 Q. **[107]** ... vous ferez la mise en garde, Madame la
3 Présidente parce que là là...

4 Me JONATHAN BOIVIN :

5 Est-ce que vous me permettez de suspendre peut-être
6 un cinq minutes, je voudrais rencontrer monsieur
7 Dupuis.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Je vais vous le permettre.

10 Me JONATHAN BOIVIN :

11 Merci.

12 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

13

14 REPRISE DE L'AUDIENCE

15 LA GREFFIÈRE :

16 Monsieur Jocelyn Dupuis, vous êtes sous le même
17 serment.

18 R. Oui, Madame.

19 (10:36:07)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[108]** Alors, monsieur Dupuis, est-ce que vous avez
22 révisé votre position?

23 R. Madame la Présidente, c'est définitif, je suis ici
24 pour répondre. J'essayais d'expliquer que le
25 dossier était sur l'international. Vous me

1 mentionnez que comme quoi que c'est relié un peu
2 dans mes fonctions.

3 Q. **[109]** Et je vais vous dire... je vais vous dire à
4 quel niveau c'est relié exactement.

5 R. C'est ça, c'est ça que je voulais avoir.

6 Q. **[110]** Alors, d'abord, vous étiez directeur de la
7 FTQ Construction quand c'est arrivé...

8 R. Hum, hum.

9 Q. **[111]** ... ou quand le voyage s'est planifié et
10 c'est une question... ou se serait planifié et
11 c'est une question de crédibilité.

12 R. O.K. Bien, je vais... je vais discuter puis je vais
13 vous expliquer le pourquoi que ma crédibilité est
14 très bien là-dessus. Ce dossier-là avait été
15 emporté par Jean-Marc Daigle au Fonds de
16 solidarité, bien, pas « emporté », mais il m'avait
17 rencontré là-dessus pour discuter avec moi. Et j'ai
18 mentionné, oui, c'est un beau dossier, c'est un
19 dossier que c'était de... concernant l'ensemble de
20 tous les investissements qui ont été faits par
21 l'entreprise au niveau mondial, autant aux États-
22 Unis qu'en Europe. Et lorsqu'il m'a approché là-
23 dessus, il m'expliquait le cheminement. Moi, je lui
24 ai mentionné qu'il fallait absolument que
25 l'investissement soit fait au Québec parce que le

1 Club Med, toutes les... les endroits sont à
2 l'extérieur du Québec, il fallait qu'il y ait des
3 retombées au Québec.

4 Q. **[112]** Mais, monsieur Dupuis...

5 R. Oui. Vous êtes...

6 Q. **[113]** ... on n'est pas... je vous le dis là, on
7 n'est pas intéressé par l'aspect contrat à
8 l'extérieur du Québec. C'est pas ça qui nous
9 intéresse...

10 R. Oui.

11 Q. **[114]** ... c'est de savoir si vous avez eu un
12 avantage.

13 R. Non, mais... O.K.

14 Q. **[115]** Est-ce que vous êtes allé en voyage payé par
15 monsieur Daigle?

16 R. Bien, j'ai été... bien, c'est pour ça que je veux
17 vous expliquer parce que l'importance de dire
18 « oui, j'y ai été », c'est... c'est certain que j'y
19 ai été, c'est avant l'investissement du Fonds.
20 C'est le dossier au début. Jean-Marc Daigle m'a
21 dit : « Regarde, Jocelyn, on va aller visiter un
22 site ensemble, pour te le montrer parce qu'il y a
23 un investissement majeur » où est-ce qu'on a été,
24 avec le... l'investisseur directement, les
25 propriétaires plutôt. J'avais... Jean-Marc Daigle,

1 c'était le promoteur. Et on a été visiter le site
2 directement pour savoir tous les travaux qu'il y
3 avait à faire, entre autres, sur le site qu'on a
4 été visiter. Ça, c'est avant l'investissement. Et
5 j'ai été là avec ma femme, accompagné de Jean-Marc
6 Daigle qui est arrivé une journée plus tard. C'est
7 ça que j'ai fait, Madame la Présidente.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[116]** C'est exact de dire qui... qui vous a
10 présenté Jean-Marc Daigle?

11 R. Jean-Marc Daigle, qui qui me l'a présenté? Je pense
12 que c'est... je pense que c'est Richard Goyette,
13 mon adjoint.

14 Q. **[117]** O.K.

15 R. Je pense que c'est Richard Goyette.

16 Q. **[118]** On va... je vais vous rafraîchir la mémoire
17 sur la séquence Jean-Marc Daigle et on va
18 commencer... c'est pour ça que je vous disais quand
19 madame la Présidente, ce qui nous intéressait,
20 c'est quand vous êtes dans vos fonctions de
21 directeur général de la FTQ Construction. On est le
22 vingt-cinq (25) juin deux mille huit (2008),
23 alors... Et à ce moment-là, si je ne m'abuse, il y
24 a même pas d'élection dans l'air. Vous devez même
25 pas quitter la FTQ Construction. Donc, onglet 72,

1 c'est une conversation entre Jocelyn Dupuis et
2 Louis-Pierre Lafortune.

3 LA GREFFIÈRE :
4 Est-ce que vous la produisez?

5 Me DENIS GALLANT :
6 Je la produis, Madame, puis on va attendre une fois
7 que toutes les parties auront une copie.

8 LA GREFFIÈRE :
9 C'est 1040.1 et 1040.2.

10 Me DENIS GALLANT :
11 1040.1 et 1040.2. Oui.

12
13 102P-1040.1 : Écoute électronique 08-0081-3602
14 du 25 juin 2008

15
16 102P-1040.2 : Transcription de l'écoute
17 électronique 08-0081-3602 du 25
18 juin 2008

19
20 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

21
22 Me DENIS GALLANT :
23 Q. **[119]** Donc, Jean-Marc Daigle, il veut de l'aide.
24 Louis-Pierre Lafortune semble posséder
25 l'information que Johnny, qui est Jean Lavallée,

1 est également au courant. Et là ce monsieur-là veut
2 savoir par qui il doit passer pour faire avancer
3 son dossier, donc soit par l'équipe à Lavallée ou
4 soit par l'équipe à Dupuis. Puis Louis-Pierre
5 Lafortune va dire... Louis-Pierre Lafortune va
6 dire : « Bien, Jocelyn c'est mon chum, on va s'en
7 occuper. Il t'intéresse-tu ce dossier-là? » Alors,
8 c'est ça qui s'est passé, vous l'avez eu comme ça
9 le dossier Club Med? Est-ce que c'est ça?

10 R. Le dossier... Madame la Présidente, est-ce que j'ai
11 compris « le dossier criminel »?

12 Q. **[120]** Club Med.

13 R. Club Med, O.K. C'est parce que j'avais mal compris.
14 Non, Madame la Présidente, c'est vraiment... de
15 souvenance, c'est vraiment Richard Goyette qui me
16 l'avait transféré. Et j'avais parlé avec Jean
17 Lavallée, Jean-Marc Daigle avait eu une rencontre
18 avec lui puis je lui mentionnais que c'était un bon
19 dossier et ça a cheminé sur ce sens-là. Louis-
20 Pierre Lafortune m'a appelé là-dessus, mais la
21 première rencontre que j'ai eu dans ce dossier-là
22 c'est pas Louis-Pierre Lafortune c'est des
23 discussions avec Jean-Marc Daigle, avec Richard
24 Goyette et transféré à Jean Lavallée, qui était le
25 président de SOLIM.

1 Q. **[121]** Vous sembliez... quand il vous a dit, la
2 première... quand il vous disait, à la... à la
3 première page, à la ligne 13 :

4 Toute la semaine moé je voulais te
5 parler de Jean-Marc Daigle. -Vous
6 dites - Qui, Jean-Marc Daigle? -Oui,
7 oui, oui. As-tu commencé à travailler
8 ce dossier-là?

9 R. J'ai dit que, oui, Johnny Lavallée était au courant
10 du dossier, Madame la Présidente.

11 Q. **[122]** Parfait. Alors, ce qu'on comprend, ce
12 dossier-là c'est un dossier qui est à l'extérieur,
13 donc qui... qui ne concerne en rien vos
14 travailleurs?

15 R. Le dossier... c'est pour ça, Madame la Présidente,
16 là on tombe dans le sujet que vous je disais. Là on
17 va discuter concernant le dossier parce que, si le
18 Fonds investit dans une entreprise, il faut qu'il y
19 ait des retombées dans la province de Québec. Et on
20 s'avait (sic) entendu avec Jean-Marc Daigle comme
21 quoi qu'il y aurait des retombées de fabrication au
22 Québec. Il y avait le SEP qui avait des « shops »
23 de fabrication qui pourraient fournir des
24 équipements dont le Club Med avait besoin et, nous,
25 on fournirait de la main-d'oeuvre avec un

1 entrepreneur du Québec qui pourrait aller effectuer
2 les travaux où ce qu'ils auraient été effectués
3 dans le monde.

4 Q. **[123]** Est-ce que le dossier a fonctionné,
5 finalemeent?

6 R. Le dossier a été emporté au Fonds, il y avait eu un
7 montant d'argent qui avait été appliqué, je m'en
8 souviens pas, je pense c'était... de mémoire,
9 Madame la Présidente, je pense qu'il y avait eu un
10 cinq millions (5 M) qui avait été octroyé pour
11 démarrer le dossier et par la suite ça a été
12 retiré. Et il y a eu... je sais qu'il y a eu des
13 prises de position là-dessus, ils ont arrêté, mais
14 la raison valable, directe, je sais pas pourquoi
15 qu'ils ont arrêté. Mais c'est un dossier qui aurait
16 pu avoir des bonnes retombées, surtout qu'on avait
17 impliqué même le SEP, d'autres syndicats pour
18 s'assurer qu'il y aurait des bonnes retombées au
19 Québec (inaudible).

20 Q. **[124]** Prochaine conversation, sept (7) juillet deux
21 mille huit (2008), dix-huit heures cinquante-six
22 (18 h 56), entre vous et Guy Gionet.

23 LA GREFFIÈRE :

24 Quel onglet?

25 Me DENIS GALLANT :

1 1041.1.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Quel onglet, Maître?

4 Me DENIS GALLANT :

5 C'est l'onglet 73, Madame la Présidente.

6 LA GREFFIÈRE :

7 Alors, 1041.1, 1041.2.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Oui.

10

11 102P-1041.1 : Écoute électronique 08-0081 -4026
12 du 7 juillet 2008

13

14 102P-1041.2 : Transcription de l'écoute
15 électronique 08-0081 -4026 du 7
16 juillet 2006

17

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. **[125]** Et êtes-vous en mesure de nous dire comment
20 ça se fait que Louis-Pierre Lafortune connaissait
21 l'existence de ce dossier-là, en quoi ça le
22 regardait lui?

23 R. Madame la Présidente, j'ai aucune... aucune idée de
24 pourquoi que Louis-Pierre Lafortune connaît le...
25 connaissait le dossier.

- 1 Q. **[126]** O.K. Puis vous ne trouviez pas ça bizarre
2 qu'il vous appelle pour un dossier que vous
3 connaissiez déjà?
- 4 R. Non, c'est des choses qui pouvaient arriver, Madame
5 la Présidente.
- 6 Q. **[127]** Et est-ce que monsieur Lafortune avait tout
7 intérêt à ce que les dossiers soient poussés par
8 vous ou par Johnny Lavallée?
- 9 R. Un ou l'autre, Johnny ou moi, ça changeait pas les
10 choses, Madame la Présidente.
- 11 Q. **[128]** Louis-Pierre Lafortune, c'était pas un ami à
12 Johnny Lavallée?
- 13 R. Oui, Jean Lavallée connaissait bien Louis-Pierre
14 Lafortune, Madame la Présidente.
- 15 Q. **[129]** Et pendant... pendant votre guerre avec...
16 avec Jean Lavallée et Tony Accurso, je pense que
17 monsieur Lavallée, pas... Louis-Pierre Lafortune
18 était carrément résolu à être de votre côté?
- 19 R. Non, parce que j'ai écouté, vous avez fait écouter
20 même des écoutes électroniques de Louis-Pierre
21 Lafortune qui disait que les deux devraient pas se
22 chicaner avec... c'était avec Eugène Arsenault vous
23 avez fait écouter ça. Puis c'est vrai il trouvait
24 malsain qu'il y ait une chicane entre les deux.
- 25 Q. **[130]** O.K. On va écouter la prochaine.

1 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

2

3 ME DENIS GALLANT :

4 Q. **[131]** Vous êtes d'accord avec moi que monsieur
5 Gionet, là, il s'interroge fortement pourquoi vous
6 amenez ce dossier-là à la SOLIM, là, compte tenu
7 que ça se passe à l'étranger?

8 R. Madame la Présidente, c'est que je vous expliquais
9 le cheminement qu'on avait fait parce qu'il fallait
10 absolument qu'il y ait des retombées, puis la
11 discussion que j'avais eue avec Jean-Marc Daigle,
12 puis Jean aussi, lorsque j'avais rencontré Jean
13 Lavallée, « Il fallait absolument qu'il y ait des
14 retombées », c'est là-dessus qu'on a développé
15 ensemble pour essayer d'avoir puis c'est là qu'on
16 avait rencontré le SEP pour qu'il y ait des travaux
17 qui se fassent en « shop » au Québec et les
18 travailleurs de la construction pouvaient aller
19 puis ça prenait une entreprise dans la
20 construction, c'est le cheminement. Je vous
21 explique le cheminement. C'est certain qu'au
22 commencement, il fallait qu'on discute pour
23 l'orienter, pour qu'il ait toutes les chances
24 possibles que le dossier chemine puis qu'il ait un
25 investissement qui soit fait dessus.

1 Q. **[132]** O.K.

2 R. C'est le travail qu'on a fait, Madame la
3 Présidente.

4 Q. **[133]** O.K. Vous êtes d'accord que ce dossier-là,
5 peut-être qu'il vous a pas été envoyé par... par
6 Louis-Pierre Lafortune, selon votre témoignage,
7 mais encore là, c'est un dossier pour rendre
8 service à des chums?

9 R. Bien, Madame la Présidente, Jean-Marc Daigle, c'est
10 pas... c'était pas un de mes chums, pas du tout,
11 là.

12 Q. **[134]** N'est-il pas exact qu'il vous a payé, et ce
13 que vous avez dit tantôt, là, vous avez parlé, là,
14 si on parlait de développer un Club Med en Floride,
15 c'est exact?

16 R. C'est... Madame la Présidente, c'est... c'est
17 sur... c'est pour ça on tombe dans... dans
18 l'ensemble, mais c'était tout... c'était l'ensemble
19 des Clubs Med que... c'est parce que c'est un
20 propriétaire du Québec, là, le Club Med, c'était
21 l'ensemble des Clubs Med au niveau mondial qu'il y
22 a avait des rénovations à faire et des
23 modifications. C'est sur l'ensemble des territoires
24 des Clubs Med.

25 Q. **[135]** C'est exact de dire qu'il vous a payé un

1 voyage tout frais payés au Club Med du cinq (5)
2 décembre deux mille huit (2008) au douze (12)... au
3 douze (12) décembre deux mille huit (2008), donc
4 sept jours à vous et votre épouse?

5 R. J'ai confirmé comme quoi qu'on avait été visiter
6 les lieux concernés pour voir les investissements,
7 les travaux qu'il y avait à faire là.

8 Q. **[136]** Bon.

9 R. J'étais présent là, Madame la Présidente.

10 Q. **[137]** Vous étiez présent puis moi, je vais vous
11 faire écouter une conversation quand vous revenez
12 de voyage.

13 R. Hum hum.

14 Q. **[138]** Donc, vous revenez de voyage le douze (12)
15 décembre. Le quinze (15) décembre, vous parlez à
16 monsieur Gionet, onglet 74.

17 (10:54:34)

18 LA GREFFIÈRE :

19 1042.1 et 1042.2.

20

21 102P-1042.1 : Écoute électronique 08-0432-1550
22 du 15 décembre 2008

23

24 102P-1042.2 : Transcription de l'écoute
25 électronique 08-0432-1550 du 15

1 décembre 2008

2

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[139]** Donc, quinze (15) décembre deux mille huit
5 (2008), dix-sept heures cinquante-huit (17h58)
6 entre Guy Gionet et Jocelyn Dupuis.

7

8 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

9

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[140]** Alors, je comprends que vous étiez en
12 vacances?

13 R. Madame la présidente, j'explique encore une autre
14 fois, j'ai été là en compagnie de Jean-Marc Daigle
15 puis c'est certain que c'était pas un travail qui
16 était dur à faire, mais j'étais en travail, aussi,
17 en même temps qu'en vacances.

18 Q. **[141]** O.K. Donc, vous étiez, vous étiez au Club
19 Med, à Columbus, où est-ce qu'il n'y avait pas de
20 rénovation à faire du tout, c'est un des plus
21 beaux, un des plus beaux Club Med, quatre tridents,
22 je pense, ce que vous avez dans le mieux, alors
23 pourquoi il vous a amené dans celui-là?

24 R. Madame la présidente, il y avait des rénovations à
25 faire à Columbus, aussi.

1 Q. **[142]** À ce moment-là, oui?

2 R. Je vous mentionne qu'est-ce que Jean-Marc Daigle me
3 disait dans le temps.

4 Q. **[143]** O.K. Est-ce que c'est ça que vous avez
5 constaté pendant une semaine, qu'il y avait des
6 rénovations à faire?

7 R. Bien, il y avait une partie qui avait été rénovée
8 puis une partie qui n'était pas rénovée, j'ai
9 remarqué ça, madame la présidente.

10 Q. **[144]** Parfait. Et je comprends que quand vous
11 parlez à monsieur Lafortune au mois de juin, à la
12 fin juin, quand vous parlez à monsieur Gionet en
13 juillet, vous êtes directeur de la FTQ Construction
14 et vous poussez un dossier que peut-être,
15 possiblement que l'explication que vous avez
16 donnée, peut-être ça toucherait quelques
17 travailleurs québécois et pourquoi en date du
18 quinze (15) décembre deux mille huit (2008), alors
19 que vous êtes un retraité, que vous vous apprêtez à
20 partir trois mois et demi pour la Floride, vous
21 poussez encore la dossier?

22 R. Pour moi, je vous le dis, madame la présidente,
23 c'est un bon dossier puis je l'ai poussé jusqu'à
24 tant qu'on aie des réponses là-dessus puis c'est ça
25 que j'ai fait.

1 Q. **[145]** O.K. Et remercier, également, votre ami Jean-
2 Marc Daigle pour vous avoir payé un voyage d'une
3 semaine avec votre épouse?

4 R. Madame la présidente, ce n'est pas la réponse que
5 je vous ai donnée. C'est la réponse que maître
6 Gallant mentionne. Moi, je vous dis, j'ai été au
7 travail en même temps, aussi. Je négligerai pas que
8 c'était agréable, madame la présidente.

9 LA PRÉSIDENTE:

10 Q. **[146]** Mais ce qu'on retient, c'est que ce n'était
11 pas votre ami et que malgré que ça soit pas votre
12 ami, il vous a payé un voyage d'une semaine de
13 vacances à Columbus Isle?

14 R. Comme je vous l'ai spécifié avec les...

15 Me DENIS GALLANT:

16 Q. **[147]** Il est onze heures (11h), malgré qu'on a
17 arrêté cinq minutes, je vais demander la pause.

18 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

19

20 REPRISE DE L'AUDIENCE

21 LA GREFFIÈRE :

22 Monsieur Jocelyn Dupuis, vous êtes sous le même
23 serment.

24 R. Oui, Madame.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[148]** Juste pour... pour revenir sur monsieur
3 Daigle, manifestement, ce qu'on a compris de la
4 conversation qu'on a déposée, manifestement, c'est
5 une personne qui était proche de Louis-Pierre
6 Lafortune?

7 R. Madame la Présidente, à savoir quelle connaissance
8 il avait avec Louis-Pierre Lafortune, je peux pas
9 vous affirmer s'il était vraiment proche ou loin
10 parce que, moi, comme je vous dis, le dossier,
11 lorsqu'il m'a été apporté en début, c'est pas avec
12 Louis-Pierre Lafortune, ça fait que je peux pas
13 certifier un ou l'autre.

14 (11:33:26)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[149]** C'est avec qui?

17 R. Richard Goyette qui me l'avait apporté au bureau
18 pour le transférer, Madame la Présidente.

19 Q. **[150]** Ah! Oui.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. **[151]** Très bien. Savez-vous si... si Jean-Marc
22 Daigle a... a un certain lien avec Raynald
23 Desjardins? Est-ce que c'est à votre connaissance?
24 Parenté? Amitié avec... dans l'entourage de Jean-
25 Marc Daigle?

1 R. Madame la Présidente, je pense que le dossier a été
2 refusé au Fonds.

3 Q. [152] C'est pas ça ma question.

4 R. Bien, vous... je réponds pour Raynald Desjardins,
5 il a aucun lien de parenté avec Raynald Desjardins.

6 Q. [153] O.K. Et vous vous en alliez dire, je pense,
7 que le dossier a été refusé au Fonds. Pour quelle
8 raison?

9 R. Parce que la femme de monsieur Daigle, c'est une
10 Desjardins, puis ils ont... ils ont pensé que
11 c'était... ils avaient de la parenté ensemble, puis
12 il y a aucune parenté avec les deux.

13 Q. [154] Si je vous disais que...

14 R. C'est ça que j'ai su.

15 Q. [155] Si je vous disais que le dossier avait
16 d'abord été accepté puis... mais... mais que le
17 Fonds a jamais déboursé là-dedans, est-ce que, ça,
18 ce serait plus plausible? Que, dans un premier
19 temps, le dossier a été accepté, mais le Fonds a
20 décidé de pas aller de l'avant.

21 R. Oui, bien, il y a un premier montant que je vous
22 mentionnais, Madame la Présidente, qui a été donné
23 par SOLIM, à l'intérieur de ça, mais qui a pas été
24 déboursé. Et l'investissement était plus majeur et
25 il y a eu un arrêt de procédures à l'intérieur de

1 ça.

2 Q. **[156]** Parfait. Donc... donc on comprend que autant
3 pour... malgré qu'il y a une erreur sur le nom ou
4 la personne, il faut jamais que le nom
5 « Desjardins » apparaisse, autant pour le Fonds que
6 pour la SOLIM, c'est exact?

7 R. Ça a l'air à ça, Madame la Présidente.

8 Q. **[157]** Ça a l'air à ça. Parfait. Je vais faire
9 entendre une conversation, cette fois-ci...
10 Attendez une petite seconde que je retrouve ma
11 note. Onze (11) juillet. Ça va être l'onglet 58.
12 Donc, une... ça a déjà... ça a déjà été déposé
13 lorsque monsieur Borsellino a témoigné, donc sous
14 la cote 36P-422.2. C'est une conversation entre
15 Jocelyn Dupuis et Joe et monsieur Borsellino avait
16 reconnu sa voix là, donc c'est monsieur Borsellino,
17 donc on va l'écouter.

18

19 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

20

21 Q. **[158]** Alors, Monsieur Dupuis, ce qu'on comprend
22 c'est qu'on est la veille de Noël, donc le vingt-
23 quatre (24) décembre deux mille huit (2008). Alors,
24 ce qu'on comprend c'est que vous êtes toujours là
25 et vous vous arrangez que les dossiers des vos

1 chums passent, c'est exact?

2 R. Bien, je suis pas toujours là, mais j'essaie que
3 les dossiers de mes chums passent encore.

4 Q. **[159]** Et Rénauld Grondin c'est votre homme à
5 l'intérieur, c'est exact?

6 R. J'ai demandé à Rénauld qu'il s'occupe des dossiers,
7 oui.

8 Q. **[160]** O.K. Donc, Rénauld Grondin, c'est lui qui va
9 continuer. Et Michel Arsenault ne sait pas que vous
10 êtes derrière Rénauld Grondin, c'est exact?

11 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

12 Q. **[161]** C'est ça. Parfait. Et monsieur... monsieur
13 Borsellino est également quelqu'un qui... qui est
14 un de vos amis, c'est exact?

15 R. Exact.

16 Q. **[162]** Exact.

17 R. C'est bien ça.

18 Q. **[163]** C'est également quelqu'un, vous avez reçu à
19 l'automne de deux mille huit (2008) vous aviez reçu
20 un cadeau d'un voyage au Club Méditerranée aux
21 Bahamas et c'est exact de dire que monsieur
22 Borsellino également était pas en reste, lui ce
23 qu'il vous a offert c'est un voyage de dix jours
24 tous frais payés en Italie. C'est exact?

25 R. J'ai été avec Joe Borsellino en Italie la veille

1 que je quitte les rangs de la FTQ Construction.

2 Q. **[164]** Vous avez été avec monsieur Borsellino, si je
3 ne m'abuse, à partir du quinze (15) octobre jusqu'à
4 peu près au vingt-cinq (25) octobre deux mille huit
5 (2008), exact?

6 R. Moi j'ai été, là, Madame la Présidente, une
7 douzaine de jours, une quinzaine de jours, je m'en
8 souviens pas exactement.

9 Q. **[165]** Et selon monsieur Borsellino, monsieur
10 Borsellino a tout payé les dépenses de tout le
11 monde, c'est exact?

12 R. Mais moi monsieur Borsellino a tout payé mes
13 dépenses quand j'étais là, les dépenses des autres
14 je peux pas le confirmer, mais moi oui.

15 Q. **[166]** Ça vous pouvez pas le confirmer. Parfait.
16 Monsieur Borsellino, un ami à vous, Yves Lortie
17 est-ce que c'était un ami à vous également, à ce
18 moment-là, Genivar?

19 R. Yves Lortie était pas un ami à moi, mais c'est une
20 personne que je connaissais, il travaille dans une
21 firme d'ingénierie où est-ce qu'on fait affaire en
22 tant que FTQ Construction, oui.

23 Q. **[167]** Et également une firme d'ingénierie avec qui
24 vous avez affaire pour obtenir votre deuxième
25 brevet dans Carboneutre, exact? Pas Yves Lortie

1 personnellement, mais Genivar?

2 R. Bien Genivar travaillait dans le dossier de ECN,
3 SICN assez régulièrement.

4 Q. **[168]** Parfait. Robert Marcil, lui, à ce moment-là,
5 est-ce que vous le connaissiez monsieur Marcil?

6 R. Aucunement, Madame la Présidente. Je l'ai connu à
7 l'aéroport.

8 Q. **[169]** O.K. Et monsieur Borsellino, il vous l'a
9 présenté lui comme un ami à lui?

10 R. Non, il me l'a présenté comme une personne qui
11 travaillait à la Ville de Montréal, Madame la
12 Présidente.

13 Q. **[170]** O.K. Et est-ce qu'il vous a expliqué pourquoi
14 monsieur Marcil se joignait déjà aux trois couples
15 déjà formés?

16 R. Il me disait comme quoi que oui il s'en venait avec
17 nous autres en voyage, que c'était quand même une
18 personne qui travaillait avec lui lorsqu'il était à
19 la Ville.

20 Q. **[171]** Parfait. Et vous avez répondu à ma question
21 en disant, vous il vous a payé votre voyage, vos
22 dépenses, mais vous ignorez s'il a payé ceux de
23 monsieur Marcil. Est-ce que c'est ça?

24 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

25 Q. **[172]** C'est ça que vous nous dites. Parfait. Ce

1 qu'on comprend également, ce qu'on comprend
2 également des paroles que vous avez puis je veux
3 vraiment pas rentrer là-dedans non plus, c'est-à-
4 dire que vous êtes maintenant, vous êtes maintenant
5 à l'emploi de Carboneutre. À ce moment-là, vous
6 vous partez pour trois mois et demi à l'extérieur,
7 donc, en Floride, un voyage pour... pour l'hiver.
8 Monsieur Borsellino, est-ce que vous avez une
9 entente que vous allez faire du démarchage pour
10 lui?

11 R. Une entente...

12 Q. **[173]** Après du Fonds de solidarité et de la SOLIM,
13 c'est ce qu'on comprend des conversations, c'est-à-
14 dire qu'il vous demande de passer des dossiers?

15 R. Mais j'ai... j'ai... vous avez montré ça, là. Je me
16 souviens que j'ai intervenu vis-à-vis Joe
17 Borsellino pour... avec lui pour des dossiers qu'il
18 me demandait et j'ai référé Rénald Grondin pour
19 s'occuper des dossiers, Madame la Présidente.

20 Q. **[174]** C'est exact de dire que monsieur... monsieur
21 Gionet dans une conversation précédente, lui il
22 voulait s'assurer que... il voulait s'assurer qu'il
23 y ait... qu'il y ait des retombées au Québec et que
24 vous lui avez suggéré que la firme de monsieur
25 Borsellino qui est une firme québécoise pourrait

1 faire l'affaire, c'est exact?

2 R. Oui, la firme, il avait une entreprise dans le
3 domaine commercial industriel aussi, mais c'est une
4 entreprise qui ferait beaucoup de bâtiments.

5 Q. **[175]** O.K. On comprend que Opron est à... à
6 monsieur Borsellino ce que Gastier est à monsieur
7 Accurso, ce qui veut dire que et Opron et Gastier
8 ne font pas de contrats publics, c'est du
9 résidentiel ou d'autres...

10 R. Je pense que les deux entreprises, moi c'est des
11 choses qui peut arriver qu'ils font des contrats
12 publics, mais d'après moi ça doit être très
13 restreint, je pense que c'est plutôt, Opron je l'ai
14 juste connu dans le contrat privé, je l'ai jamais
15 connu dans le contrat public. Et Gastier la même
16 chose, Madame la Présidente.

17 Q. **[176]** O.K. Alors, et vous me confirmez que quand
18 vous dites, vous répondez et, là, je suis à la page
19 6, ligne 139 :

20 Ça fait que moi j'ai toutes mes
21 affaires avec Rénald Grondin et puis
22 on passe tous les dossiers.

23 Donc, c'est-à-dire qu'à ce moment-là, en anglais on
24 appelle ça un « inside man », c'est monsieur
25 Grondin?

1 R. Bien, Madame la Présidente, lorsqu'on dit « tous
2 les dossiers », c'est des dossiers qu'on essaie de
3 cheminer, puis Rénauld les emportera, puis le Fonds
4 analysera les dossiers, ainsi de suite. La personne
5 qui les emportait c'était Rénauld Grondin, oui.

6 Q. [177] O.K. Vous allez être d'accord avec moi que
7 monsieur Grondin va s'assurer également du suivi
8 pendant votre... pendant votre absence du Québec,
9 pendant trois mois et demi, va s'occuper de vos
10 dossiers qui sont actifs. Donc, va s'occuper de
11 Club Med, oui?

12 R. Oui, Madame la Présidente, d'après moi, oui.

13 Q. [178] Oui. Va s'occuper également de... de faire le
14 suivi sur Carboneutre avec monsieur Joe Bertolo,
15 exact?

16 R. Avec Carboneutre, Joe Bertolo, c'est des choses qui
17 est possible aussi.

18 Q. [179] Des choses qui est possible également. Va
19 s'assurer également un suivi des dossiers de Ronnie
20 Beaulieu parce que monsieur Grondin connaît
21 également très bien Ronnie Beaulieu. C'est exact?

22 R. Oui, il le connaît très bien.

23 Q. [180] Parfait. Maintenant, nous allons aller à
24 l'onglet 76.

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 C'est une écoute.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[181]** Oui, c'est une écoute, alors, c'est l'écoute
5 du dix-neuf (19) février entre Jocelyn Dupuis et
6 Joe Borsellino. Attendez une petite minute, c'est
7 peut-être une mauvaise note.

8 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

9 75. C'est l'onglet 75.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[182]** Oui, l'onglet 75, parfait.

12 LA GREFFIÈRE :

13 1043.1 et 1043.2.

14 Me DENIS GALLANT :

15 1043.

16 LA GREFFIÈRE :

17 .1, 1043.2.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Merci.

20

21 102P-1043.1 : Écoute électronique 08-0482 -0871
22 du 19 février 2009

23

24 102P-1043.2 : Transcription de l'écoute
25 électronique 08-0482 -0871 du 19

1 février 2009

2

3 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

4

5 Q. **[183]** Parfait. Alors, Jean-Marc, on comprend, là,
6 de cette conversation-là qu'il y a un suivi quant à
7 Jean-Marc Daigle. Quand on parle Guy, « Guy Gionet
8 va faire les deux », il va faire les deux quoi?

9 R. Madame la Présidente, je sais pas c'est quoi que je
10 peux mentionner là-dedans, je veux dire le souvenir
11 est pas bon, il faudrait que je verrais de nouveau
12 les deux quoi? Ça doit être deux contrats qu'il
13 avait, là, je le sais pas Madame la Présidente.

14 Q. **[184]** Si je vous suggère que c'est... c'est...
15 c'est d'aller de l'avant avec Club Med et Parasuco,
16 est-ce que ça se peut ça?

17 R. C'est des choses qui est possibles, Madame la
18 Présidente.

19 Q. **[185]** Et Parasuco, effectivement, c'est, je pense
20 que ce sont des jeans, donc qui relève en rien avec
21 la construction, c'est exact?

22 R. Non, mais les jeans...

23 Q. **[186]** Ou des boutiques plutôt?

24 R. Bien je pense pas que ce soit les jeans, Madame la
25 Présidente, parce que Guy Gionet s'occupe pas de

1 ça, ça fait que c'est pas Guy Gionet qui va
2 s'occuper de ça.

3 Q. **[187]** Ça serait quoi?

4 R. Je le sais pas, j'ai aucune idée c'est quoi les
5 deux, là.

6 Q. **[188]** Puis quand monsieur Borsellino vous parle de
7 Parasuco, il parle de quoi?

8 R. Parasuco, c'est des jeans, un investissement, puis
9 ça, des jeans, un investissement, c'est le Fonds
10 général et non...

11 Q. **[189]** Et non SOLIM?

12 R. ... la division SOLIM.

13 Q. **[190]** O.K.

14 R. Et non SOLIM.

15 Q. **[191]** Donc, SOLIM, il faut que ça soit des
16 terrains, de l'immobilier ou des trucs comme ça,
17 c'est exact?

18 R. SOLIM a une division immobilier, c'est l'ensemble
19 de l'immobilier.

20 Q. **[192]** Parfait. Qu'est-ce qui devait sortir, à ce
21 moment-là?

22 R. J'ai aucune espèce d'idée, dans le temps je devais
23 m'en souvenir, mais là, aujourd'hui, je peux pas
24 vous dire vraiment qu'est-ce c'est qu'il en était.

25 Q. **[193]** Parce que vous dites... je vais... à la page

1 2:

2 Bien moi, moi, Richard m'en a pas
3 parlé, ils ont arrêté Radio-Canada,
4 c'est arrêté, mais il était supposé
5 d'avoir sorti, il était supposé de
6 sortir quelque chose sur la presse
7 bon, et caetera, et ce que ça dit, c'est pas Louis,
8 c'est lui « Lui il dit, lui, il dit, il a peur en
9 hostie »... Je suis désolé. Dans l'emportement.

10 R. Je suis à veille de commencer à sacré, Madame la
11 Présidente.

12 Q. **[194]** C'est qui que monsieur Borsellino...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Oui, je comprends que vous ayez de la difficulté à
15 vous retenir.

16 R. J'mai retenu toute la semaine, Madame la
17 Présidente.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. **[195]** C'est qui que monsieur Borsellino est allé
20 remercier?

21 R. Madame la Présidente, je vous le dis honnêtement,
22 je m'en souviens pas de ça, c'est pas parce que je
23 veux pas, je m'en souviens pas aucunement de cette
24 conversation-là.

25 Q. **[196]** O.K. On va dans... prochaine conversation,

1 76, parler de certaines connaissances à vous puis à
2 monsieur Borsellino, peut-être ça va vous
3 rafraîchir la mémoire.

4 R. Peut-être.

5 (11:57:40)

6 LA GREFFIÈRE :

7 1044.1 et 1044.2.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[197]** 1044... Alors on est rendu au mois d'avril,
10 le deux (2) avril, conversation à partir de neuf
11 heures trente-cinq (9h35)... dix-neuf heures
12 trente-cinq (19h35), je m'excuse, Jocelyn...
13 Jocelyn Dupuis et Joe Borsellino.

14

15 102P-1044.1 : Écoute électronique 08-0482_2127
16 du 2 avril 2009

17

18 102P-1044.2 : Transcription de l'écoute
19 électronique 08-0482_2127 du 2
20 avril 2009

21

22 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

23

24 Me DENIS GALLANT :

25 Q. **[198]** Donc, ce qu'on comprend, cette conversation

1 du deux (2) avril deux mille neuf (2009), donc vous
2 êtes encore sur le point de... de sortir dans les
3 médias, vous racontez toute la même histoire à Joe
4 Borsellino. On comprend également que vous avez
5 fait une rencontre fortuite avec monsieur Accurso,
6 c'est exact, au Bleu Blanc Rouge?

7 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

8 Q. **[199]** O.K. Et qu'à ce moment-là... ça serait un
9 euphémisme de dire que c'est... c'était pas l'amour
10 entre vous deux, loin de là, vous dites même que si
11 vous aviez été plus jeune, je pense qu'il voyait le
12 plancher de proche?

13 R. Ah! pas une question de plus jeune.

14 Q. **[200]** O.K.

15 R. Même à l'âge que je suis là.

16 Q. **[201]** Parfait. Ceci étant dit... ceci étant dit, on
17 comprend que, compte tenu que vous allez être en
18 affaires avec monsieur Accurso dans les mois qui
19 vont suivre, donc six mois plus tard vous allez
20 recevoir un chèque de Louisbourg construction. On
21 comprend que la situation a changé, là, un petit
22 peu plus tard avec monsieur Accurso, vous vous êtes
23 réconciliés?

24 R. Madame la Présidente, je l'ai expliqué de long en
25 large, sur la question que vous m'avez posée, toute

1 la situation.

2 Q. **[202]** Est-ce que, monsieur Borsellino, lui s'est
3 réconcilié avec monsieur Accurso?

4 R. Madame la Présidente, même lorsque j'étais comme
5 directeur général de la FTQ Construction, moi et
6 Jean Lavallée, on a fait des rencontres, parce que
7 c'est deux entrepreneurs qui sont en compétition,
8 puis on a essayé de... que les deux se parlent mais
9 ça a pas fonctionné.

10 Q. **[203]** Est-ce que...

11 R. C'est choses qui arrivent (inaudible)...

12 Q. **[204]** Est-ce que c'est exact de dire que monsieur
13 Borsellino et monsieur Accurso, en plus d'être des
14 compétiteurs dans le domaine de la construction,
15 étaient des... des compétiteurs pour avoir accès au
16 Fonds de solidarité et à... et à la SOLIM?

17 R. Mais, Madame la Présidente, Joe Borsellino a jamais
18 demandé de financement au Fonds de solidarité. Pour
19 son entreprise de construction, je parle. De
20 construction dans l'excavation.

21 Q. **[205]** Est-il exact de dire...

22 R. Non, dans Opron aussi. Il a pas fait de demande de
23 financement avec le Fonds. Il avait demandé pour...
24 une possibilité d'obtenir des contrats lorsqu'il a
25 acquis l'entreprise Opron lorsque SOLIM donnerait

1 des contrats. C'est sur ce genre-là qu'il voulait
2 aller à SOLIM.

3 Q. **[206]** Je vais vous poser une question très précise.
4 Est-il exact de dire que vous avez rencontré Tony
5 Accurso pour lui demander pourquoi il bloquait
6 systématiquement Jo Borsellino au Fonds de
7 solidarité?

8 R. Madame la présidente, non, j'ai rencontré Jo...
9 Tony Accurso pour lui demander une rencontre pour
10 que les deux se parlent entre eux autres, qu'ils
11 arrêtent de se chicaner parce que la FTQ
12 Construction faisait affaire, dans nos sections
13 locales, autant des opérateurs que des manoeuvres,
14 avec les deux entreprises, puis tout le monde se
15 connaissait, puis on a essayé de rapprocher les
16 deux individus puis ça n'a pas fonctionné.

17 Q. **[207]** Est-il exact de dire que vous avez, dans un
18 premier temps, rencontré Jean Lavallée pour lui
19 demander pourquoi systématiquement Accurso ne
20 voulait pas voir Borsellino au Fonds de
21 solidarité... recevoir du financement du Fonds de
22 solidarité, dans une première rencontre avec Jean
23 Lavallée?

24 R. Bien, j'ai rencontré Jean Lavallée concernant Jo
25 Bersellino et Tony Accurso puis les discussions que

1 j'ai eues avec lui, c'était vraiment pour essayer
2 qu'ils s'entendent entre eux autres pour travailler
3 ensemble, c'était sur ens-là, madame la présidente.

4 Q. **[208]** Est-il exact de dire que vous avez mentionné
5 à monsieur Jean Lavallée, à ce moment-là: « Je vais
6 aller voir directement Tony»?

7 R. C'est des choses qui est possible, madame la
8 présidente.

9 Q. **[209]** O.K. Vous...

10 R. Je ne me souviens pas des détails précis, mais je
11 sais qu'on a discuté ensemble de ça.

12 Q. **[210]** Vous ne l'excluez pas?

13 R. Je ne suis pas sûr, madame la présidente.

14 Q. **[211]** O.K. Et est-ce qu'on peut dire que cette
15 rencontre-là a eu lieu au printemps ou début de
16 l'été deux mille huit (2008)?

17 R. C'est des choses qui est possible, je ne m'en
18 souviens pas, des dates de ça, mais c'est des
19 choses qui est possible.

20 Q. **[212]** Parfait. Vous avez rencontré seul monsieur
21 Tony Accurso?

22 R. Je ne me souviens pas, madame la présidente.

23 Q. **[213]** Vous ne souvenez pas. Vous ne vous souvenez
24 pas. Et est-ce que monsieur Accurso a été réceptif
25 à la venue de monsieur Borsellino?

1 R. Pour qu'ils se rencontrent puis qu'ils fassent...
2 il n'était pas réceptif à ça.

3 Q. **[214]** Il n'était pas réceptif du tout?

4 R. Quand je parle de qu'ils s'entendent entre eux
5 autres pour arrêter la chicane d'entreprises, il
6 n'était pas réceptif à ça.

7 Q. **[215]** Vous êtes d'accord avec moi que la chicane
8 était beaucoup plus que les deux convoitaient le
9 Fonds?

10 R. Bien, comme je vous mentionne, madame la
11 présidente, c'est... moi, le principal point que je
12 voulais entre eux autres, c'est qu'ils communiquent
13 entre eux autres pour établir des bonnes relations
14 parce que les sections locales de la FTQ
15 Construction faisaient affaire avec les deux
16 entreprises puis je trouvais ça que c'était
17 important. Est-ce que cette rencontre-là avec
18 monsieur Accurso a fait en sorte que vous-même,
19 vous avec amélioré vos relations avec monsieur
20 Accurso par la suite?

21 R. Non, ma rencontre que j'ai améliorée, madame la
22 présidente, mes relations avec Tony Accurso, je
23 l'ai eu avec Jean Lavallée, moi et Tony Accurso.

24 Q. **[216]** Donc, si je comprends bien, minimalement, il
25 y a eu deux rencontres au printemps ou à l'été deux

1 mille huit (2008), avec Tony Accurso.

2 R. Excusez, madame la présidente, deux mille huit
3 (2008), ça, j'étais à la FTQ Construction.

4 Q. **[217]** Deux mille neuf (2009), c'est... désolé,
5 désolé, au printemps deux mille neuf (2009),
6 excusez, oui, oui, je vous ai induit en erreur.

7 R. Bien, j'ai... non, après, je n'ai pas eu de
8 rencontre avec Tony Accurso après que j'étais
9 quitté la FTQ Construction, qu'est-ce que je vous
10 parlais, madame la présidente, probablement,
11 j'avais peut-être mal compris la question, c'était
12 concernant les rencontres que j'ai fait avec Tonny
13 Accurso...

14 Q. **[218]** O.K.

15 R. ... c'était lorsque j'étais comme directeur général
16 de la FTQ Construction puis en deux mille neuf
17 (2009), j'étais plus directeur général de la FTQ
18 Construction.

19 Q. **[219]** Je reviens, je reviens, excusez-moi, j'ai
20 peu, si vous avez compris deux mille huit (2008),
21 c'est deux mille neuf (2009), vous avez la
22 rencontre, je vous mets, là, des dates, vous avez
23 la rencontre le deux avril deux mille neuf (2009),
24 pas une rencontre, vous avez une conversation avec
25 Jo Borsellino, dans laquelle vous dites: « Je suis

1 prêt à sortir public» et vous déblatérez sur
2 Accurso que Accurso a amené deux maires ou c'est
3 monsieur Borsellino qui le dit, soit Terrebonne et
4 Mascouche, sur le bateau, Bernard Girard et
5 compagnie, compagnie. Et on sent que vous le
6 détestez profondément à ce moment-là et monsieur
7 Borsellino semble être également quelqu'un qui ne
8 l'aime pas, qui ne l'apprécie pas également.

9 Ceci étant dit, ma question était la
10 suivante, après cette rencontre-là, manifestement,
11 vous avez rencontré Tony Accurso, exact? Et vous
12 lui avez demandé d'arrêter les chicanes avec Jo
13 Borsellino, exact?

14 R. Non, non, non, non, non, non.

15 Q. **[220]** Non? C'est pas... ça, c'est faux, ça?

16 R. Non, madame la présidente, j'ai rencontré Tony
17 Accurso avec Jean Lavallée lorsque je l'ai
18 rencontré à Bleu Blanc Rouge, je l'ai rencontré
19 dans le courant de l'été, comme je vous disais,
20 dans le courant de l'été, je l'ai rencontré cette
21 année-là puis j'ai réglé avec lui concernant le
22 problème d'intervention vis-à-vis la FTQ
23 Construction, que je vous ai mentionné v'là une
24 journée ou deux.

25 Q. **[221]** O.K. Je repose ma question et vous...

1 possiblement la même réponse, mais je veux vraiment
2 que vous la compreniez bien, c'est-à-dire suite à
3 ça, au printemps ou au début de l'été deux mille
4 neuf (2009), vous avez rencontré Jean Lavallée et
5 vous lui avez demandé qu'il dise à Accurso de
6 laisser un peu de place à Jo Borsellino, est-ce que
7 ça, c'est exact?

8 R. Je ne me souviens vraiment pas de ça, madame la
9 présidente.

10 Q. **[222]** Est-ce que vous pouvez l'exclure?

11 R. Je peux exclure ça, je pense que oui, je ne m'en
12 souviens pas, puis j'ai... pour moi, je pense que
13 non.

14 Q. **[223]** O.K. Vous avez rencontré, par la suite,
15 monsieur Accurso et est-ce que vous l'avez
16 rencontré seul, monsieur Accurso, printemps deux
17 mille neuf (2009), été deux mille neuf (2009), pour
18 lui parler le cas de Jo Borsellino?

19 R. Bien, je ne me souviens pas d'avoir parlé à Tony
20 Accurso du cas de Jo Borsellino.

21 Q. **[224]** O.K.

22 R. En deux mille neuf (2009), aucunement.

23 Q. **[225]** Parfait. Et juste pour être sûr qu'on dise la
24 même chose, qu'est-ce qui s'est passé lors de la
25 rencontre avec monsieur, parce que vous l'avez

1 rencontré monsieur Accurso parce que visiblement,
2 il a donné un contrat à votre compagnie de
3 consultants et on peut situer ça en raison du
4 chèque, parce que comme vous dites vous-même, vous
5 n'êtes pas payé à rien à faire, on peut situer ça
6 possiblement à l'été deux mille neuf (2009), une
7 rencontre avec Tony Accurso?

8 R. Oui, c'est après la rencontre qu'on a eue, moi,
9 Jean Lavallée et Tony Accurso.

10 Q. **[226]** O.K. Est-ce qu'il a été question de monsieur
11 Borsellino lors de cette rencontre-là?

12 R. Je me souviens pas qu'on aurait parlé de Tony
13 Accurso... de Joe Borsellino, mais je me souviens
14 des discussions que j'ai eues avec Tony Accurso
15 concernant la situation, Madame la Présidente, ça
16 c'est certain je me souviens de ça.

17 Q. **[227]** Concernant la situation de... de Joe
18 Borsellino?

19 R. Non, non, non, je parle, lorsque Tony Accurso avait
20 intervenu à la FTQ Construction et le problème que
21 je vous ai soulevé que j'avais entendu parler
22 lorsque j'étais en Floride.

23 Q. **[228]** O.K. Est-ce qu'on peut présumer que monsieur
24 Accurso n'avait pas de problème quand vos amis
25 demandaient du financement, que ce soit pour du...

1 par exemple Pascal, par exemple des Clubs Meds, et
2 caetera, mais quand c'était vraiment relié à
3 l'industrie de la construction, monsieur Accurso
4 faisait, par monsieur Jean Lavallée, du blocage au
5 Fonds de solidarité pour que d'autres entrepreneurs
6 tels que monsieur Borsellino ne puissent pas
7 obtenir du financement? Est-ce que c'est possible,
8 ça?

9 R. Oh, Madame la Présidente, je pense pas que monsieur
10 Accurso empêchait le financement de... de...
11 d'entreprises qui demandaient au Fonds suite à une
12 demande d'investissement dans l'entreprise, une
13 situation financière qui peut être... pas
14 vulnérable, en situation dangereuse, je pense pas
15 que Tony Accurso avait ce pouvoir-là au Fonds, là,
16 loin de là, je penserais pas.

17 Q. **[229]** Vous ne pensez pas?

18 R. Non.

19 (12:19:09)

20 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

21 Q. **[230]** C'est quoi la nature de l'intervention de
22 Tony Accurso dans l'élection de deux mille huit
23 (2008) que vous lui reprochez tant? Qu'est-ce qu'il
24 avait fait?

25 R. L'élection, c'est lorsqu'il y a eu une rencontre au

1 2007 à Québec, le congrès de la FTQ Construction et
2 il y a eu une rencontre... il y a eu un souper dans
3 un restaurant dans la région de Québec et Jean
4 Lavallée mentionnait que j'avais voulu faire un
5 putsch contre lui, à l'élection de, Madame la
6 Présidente, à l'élection pour présenter le... le...
7 le nouveau vice-président, mais le... le vice-
8 président qui va siéger à la FTQ centrale, on se
9 fait un caucus au congrès de la FTQ Construction et
10 j'avais eu une rencontre avec Jean Lavallée
11 concernant que l'exécutif m'avait demandé de
12 rencontrer Jean Lavallée pour savoir quand il
13 allait se retirer puis la relève qu'on avait, j'ai
14 tout expliqué de long en large depuis le début et
15 c'est là-dessus qu'au souper, monsieur Accurso a
16 rentré dans les rangs pour se mêler de ça puis
17 mentionner en disant, bien: « Congédie-le, sors-le
18 de là, il n'a plus d'affaire là » puis ainsi de
19 suite, c'est le début de la chaîne qu'il a embarqué
20 de se mêler à l'intérieur des élections de la FTQ
21 Construction, Madame la Présidente.

22 Q. [231] Ça, c'est le début, mais il y a une suite,
23 là, parce que vous faites référence à l'élection de
24 deux mille huit (2008), là, comment ça a continué
25 cette intervention-là de monsieur Accurso?

1 R. Ah, bien ça a toujours continué dans les
2 discussions que Jean Lavallée a avec, là, moi je
3 vous mentionne le problème majeur qu'on a eu à
4 l'interne de la FTQ Construction, qui a continué
5 puis on n'a pas réussi à s'entendre pour qu'il y
6 ait pas d'élections puis qu'on... qu'on continue à
7 dire la relève qu'on a mis en place, c'est... c'est
8 ces choses-là qui ont été faites, Madame la
9 Présidente.

10 Q. **[232]** Puis à l'élection de deux mille huit (2008)
11 précisément, est-ce qu'il a posé des gestes
12 particuliers pour appuyer le clan Lavallée, parce
13 que vous semblez... hier, vous disiez vraiment
14 l'élection de deux mille huit (2008), là, c'est ça?
15 Là, on est en deux mille sept (2007) quand
16 (inaudible)

17 R. Oui, mais ça c'est de deux mille sept (2007)... de
18 décembre deux mille sept (2007) à l'élection
19 octobre deux mille huit (2008), il y a toujours eu
20 des pourparlers puis essayer de rapprocher puis
21 essayer de se comprendre entre nous autres, puis il
22 y avait des interventions entre Jean Lavallée et
23 Tony Accurso. Lorsque j'ai rencontré Tony Accurso,
24 après que c'était terminé, en deux mille neuf
25 (2009), on a tout mis sur table, Madame la

1 Présidente, qu'est-ce que le commissaire Lachance
2 me mentionne présentement, on a tout mis ça en
3 situation et il a mentionné que c'est Jean Lavallée
4 qui... il rapportait qu'est-ce qui se faisait puis
5 lui, il embarquait dans le processus de ça.

6 Q. **[233]** Il embarquait dans le processus pour faire
7 quoi précisément, là? Pour conseiller Jean
8 Lavallée?

9 R. Bien pour que... pour que l'équipe qu'on voulait
10 avoir en place, la relève qu'on avait prévue à la
11 FTQ Construction passe pas.

12 Q. **[234]** Passe pas, qu'on les congédie avant qu'il
13 remplace Jean Lavallée?

14 R. Bien moi...

15 Q. **[235]** C'était pour ça à partir de deux mille sept
16 (2007), là?

17 R. C'est ça. Moi, j'ai été, je vous l'ai expliqué,
18 Madame la Présidente, j'ai été... mes comptes de
19 dépenses, je vous ai expliqué tout de long en large
20 cette affaire-là, mais des suites que ça a arrivé
21 que j'ai été... je n'ai pas renouvelé mon mandat,
22 mais c'est... c'est l'autre équipe qui prend ça en
23 place avec Jean Lavallée était d'un bord, moi
24 j'étais dans un autre bord puis eux autres, ils
25 étaient certains qu'ils allaient gagner. Bien, je

1 vous ai expliqué de long en large tout le processus
2 à l'intérieur de ça, mais il y avait toujours une
3 implication d'après ce que... qui m'a été rapporté,
4 que Tony Accurso était avec Jean Lavallée à
5 l'intérieur de ça.

6 Q. **[236]** Cette élection-là de deux mille huit (2008),
7 vous poussiez fort vos candidats à vous puis vous
8 avez dit que c'est parce que monsieur Goyette avait
9 la même philosophie vis-à-vis les travailleurs de
10 la construction. La réalité de ça, aussi, c'est que
11 peu à... rapidement après l'élection, vous voulez
12 que monsieur Goyette rencontre les gens du Fonds,
13 c'était pas juste la philosophie de défense des
14 travailleurs, c'est également le lien possible
15 d'intervention au niveau du Fonds.

16 R. Vraiment pas, madame la présidente, parce que...

17 Q. **[237]** Bien, pourquoi vous forcez la rencontre entre
18 monsieur Goyette puis quelqu'un qui siège au Fonds?

19 R. Bien, madame la présidente, c'est vraiment la
20 situation, lorsqu'on a fait l'élection, puis même à
21 l'intérieur, lorsqu'on a finalisé l'entente avec
22 Jean Lavallée, moi puis Jean Lavallée, puis Michel
23 Arsenault s'avait impliqué à l'intérieur,
24 contrairement à ce qu'il dit qu'il m'a exigé de
25 démissionner, ça n'a jamais eu lieu parce qu'il a

1 aucun pouvoir à la FTQ Construction, je vous l'ai
2 expliqué de long en large, cette affaire-là et
3 Michel Arsenault lui-même m'avait mentionné:
4 « Jocelyn, si tu as des dossiers au Fonds lorsqu'on
5 continuera, après, tu viendras me voir, puis moi,
6 je les acheminerai puis on va travailler
7 ensemble. » C'est... je n'avais pas besoin de
8 Richard Goyette puis qu'il soit en Fonds de
9 solidarité, cette affaire-là, s'il y avait quelque
10 chose par la suite, tu sais, c'était vraiment clair
11 puis je pense qu'on était là pour essayer de
12 travailler ensemble, puis pour moi, madame la
13 présidente, puis je vous l'ai expliqué, je sais
14 qu'il y a bien du monde qui a de la misère à me
15 croire, bien, moi, j'ai jamais fait partie du crime
16 organisé, même si je connaissais du monde, ça, je
17 vous le dis honnêtement, puis c'est très clair dans
18 ma tête à moi, je ne me suis jamais caché de ça
19 puis quand j'apportais des dossiers au Fonds,
20 c'était des dossiers qui étaient prêts à une
21 vérification globale pour que le Fonds accepte ou
22 refuse. C'était pas moi qui décidait ça.

23 Q. **[238]** Est-ce que c'est pas un des avantages d'avoir
24 poussé votre propre, vos propres candidats, puis de
25 les avoir fait gagner l'élection, une forme

1 d'assurance à l'effet qu'ils n'étaient pas pour
2 vous poursuivre, par la suite, si c'était votre
3 propre gang qui dirigeait la FTQ Construction,
4 parce que vous êtes poursuivi présentement, donc
5 avec le matériel qu'eux avaient, est-ce que vous
6 pensiez que avec une autre gang, cette gang-là
7 aurait pu vous poursuivre?

8 R. Non, madame la présidente, il y avait eu une
9 entente globale des dirigeants de la FTQ
10 Construction votée par... recommandée par
11 l'exécutif, position, une résolution de l'exécutif,
12 connaissance de cause, transférée au meeting de
13 direction, acceptée par les directeurs avec la
14 représentativité, l'entente finale que j'ai faite
15 avec eux autres que je me représentais plus à la
16 FTQ Construction, ça fait que l'équipe qui était
17 après acceptait l'entente qui avait été finalisée
18 avec Jocelyn Dupuis concernant... puis là, je ne
19 veux pas rentrer dans mon débat que je vais faire
20 devant la Cour, madame la présidente, mais ça avait
21 été finalisé complètement, une entente globale
22 acceptée dans le cheminement qu'est supposé d'être
23 selon les statuts et règlements.

24 Q. **[239]** Je comprends qu'avant votre départ, le comité
25 exécutif avait... s'était entendu à l'effet qu'il

1 n'était pas pour vous poursuivre, est-ce que c'est
2 ça?

3 R. C'est bien ça, madame la présidente.

4 Q. **[240]** Mais là, vous êtes au comité exécutif, vous?

5 R. Non, moi, c'est... moi...

6 Q. **[241]** C'est avant votre départ que ça a été décidé?

7 R. Moi, madame la présidente, j'étais présent au
8 comité exécutif avec aucun vote. Je ne votais pas à
9 l'exécutif, moi. L'exécutif, c'est composé de sept
10 personnes dont un président puis six autres
11 personnes puis c'est eux qui prennent les positions
12 en connaissance de cause et moi, je ne vote pas là-
13 dedans. Je ne suis pas... je suis présent pour vous
14 donner les rapports, mais je ne vote pas.

15 Q. **[242]** O.K. Vous ne votez pas. Est-ce que vous étiez
16 présent lorsqu'on a discuté de ça, au comité
17 exécutif? Étiez-vous dans la salle?

18 R. Non, j'étais pas dans la salle, je pense, cette
19 rencontre-là. Si je me souviens bien, je pense que
20 j'étais pas présent, mais je ne suis pas certain,
21 madame la présidente. Pour vous expliquer, pour
22 être certain, c'est que j'avais aucun pouvoir
23 décisionnel de votation à l'exécutif.

24 Me DENIS GALLANT:

25 Q. **[243]** Monsieur Dupuis, si je reviens à la

1 conversation qu'on a déposée sous 1044.1 et 44.2 en
2 date du deux avril deux mille neuf (2009), lorsque
3 vous parlez à Jo Borsellino, alors, à la ligne 62,
4 quand vous dites: « C'est ce bateau-là qui m'a fait
5 congédié », c'est exact de dire que les décisions
6 ont été prises à ce moment-là?

7 R. Ah, madame la présidente...

8 Q. **[244]** C'est-à-dire qu'il y avait du monde important
9 sur ce bateau-là et que...

10 R. Madame la présidente, lorsque tu es en situation de
11 rage que j'étais, c'est certain qu'on dit toutes
12 sortes de choses, mais c'est certain qu'il y a eu
13 des discussions là avec Jean Lavallée puis Bernard
14 Girard, ils ont été ensemble, ça fait qu'il y a eu
15 des discussions qui doivent s'avoir (sic) faites là
16 ensemble. C'est ça que je pensais puis j'exprimais.

17 Q. **[245]** Est-ce que c'est exact de dire que c'est
18 monsieur Accurso qui va donner son grain de sel
19 pour que le dossier de Ronnie Beaulieu ne passe
20 pas, selon votre connaissance, et pour ça, vous lui
21 en voulez tellement à Accurso?

22 R. Non, le dossier à Ronald Beaulieu a été accepté,
23 acheminé, ça a opéré, c'était finalisé, ça.

24 Q. **[246]** Regardez...

25 R. Il n'y a pas eu de blocage là-dedans puis monsieur

1 Accurso ne pouvait pas intervenir dans un dossier
2 semblable.

3 Q. **[247]** Alors, quand...

4 R. C'est le Fonds qui décide ça.

5 Q. **[248]** Quand vous dites que c'est effectivement,
6 c'est le bateau du pouvoir et sur le bateau du
7 pouvoir, il y a eu des décisions quand on a décidé
8 de vous larguer complètement avec des Bernard
9 Girard, des Jean Lavallée et des Tony Accurso.
10 Manifestement, il est sur son propre bateau. Il y a
11 des décisions qui ont été prises et c'est tellement
12 pour ça que vous êtes fâché après, c'est exact? Et
13 également, c'est à ce moment-là que vous allez
14 apprendre, de la bouche de monsieur Arsenault, que
15 le dossier de Ronnie Beaulieu ne passera jamais,
16 l'autre dossier là.

17 R. Mais, Madame la Présidente, le dossier à Ronnie
18 Beaulieu a passé.

19 Q. **[249]** O.K. Je m'explique mal. C'est-à-dire que...

20 R. Je comprends pas, Madame la Présidente...

21 Q. **[250]** C'est-à-dire...

22 R. ... peut-être ça peut être...

23 Q. **[251]** Oui, bien, je vais...

24 R. ... maître Gallant là.

25 Q. **[252]** C'est parce que je veux... je veux écouter.

1 Peut-être c'est moi qui comprends pas, je veux
2 écourter plusieurs conversations téléphoniques pour
3 qu'on puisse...

4 R. Ah! Bien, c'est...

5 Q. **[253]** ... pour qu'on puisse en finir, mais je vais
6 vous dire la chose suivante. C'est-à-dire vous
7 dites que monsieur... monsieur... le Fonds, vous
8 dites qu'ils ont été malhonnêtes avec monsieur
9 Beaulieu et il y a un montant d'argent,
10 effectivement, que monsieur Beaulieu devait avoir
11 ou quoi que ce soit, il ne l'a jamais eu.

12 R. O.K.

13 Q. **[254]** C'est plus ça.

14 R. O.K. C'est...

15 Q. **[255]** Je me trompe peut-être, mais ça prendrait
16 deux conversations pour bien comprendre. Allez-y
17 là.

18 R. O.K. Mais, vous aurez pas besoin de faire la
19 conversation, Madame la Présidente.

20 Q. **[256]** Parfait. Allez-y.

21 R. C'est très clair. C'est que le dossier Pascal, il y
22 a eu... en opération, lorsqu'il était en opération,
23 la marge de crédit de la Banque de Montréal a été
24 retirée et j'ai eu une rencontre... Ronnie m'a
25 parlé de ça, j'ai dit : « Regarde, on va parler

1 avec le Fonds » et le Fonds a pas réinvesti de
2 nouveau dans Pascal pour lui permettre de... Parce
3 que des fois t'as un rétablissement d'entreprise au
4 Fonds. Ça arrive souvent, puis ils sont... plus...
5 plus compréhensif que le système bancaire, puis ça,
6 moi, je trouve que c'est bien, pour essayer de
7 donner une deuxième chance à l'entreprise de... de
8 redémarrer de nouveau dans des situations des fois
9 qui peuvent devenir vulnérables. Et Ronnie
10 Beaulieu, ça a pas fonctionné et il y avait un
11 engagement parce que le bâtiment avait été acheté
12 au coût de trois millions point cinq (3,5 M\$), avec
13 les investissements... puis je ne peux pas rentrer
14 tout en détail de même, Madame...

15 Q. **[257]** Non, arrêtez. Je veux pas que vous rentriez
16 dans les détails, c'est...

17 R. Non, parce que je le sais pas, Madame la
18 Présidente, mai, ça, ça a été... Puis moi, j'avais
19 entré Yvan Bolduc puis je lui avais demandé qu'il y
20 ait une entente avec Ronnie parce qu'il avait perdu
21 de l'argent puis que, au moins lorsqu'il vendrait
22 le bâtiment... parce que le bâtiment de l'endroit
23 où est-ce qu'il était avait un plus-value très
24 important puis le Fonds faisait de l'argent. Il y a
25 pas eu de perte à l'intérieur de ça. Je suis

1 convaincu que le Fonds a pas perdu dans
2 l'entreprise Pascal, il a fait de l'argent avec ça.
3 Puis la personne qui a perdu... qui a perdu, c'est
4 Ronnie Beaulieu. Et c'est sur ça que je demandais
5 que le dossier passe, puis c'est ça que... que
6 Ronnie avait entendu parler que Tony Accurso
7 voulait bloquer ce... ce reprise en main-là que...
8 que Ronald Beaulieu m'avait parlé.

9 Q. **[258]** Et ça, ça vous aidait pas à garder monsieur
10 Accurso dans votre coeur.

11 R. Bien, tout ça faisait en sorte, oui, Madame la
12 Présidente...

13 Q. **[259]** Parfait.

14 R. ... ça aidait pas.

15 Q. **[260]** Je vais vous demander, Madame la Présidente,
16 j'aurai quelques questions, mais je vous informe
17 déjà que le... une partie intervenante m'a demandé
18 de poser des questions, c'est le Barreau du Québec.
19 J'en ai quelques-unes, j'en aurai quelques-unes
20 pour le Barreau du Québec.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Alors, bon appétit.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Merci.

25 R. Merci, Madame la Présidente.

1 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

2

3 REPRISE DE L'AUDIENCE

4 LA GREFFIÈRE :

5 Monsieur Jocelyn Dupuis, vous êtes sous le même
6 serment.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Bon après-midi.

9 R. Merci, Madame.

10 Q. **[261]** Alors, Monsieur... Monsieur Dupuis, je vous
11 ai posé des questions ce matin. Il y a des dossiers
12 que vous avez, et pendant que vous étiez directeur
13 général de la FTQ Construction et également lorsque
14 vous étiez parti soit pour travailler au sein de
15 Carboneutre ou plus tard, avec vos compagnies de
16 consultants. Vous avez continué à pousser des
17 dossiers soit au Fonds de solidarité, soit à la
18 SOLIM, c'est exact?

19 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

20 Q. **[262]** Parfait. Et généralement, certains dossiers
21 qui vous étaient référés soit par des amis ou des
22 amis des amis.

23 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

24 Q. **[263]** C'est bien ça. Ceci étant dit, il y a
25 certains de vos amis qui vous ont donné des

1 mai 2008

2

3 Q. **[265]** Avant que cette conversation-là on commence à
4 l'écouter, je vous ai posé la question directement,
5 si vous avez exigé des pourcentages ou des
6 ristournes en argent, savez-vous si des personnes
7 l'ont fait, des personnes dans votre entourage ont
8 présenté des dossiers au Fonds de solidarité ou à
9 la SOLIM et ont reçu avantages, cadeaux et
10 pourcentage en argent?

11 R. Non, Madame la Présidente. À ma connaissance, non,
12 j'ai jamais eu...

13 Q. **[266]** À votre connaissance.

14 R. À ma connaissance, j'ai jamais eu...

15 Q. **[267]** O.K. Est-ce que vous aviez connaissance que
16 monsieur Jean Lavallée, c'était sa façon de
17 procéder?

18 R. Non. Moi, Jean Lavallée, j'ai jamais eu
19 connaissance ou quoi que ce soit de ce genre-là,
20 Madame la Présidente.

21 Q. **[268]** Avez-vous eu connaissance qu'un dénommé Denis
22 Vincent se prenait une cote comme courtier pour des
23 dossiers qu'il amenait soit à la SOLIM ou soit au
24 Fonds?

25 R. Non, Madame la Présidente. Il y a juste... il y

1 avait un dossier, il y avait une personne qui m'a
2 mentionné ça, une entreprise, mais j'ai jamais eu
3 de... de certitudes à l'intérieur de ça.

4 Q. **[269]** Bien, nous, on va peut-être vous aider à
5 avoir des certitudes. Alors, quelle entreprise?

6 R. Je m'en souviens pas exactement de l'entreprise,
7 c'est une entreprise de Québec, mais je me souviens
8 pas du nom de l'entreprise, qui m'avait mentionné
9 ça. J'ai eu une rencontre avec cette entreprise-là
10 à Québec... à Trois-Rivières, mais je m'en souviens
11 plus.

12 Q. **[270]** Non. Le nom m'échappe, mais le nom... et
13 c'est sérieux, le nom de famille m'échappe là. Je
14 pourrai vérifier plus tard là. Mais, est-ce que
15 c'est un dénommé Pierre qui serait derrière ça, un
16 dossier de Québec?

17 R. Pierre, me semble ça me dit... c'est des... c'est
18 des choses qui sont possibles que ce soit Pierre.

19 Q. **[271]** Alors, je ferai appel à votre mémoire et
20 également je ferai vérifier mes informations, mais
21 on s'entend qu'il y a un Pierre de mêlé là-dedans.
22 Ça, là-dessus on s'entend?

23 R. Madame la Présidente, je veux... je veux pas... me
24 semble, c'est... c'est Pierre. Je sais que j'avais
25 eu une rencontre à Trois-Rivières. Il y a un

1 dossier qui m'avait été remis là-dessus, mais
2 c'est... c'est...

3 Q. [272] O.K.

4 R. C'était... je pense, c'est un investissement qui
5 était à Québec, mais j'ai plus...

6 Q. [273] À Québec.

7 (14:09:25)

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [274] Où vous auriez rencontré le dénommé Pierre à
10 Trois-Rivières pour un investissement à Québec.

11 R. Non, c'est un investissement qui avait eu lieu à
12 Québec et la personne m'avait demandé une rencontre
13 concernant ce dossier-là.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. [275] Exact.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [276] À Trois-Rivières.

18 R. À Trois-Rivières, oui. J'avais été... bien, j'avais
19 parti de... lui, il avait parti de Québec, moi,
20 j'avais parti de Montréal puis on s'avait rencontré
21 à Trois-Rivières.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. [277] O.K. Puis peut-être juste nous dire c'était
24 quel genre de dossier?

25 R. Me semble c'était dans le commercial ou... bien, je

1 dis « commercial », non, je pense, c'était dans les
2 immeubles avec des soins... de soins médicaux, je
3 pense.

4 Q. **[278]** O.K.

5 R. Mais, je suis pas... Madame la Présidente, je suis
6 pas certain du dossier comme tel là, mais je vous
7 mentionne ça.

8 Q. **[279]** O.K. Et cette personne-là voulait une
9 commission pour elle ou une commission pour vous?

10 R. Non, non, non. Moi, c'est pas une commission là,
11 c'est... c'est que... Vous me parlez, vous me
12 demandez voir si Denis Vincent.

13 Q. **[280]** Oui, c'est ça, Denis Vincent, donc
14 effectivement.

15 R. Bon. Bien, moi, qu'est-ce que la personne me
16 disait, il disait que Denis Vincent, d'après eux,
17 il avait demandé une commission. Bien, là, je...
18 c'est du oui-dire ce que je vous emporte là, Madame
19 la Présidente.

20 Q. **[281]** Mais... mais... parce que je vous ai parlé de
21 Denis Vincent et ça c'est venu à vos oreilles.

22 R. C'est ça.

23 Q. **[282]** Pour un dossier de Québec, il y a eu une
24 rencontre à Trois-Rivières avec un dénommé Pierre
25 et Denis Vincent voulait une commission.

1 R. C'est ça...

2 Q. **[283]** Pour un dossier au Fonds ou à la SOLIM?

3 R. Un dossier qui avait été accepté au Fonds, que...

4 bien, là, je... je sais pas, c'est SOLIM ou le

5 Fonds, là, je...

6 (14:10:31)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[284]** Qui était Denis Vincent?

9 R. Denis Vincent c'était... bien, je l'ai mentionné

10 ici, c'est une personne qui faisait de la location

11 ou la vente d'hélicoptères dans la région de Trois-

12 Rivières.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[285]** C'est une personne qui est très proche de

15 Jean Lavallée?

16 R. Jean Lavallée le connaissait bien, oui.

17 Q. **[286]** C'est une personne également qui faisait de

18 l'hélicoptère avec Jean Lavallée?

19 R. Ça devrait, Madame la Présidente, là, je peux pas

20 vous certifier, là, qu'il faisait de l'hélicoptère

21 avec lui mais je sais qu'il avait des hélicoptères.

22 Q. **[287]** Mais c'est une personne, comment dire? très

23 proche donc dans son cercle d'amis? Jean Lavallée

24 et Denis Vincent c'était des amis autant que Jean

25 Lavallée et Tony Accurso, c'est exact?

1 R. Non, je pense pas. Non, non. Jean Lavallée était
2 très proche de Tony Accurso mais pas aussi proche
3 de Denis Vincent, Madame la Présidente.

4 Q. **[288]** Mais proche quand même? C'est ce que vous
5 avez pu observer, là, par...

6 R. Oui, il était proche. C'est des personnes qui se
7 connaissent bien, là.

8 Q. **[289]** Parfait. On va écouter la conversation entre
9 vous et Ronnie Beaulieu. Donc, je reviens, là, à...
10 à ce qu'on parlait avant.

11 R. Oui, oui.

12

13 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

14

15 Q. **[290]** Monsieur Dupuis, sans entrer dans tous les
16 tenants et aboutissants, n'est-il pas exact
17 quand... quand monsieur Ronnie Beaulieu vous parle,
18 il parle de votre projet commun, à vous et à lui?

19 R. Vraiment pas, Madame la Présidente, Ronnie Beaulieu
20 investissait lui-même, je lui donnais un coup de
21 main. C'est un de mes amis, je vous l'ai mentionné
22 depuis le début. Et c'est lui-même qui investissait
23 puis il a eu vraiment une déception lorsqu'il a
24 perdu Pascal avec une perte de l'ordre de deux
25 millions, deux millions et demi.

1 Q. **[291]** N'est-il pas exact quand, au paragraphe 141,
2 donc à la page 6, quand il va dire la chose
3 suivante :

4 Sans ça on va tout perdre puis eux
5 autres aussi, t'sais, c'est notre
6 fonds de pension, on va perdre ça
7 aussi. Parce que je comprends...
8 t'sais, parce que là le financement
9 qu'il faut trouve, là.

10 Quand il parle de votre fonds de pension, là, il
11 parle d'argent que vous allez faire avec lui?

12 R. Madame la Présidente, j'ai jamais eu aucune
13 « cenne » de Ronald Beaulieu. Jamais aucune
14 « cenne ».

15 Q. **[292]** Monsieur... Monsieur Dupuis, n'est-il pas
16 exact que vous avez également tenu les mêmes
17 paroles à une personne, à un membre ou à une membre
18 de votre famille, que c'était... le dossier de
19 Ronnie Beaulieu était votre fonds de pension?

20 R. À ma femme.

21 Q. **[293]** Parfait. Alors, ça veut dire quoi ça?

22 R. Parce que, Ronnie Beaulieu, c'était certain que si
23 tout allait bien chez Pascal, par la suite,
24 j'aurais été avec lui. C'est certain que je m'en
25 aurais été travailler avec Ronnie puis on aurait

1 fait de la grosse promotion à l'intérieur de ça
2 puis ça aurait protégé mon travail. C'est du
3 travail que je fais.

4 Q. **[294]** Ça fait sept jours...

5 R. Puis j'ai jamais rien eu, Madame la Présidente.

6 Q. **[295]** Ça fait sept jours je vous interroge
7 exactement, là, il est passé quatorze heures
8 (14h00)...

9 R. Oui.

10 Q. **[296]** ... et on a passé la plupart des emplois que
11 vous vous en alliez après la... après la FTQ
12 Construction, c'est la première fois qu'on entend
13 que vous alliez travailler avec Ronnie Beaulieu.

14 R. Bien j'aurais tr... entre autre, Madame la
15 Présidente, moi, là, j'ai... j'ai... quand j'ai
16 fini à la FTQ Construction, c'est certain que je me
17 trouvais des emplois puis Ronald Beaulieu ça aurait
18 été une personne que j'aurais travaillé, c'est un
19 de mes amis. C'est certain que j'aurais travaillé
20 avec lui.

21 Q. **[297]** Avez-vous travaillé, de facto, avec monsieur
22 Beaulieu?

23 R. Non.

24 Q. **[298]** Jamais?

25 R. Non.

1 Q. **[299]** Monsieur Beaulieu est-il toujours votre ami?

2 R. Toujours mon ami, Ronald Beaulieu.

3 Q. **[300]** O.K. N'est-il pas exact que monsieur Gionet,
4 à votre demande, a fait une lettre à l'attention
5 des banques, que le Fonds investissait... que...
6 que la SOLIM investissait avec monsieur Ronnie
7 Beaulieu?

8 R. C'est fort possible, Madame la Présidente.

9 Q. **[301]** C'est fort possible? Parfait. Conversation du
10 vingt-trois (23) avril, onglet 31.

11 LA GREFFIÈRE :

12 1046.1, 1046.2.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[302]** Conversation de Guy Gionet et Jocelyn Dupuis.

15

16

17 102P-1046.1 : Écoute électronique 08-0081_0792
18 du 23 avril 2008

19

20 102P-1046.2 : Transcription de l'écoute
21 électronique 08-0081_0792 du 23
22 avril 2008

23

24 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[303]** En quoi les... Joe Borsellino, les
3 entreprises de Joe Borsellino peuvent avoir un
4 intérêt pour ce que Ronnie Beaulieu fait?

5 R. Bien, c'est deux personnes qui se connaissent de
6 longue date. C'est des personnes qui font du sport
7 ensemble comme l'amitié.

8 Q. **[304]** Non, mais je le comprends, je le comprends.
9 C'est pas ça, là. C'est que monsieur Gionet dit :
10 « Écoutez, là, il faudrait un autre partenaire,
11 là. » Donc, est-ce qu'on est dans Pascal? On est
12 dans quoi? Est-ce que Joe Borsellino est intéressé
13 aux fourchettes puis aux cuillères?

14 R. Bien, Joe Borsellino, c'est un entrepreneur, ça
15 fait qu'il peut investir dans toutes sortes
16 d'entreprises qui peuvent avoir des bons résultats.

17 Q. **[305]** Puis c'est votre ami, est-ce que vous savez
18 s'il a investi dans des entreprises pour... d'à peu
19 près n'importe quoi?

20 R. Je sais que Joe Borsellino a plusieurs entreprises,
21 même il y a ses enfants dans les entreprises. Je
22 sais que c'est une personne d'affaires là...

23 Q. **[306]** O.K. Et... et pourquoi avoir pris...

24 R. ... Madame la Présidente.

25 Q. **[307]** ... et pourquoi avoir privilégié monsieur

1 Borsellino à monsieur Gionet? C'est... c'est pas
2 lui qui... c'est pas monsieur Gionet. Monsieur
3 Gionet, vous lui demandez : « Pense-tu à
4 quelqu'un? » Il dit : « Non. » - « Alors, je pense
5 que je pourrais intéresser. » Ça, c'est vos paroles
6 à monsieur Joe Borsellino. Est-ce qu'il y a une
7 raison particulière?

8 R. Aucune raison particulière, Madame la Présidente.

9 Q. **[308]** Non? Pourquoi pas?

10 R. Vraiment pas.

11 Q. **[309]** Pourquoi pas un autre entrepreneur?

12 R. Bien, parce que Joe Borsellino m'a venu à la tête
13 quand j'ai... quand j'ai dit ça, puis c'est Joe
14 Borsellino, là. C'est... c'est pas plus compliqué
15 que ça, Madame la Présidente.

16 Q. **[310]** N'est-il pas exact que Joe Borsellino et
17 vous, vous êtes des partenaires d'affaires?

18 R. Moi puis Joe Borsellino?

19 Q. **[311]** À ce moment-là.

20 R. Non, on n'est pas des partenaires d'affaires.

21 Q. **[312]** Non. Vous êtes pas des partenaires
22 d'affaires.

23 R. J'ai... non, j'étais pas partenaire d'affaires
24 lorsque j'étais directeur général de la FTQ
25 Construction. J'étais en relations de travail.

1 Q. **[313]** O.K. Est-il exact de dire que monsieur
2 Borsellino mettait beaucoup de choses à votre
3 disposition, notamment un condominium au 1000 de la
4 Commune?

5 R. Joe Borsellino m'a passé ses clés de son
6 condominium, puis je l'ai expliqué, puis autant
7 que, moi, entre amis, j'aurais pu y passer mon
8 motorisé que lui m'a passé son condo.

9 Q. **[314]** Effectivement.

10 R. C'est pas plus compliqué que ça, Madame la
11 Présidente, là.

12 Q. **[315]** C'est exact de dire que vous aviez eu les
13 clés pendant à peu près deux ans de temps?

14 R. J'avais les clés disponibles pendant deux ans de
15 temps environ, à peu près, oui.

16 Q. **[316]** Et Joe Borsellino, c'est exact que c'est lui
17 qui va vous amener en Italie et que le voyage va
18 avoir été, je vous dirais, dans l'été, au mois
19 d'août, qu'il va tout vous dire... qui va tout vous
20 dire où est-ce que vous allez, vous donner la
21 destination, et caetera pour vous avoir donné uns
22 clés en main, c'est exact?

23 R. Pour le voyage en Italie?

24 Q. **[317]** Oui.

25 R. Bien, oui, Madame la Présidente, je l'ai expliqué

1 que c'était Joe Borsellino qui avait tout payé le
2 voyage en Italie.

3 Q. **[318]** Parfait. Alors, ce que je comprends... ce que
4 je comprends de vous, c'est que effectivement quand
5 on amène quelque chose au Fonds ou à la SOLIM, on
6 va privilégier nos amis, exact?

7 R. Madame la Présidente, va... s'il y a des amis qui
8 sont capables de... d'acheter des entreprises puis
9 d'investir puis avaient besoin d'aide, c'est
10 certain que je vais les référer et d'autres
11 personnes qui me sont présentées, je vais le faire.

12 Q. **[319]** O.K. Je vais aller maintenant à l'onglet 77.

13 LA GREFFIÈRE :

14 77?

15 Me DENIS GALLANT :

16 77.

17 LA GREFFIÈRE :

18 Alors, c'est 1047.1 et 1047.2.

19 (14:34:19)

20

21 102P-1047.1 : Écoute électronique 08-0482-5139
22 du 13 mai 2009

23

24 102P-1047.2 : Transcription de l'écoute
25 électronique 08-0482-5139 du 13

1 mai 2009

2

3 UNE VOIX :

4 Est-ce que c'est 17, Maître?

5 Me DENIS GALLANT :

6 77.

7 UNE VOIX :

8 77.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Oui.

11 Q. **[320]** Une conversation entre vous et monsieur
12 Richard Goyette et le treize (13) mai... nous
13 sommes le treize (13) mai deux mille neuf (2009).

14

15 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

16

17 Me DENIS GALLANT :

18 Q. **[321]** Quelques questions page 2, s'il vous plaît.
19 Alors, qu'est-ce que Richard Goyette vous dit,
20 c'est quoi là, « On va régler, à la ligne 31, on va
21 régler Ken »? On parle de monsieur Pereira?

22 R. C'est Ken Pereira.

23 Q. **[322]** Puis c'est quoi « régler Ken »? Pourquoi il
24 vous informe, on est rendu au mois de mai, là, vous
25 êtes... vous êtes plus supposé être là du tout, là,

1 à la FTQ Construction, là?

2 R. Madame la Présidente, on peut pas sortir le
3 syndicalisme d'une personne qui a ça encre en
4 dedans de lui.

5 Q. **[323]** O.K.

6 R. Moi, Richard, j'ai tout le temps dit, il s'en
7 allait dans les mêmes lignes de conduite et il m'a
8 informé que le dossier Ken Pereira serait terminé,
9 c'est juste ça, Madame la Présidente.

10 Q. **[324]** O.K. Puis terminé en quoi?

11 R. Bien terminé, ça veut dire qu'ils ont réglé le
12 dossier, là.

13 Q. **[325]** Ils l'ont réglé de quelle manière?

14 R. Bien je m'en souviens pas comment est-ce qu'il a
15 été réglé, je sais qu'ils ont réglé Ken Pereira,
16 est-ce que c'est lorsqu'il a quitté la FTQ
17 Construction ou avant cette date-là? Je le sais
18 pas. Je sais qu'il y a eu un règlement à la FTQ
19 Construction au-delà de quatre cent mille dollars
20 (400 000 \$) lorsqu'il a quitté, final, est-ce que
21 c'est ce temps-là? Peut-être que oui, peut-être que
22 non, je le sais pas, Madame la Présidente.

23 Q. **[326]** En quoi ça vous intéressait?

24 R. Madame la Présidente, je lui explique en disant
25 qu'on ne peut pas sortir le syndicalisme d'en

1 dedans de moi. Pour moi, c'est Richard qui est là
2 puis je vous ai dit, s'il y aurait pas eu la
3 situation, c'est certain que j'aurais donné un coup
4 de main à la FTQ lorsqu'ils auraient besoin de moi
5 en tant que travailleur autonome avec eux autres,
6 lorsque j'aurais été à la retraite comme directeur
7 général.

8 Q. **[327]** N'est-il pas exact que c'est Ken Pereira qui
9 a sorti vos factures?

10 R. Bien oui, j'ai expliqué que... lui-même l'a dit
11 qu'il les avait volées dans le bureau. C'est
12 certain que c'est lui.

13 Q. **[328]** Le syndicaliste qui vous suit dans vos
14 traces, pourquoi il s'occupe du dossier de Jean-
15 Marc Daigle? En quoi ça regarde le nouveau
16 directeur général de la FTQ Construction le dossier
17 de Jean-Marc Daigle?

18 R. Richard Goyette?

19 Q. **[329]** Oui.

20 R. Bien je vous l'ai dit, c'est lui qui me l'avait
21 emporté quand moi j'étais directeur général.

22 Q. **[330]** O.K. Mais c'est vous... c'est vous qui
23 s'occupiez de ce dossier là, Jean-Marc Daigle,
24 c'est vous qui êtes allé avec lui au Club
25 Méditerranée aux Bahamas en deux mille... à la f...

1 en décembre deux mille douze (2012), c'est pas...

2 c'est pas monsieur Goyette?

3 R. Bien non, c'est moi qui étais directeur général et
4 c'est moi qui déposais le dossier. J'ai parlé avec
5 Jean Lavallée puis j'ai été voir puis j'ai... j'ai
6 dit: « Regarde, je vais être capable de confirmer
7 qu'il devrait avoir un bon investissement au Club
8 Med. »

9 Q. **[331]** On a compris... on a compris que c'est... que
10 vous aviez quand même vos entrées... vous aviez
11 quand même vos entrées au Fonds et à la... et à la
12 SOLIM, même après votre départ, pourquoi vous vous
13 êtes pas occupé vous-même du dossier de Jean-Marc
14 Daigle, plutôt que de l'avoir refile à monsieur
15 Goyette?

16 R. Bien non, c'est pas... Madame la Présidente, je
17 l'ai pas refile à Richard Goyette. Richard Goyette,
18 c'est lui qui m'avait demandé le dossier, fait que
19 s'il y a quelqu'un qui pourrait être au courant de
20 ce dossier-là puis qui avait participé à
21 l'élaboration, il y avait une brique de l'ordre de
22 peut-être de... de... six, sept pouces de
23 documentation pour que ce dossier-là passe bien.
24 Puis je vous ai dit que le... le Fonds a reculé à
25 l'intérieur de ça puis je vous ai donné les

1 commentaires concernant ça.

2 Q. **[332]** Page 3. Quelle est la négociation des trois
3 postes à l'exécutif entre monsieur Goyette et
4 monsieur Lavallée?

5 R. Mais c'est trois postes du groupe de Lavallée avec
6 le groupe de monsieur Goyette, c'est... c'est
7 essayer de composer ensemble pour qu'il y ait une
8 tentative de rapprochement entre les deux parties,
9 Madame la Présidente.

10 Q. **[333]** N'est-il pas exact que vous avez contribué à
11 ce qu'il y ait une élection au mois de novembre
12 deux mille douze (2012) et que votre slate au
13 complet a passé et que Richard Goyette, votre
14 poulain, comme directeur général a passé également
15 avec la... vous avez fait passer une nouvelle
16 résolution pour que monsieur Goyette ait une chaise
17 au Fonds de solidarité, alors pourquoi négocier
18 avec monsieur Lavallée, à ce moment-là, on est
19 rendu au mois de mai deux mille neuf (2009)?

20 R. Madame la Présidente, dans le mouvement syndical,
21 il faut essayer d'arrêter qu'il y ait des conflits
22 à l'interne puis on pensait... l'équipe qui était
23 en place pensait que ça se terminerait le lendemain
24 de l'élec... bien le lendemain de l'élection... il
25 faut être logique, pas le lendemain même, là, mais

1 quelques jours, quelques semaines après et ça s'est
2 pas produit. Il y a tout le temps eu une division
3 importante, ardue à l'intérieur de ça. Ce qui a
4 porté à des négociations, puis ils ont essayé de se
5 rencontrer, puis vous avez vu, vous avez montré
6 l'écoute électronique que je parlais aussi avec
7 Rénald Grondin, puis ils ont essayé de se
8 rapprocher. Puis là, ils ont, d'après ce que je
9 comprends, ils ont fait des compromis puis ils ont
10 essayé de s'entendre pour qu'il y ait les deux
11 groupes qui soient représentés à l'exécutif, je
12 vois ça de bonne guerre, Madame la Présente, là.

13 Q. **[334]** O.K. N'est-il pas exact qu'effectivement, ça
14 amenait des rapprochements notamment avec monsieur
15 Accurso, pour votre avenir?

16 R. Ah! Non, vraiment pas, Madame la Présidente.

17 Q. **[335]** Non?

18 R. Vraiment pas. Ça, c'est vraiment de la régie
19 interne de la FTQ Construction. C'est primordial
20 qu'ils se regroupent ensemble puis qu'ils donnent
21 le service qu'ils doivent donner et efficacement.
22 C'est... c'est strictement ça.

23 Q. **[336]** O.K. N'est-il pas exact que la gang de Jean
24 Lavallée a fait la vie dure à monsieur Goyette et
25 techniquement, ce qui a fait en sorte que monsieur

1 Goyette a dû aller en congé de maladie à un moment
2 donné?

3 R. Absolument, Madame la Présidente.

4 Q. **[337]** Quand ça?

5 R. Bien, tout le long après l'élection. Ça débuté le
6 lendemain de l'élection où qu'ils sont pas
7 introduits à l'équipe gagnante...

8 Q. **[338]** N'est-il...

9 R. ... puis ça a continué.

10 Q. **[339]** N'est-il pas exact que l'équipe... le tandem
11 Accurso-Lavallée n'a jamais lâché prise?

12 R. C'est le... le tandem... c'est définitif. Madame la
13 Présidente, je suis pas prêt à dire qu'après que
14 Tony Accurso s'a mêlé de... du tandem. Je sais que
15 Jean Lavallée et Bernard Girard, excusez-moi, et
16 compagnie ont continué à maintenir la division à
17 l'intérieur de la FTQ Construction.

18 Q. **[340]** À tel point que monsieur... monsieur Accurso
19 via monsieur Lavallée a... a fait des pressions ou
20 a dit ouvertement que monsieur Ronnie Beaulieu ne
21 devrait pas être... ne devrait pas faire affaires
22 avec la SOLIM ou le Fonds de solidarité, c'est
23 exact?

24 R. Le commentaire que je vous donnais concernant...
25 puis c'est pas la SOLIM, c'est le Fonds de

1 solidarité, concernant Pascal, c'est que Ronnie
2 Beaulieu m'avait rapporté comme quoi que Tony
3 Accurso se serait mêlé du dossier, c'est ça que je
4 vous ai mentionné tout à l'heure.

5 Q. **[341]** O.K. Et est-ce que vous vous êtes posé des
6 questions : en quoi un entrepreneur en construction
7 se mêle d'un dossier... d'un dossier qui est amené
8 au Fonds de solidarité ou à la SOLIM qui est pas en
9 lien du tout avec l'industrie de la construction.

10 R. Bien, j'ai... j'ai intervenu avec Yvan Bolduc, pour
11 y poser la question, Madame la Présidente. Il m'a
12 confirmé que c'est lui qui... qui drivait le
13 dossier, puis il y a pas personne d'autre qui
14 entrerait à l'intérieur de ça. J'ai été à la
15 personne concernée pour le régler, Madame la
16 Présidente.

17 Q. **[342]** Parfait. Une autre écoute, une autre écoute,
18 ça va être l'onglet 78, on est maintenant à l'hiver
19 deux mille neuf (2009), donc le dix-huit (18)
20 février.

21 LA GREFFIÈRE :

22 Le 78?

23 Me DENIS GALLANT :

24 Pardon?

25

1 LA GREFFIÈRE :
2 78?
3 Me DENIS GALLANT :
4 78.
5 LA GREFFIÈRE :
6 Alors, ça va être 1048.1 et 1048.2.
7 Me DENIS GALLANT :
8 Oui. Alors, qui est la conversation du dix-huit
9 (18) février deux mille neuf (2009).
10 (14:47:30)
11
12 102P-1048.1 : Écoute électronique 08-0469-1056
13 du 18 février 2009
14
15 102P-1048.2 : Transcription de l'écoute
16 électronique 08-0469-1056 du 18
17 février 2009
18
19 Ça va? Ah! Je vais attendre. Vous allez redonner la
20 cote. 1049?
21 LA GREFFIÈRE :
22 1048.
23 Me DENIS GALLANT :
24 1048.1, 1048.2. Entre Guy Gionet et Jocelyn Dupuis.
25

1 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

2

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[343]** Alors, on va commencer à la page 2,

5 paragraphe 38, alors monsieur Gionet va dire:

6 Tu sais que Daigle il me dit écoute
7 penses-tu que ça brasse trop? - Non,
8 non, j'ai dit moi, regarde je fais pas
9 de vague, j'ai dit je vais envoyer mon
10 approbation mais j'ai pas, regarde,
11 business as usual, c'est sûr que je
12 vais pas revenir, je vais pas courir
13 après le trouble. Regarde les deals
14 qu'on a faits sont faits là au mois de
15 mai

16 Est-ce que c'est là le problème qui arrive et
17 que... quand on... il y a le nom de Huguette
18 Desjardins qui... qui fait surface et que les gens
19 ne veulent pas aller plus loin?

20 R. Madame la Présidente, je sais pas la date que...
21 puis là, vous voyez, je savais même pas le nom de
22 Huguette Desjardins, je savais que c'était une
23 Desjardins, là, mais je sais que ça a été soulevé
24 sous ce sens-là que Jean-Marc Daigle, sa femme,
25 aurait été de la parenté avec Raynald Desjardins,

1 mais je sais pas la date, Madame la Présidente.

2 Q. **[344]** Est-ce que monsieur Gionet tente de se faire
3 rassurant que lui, il vous dit: « Moi je reviendrai
4 pas sur les deals que j'ai passés »?

5 R. Non, mais... le dossier a pas passé, je sais pas
6 que de... pourquoi qu'il dit ça de même, mais le
7 deal, c'est certain que lui, Guy Gionet, il y
8 croyait puis la décision du Fonds a été toute autre
9 chose, pourtant ça aurait été un dossier qui aurait
10 été très favorable d'investissement du Fonds, mais
11 ça a pas eu lieu.

12 Q. **[345]** O.K. Page 3, on est au mois de février, vous
13 êtes en Floride, d'ailleurs vous avez parlé de la
14 qualité de la température cet hiver-là, donc
15 l'hiver deux mille neuf (2009). Vous dites à la
16 page 49: « Moi, quand je vais revenir, il y a des
17 affaires que je vais régler, t'sais, c'est pour
18 ça » alors quelles affaires? Vous êtes plus à
19 l'emploi de la FTQ Construction, quelles affaires
20 vous allez régler? Pourquoi parler de ça avec Guy
21 Gionet?

22 R. J'ai... Madame la Présidente, j'ai aucune...

23 Q. **[346]** Non, mais vous avez écouté la conversation
24 là.

25 R. Non, mais j'ai écouté la conversation, mais des

1 affaires que je vais régler, j'ai aucune espèce
2 d'idée qu'est-ce que je voulais dire là, là.

3 Q. [347] O.K. Quant au paragraphe 51, vous dites:

4 Il n'y a pas de problème là-dessus
5 puis... puis on a besoin d'un peu de
6 temps, mais non, dans l'ensemble,
7 c'est eux autres qui sont prudents
8 parce qu'ils savent que moi, je peux
9 ouvrir la machine en christ, ça fait
10 qu'ils ont tous de la crainte.
11 C'est... je... je pense, moi le
12 feedback que j'ai, c'est plus du Fonds
13 que... qu'avec...

14 et ça c'est monsieur Gionet qui dit: Moi, il vous
15 répond

16 je pense que le feedback, c'est plus
17 le Fonds qu'avec Johnny ou Tony

18 et il va vous dire :

19 moi, je pense que le Fonds est
20 beaucoup plus nerveux,

21 Alors qu'est-ce qu'il dit... qu'est-ce que monsieur
22 Gionet vous dit?

23 R. Madame la Présidente, je vous ai expliqué le
24 cheminement entre Tony Lavallée puis Johnny
25 Lavallée concernant les investissements de SOLIM

1 puis avec le Fonds. Jean Lavallée, bien, son... son
2 implication au Fonds était fait, ça fait que ça
3 doit être de ça que Guy Gionet voulait dire...

4 Q. **[348]** Mais, quand...

5 R. ... le monde à l'intérieur, je le sais pas. Moi, je
6 siégeais pas là à la FTQ Construction... au Fonds
7 de solidarité, ça fait que je peux pas savoir les
8 détails qui se passaient à l'intérieur de ça.

9 Q. **[349]** O.K. On comprend que monsieur Gionet, à
10 certaines conversations qu'on a fait entendre avec
11 vous, vous avez une bonne relation avec monsieur
12 Gionet et monsieur Gionet passe vos dossiers, c'est
13 exact?

14 R. Bien, j'avais une très bonne relation avec Guy
15 Gionet comme j'en avais une aussi avec Jean
16 Archambault, comme on mentionnait, qui s'occupait
17 de la construction, là.

18 Q. **[350]** O.K. Et monsieur... et monsieur Gionet, ce
19 qu'il... ce qu'il vous dit, c'est que, lui, il
20 s'arrange pour pousser pour... sur vos dossiers,
21 c'est exact?

22 R. Bien, il s'organise pour que les dossiers soient
23 bien montés de la manière qu'il mentionnait que
24 j'écoutais, là.

25 Q. **[351]** O.K. Et ce, même si vous êtes plus à l'emploi

1 de la FTQ Construction. Est-ce qu'il demeure un de
2 vos amis à l'interne pour vous aider à pousser les
3 dossiers de vos amis?

4 R. Bien, Guy Gionet est... est une relation, quand
5 j'étais à la FTQ Construction, une relation de
6 travail, après ça, ça a été une relation d'affaires
7 avec Guy Gionet. Mais, Guy Gionet est pas un de mes
8 amis, c'est une connaissance en affaires.

9 Q. [352] O.K.

10 R. C'est pas un de mes amis, là.

11 Q. [353] C'est exact de dire que monsieur Gionet a
12 rencontré à certaines reprises Ronnie Beaulieu, a
13 même discuté à plusieurs reprises au téléphone avec
14 monsieur Ronnie Beaulieu?

15 R. Ah! Absolument. Oui, oui, oui.

16 Q. [354] Absolument.

17 R. Oui, oui.

18 Q. [355] Et quand il vous dit, au paragraphe 58, il
19 vous dit :

20 [...] r'garde - moi - toute toute est
21 kosher pis tout ça. Pis qu'y me
22 disent, qu'y me disent ouais mais ça,
23 normalement, c'est des dossiers qu'on,
24 des dossiers qu'on fait pas. [...]
25 mais à chaque dossier que j'ai faite

1 est correct. [...] y a pas un [...]
2 dossier que j'ai faite qui qui est
3 pas, qui est pas correct. T'as vu
4 comment comment j'ai arrangé les deals
5 avec Ronnie pis.

6 Alors, il est responsable monsieur Gionet des
7 « deals » qui ont passé avec votre ami... avec
8 votre ami Ronnie Beaulieu, c'est exact?

9 R. Mais, Guy Gionet préparait bien les dossiers et
10 Jean Lavallée était présent là. Puis lorsque j'ai
11 déposé les dossiers à SOLIM, Jean Lavallée était au
12 courant aussi des dossiers, là, Madame la
13 Présidente.

14 Q. **[356]** O.K. On comprend que monsieur Gionet, qui est
15 dans une autre institution, n'est pas à la FTQ
16 Construction, mais il est à SOLIM. Il est dans -
17 comment je pourrais dire - dans le cercle des
18 personnes auquel vous avez confié que vous alliez
19 déballer votre sac contre Tony... contre... contre
20 Johnny Lavallée, Michel Arsenault et Tony Accurso,
21 c'est exact?

22 R. Ah! Je l'ai dit à plusieurs personnes, Madame la
23 Présidente.

24 Q. **[357]** O.K. Alors, monsieur Gionet, c'est une
25 personne qui était assez proche pour que vous

1 puissiez lui dire, là, que vous aviez des
2 problèmes.

3 R. Oui, c'est une personne que... que j'avais
4 confiance, comme une personne que j'avais
5 confiance...

6 Q. **[358]** Parfait.

7 R. ... Madame la Présidente.

8 Q. **[359]** Quand il dit au paragraphe 90, il dit :

9 Quin, c'est ça. C'est ça, c'est ça que
10 je dis. Chu pas là pour essayer de
11 trouver des raisons pour pas l'faire.
12 J'essaie de trouver des façons de le
13 faire. Y'a une différence.

14 C'est exact de dire que monsieur Gionet va même
15 passer des dossiers qui n'entrent pas généralement
16 dans la philosophie soit du Fonds de solidarité ou
17 de la SOLIM...

18 R. Je penserais...

19 Q. **[360]** ... parce que... parce que justement il est
20 un de vos amis.

21 R. Je penserais pas, Madame la Présidente, parce que,
22 les dossiers, il faut qu'ils soient bien préparés,
23 puis il réussit à bien les préparer, en travail de
24 connaissance qu'il avait comme administrateur,
25 comme directeur de la SOLIM, je pense que lorsque

1 ça s'en va à l'exécutif de SOLIM, il faut que les
2 dossiers soient bien préparés, puis il le faisait.

3 Q. **[361]** C'est exact de dire que, dans une
4 conversation antérieure, il vous l'a répétée, que
5 vous lui... vous avez donné à Joe Borselline... à
6 Joe Borsellino une entrée directe à monsieur
7 Gionet. Il pouvait l'appeler n'importe quand, quand
8 il voulait.

9 R. Oui, Madame la Présidente, je l'ai présenté, puis
10 j'ai dit : « Tu l'appelleras si t'as affaire à y
11 parler », c'est certain.

12 Q. **[362]** Parfait. J'aurai... il est trois heures
13 (15 h 00), j'aurai quelques questions
14 additionnelles pour finir et les questions du
15 Barreau.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Bien, si ça ne vous dérange pas, peut-être qu'on
18 pourrait les faire avant pour qu'au retour... à
19 moins...

20 Me DENIS GALLANT :

21 Moi... moi, ce que je pourrais vous demander, c'est
22 que j'ai une écoute à vérifier.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Ah! O.K.

25

1 Me DENIS GALLANT :
2 C'est pour ça que je vous demande la pause.
3 LA PRÉSIDENTE :
4 O.K. Parfait.
5 Me DENIS GALLANT :
6 Si je la fais jouer ou si c'est nécessaire ou c'est
7 pertinent, C'est juste ça, c'est pour ça que je
8 vous demande la pause.
9 LA PRÉSIDENTE :
10 O.K. Et est-ce que vous pouvez quand même poser les
11 questions...
12 Me DENIS GALLANT :
13 Du Barreau?
14 LA PRÉSIDENTE :
15 Oui.
16 Me DENIS GALLANT :
17 Je peux les faire tout de suite.
18 LA PRÉSIDENTE :
19 Oui.
20 Me DENIS GALLANT :
21 Oui. Parfait.
22 LA PRÉSIDENTE :
23 O.K.
24
25

1 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT

2 Pour le Barreau du Québec :

3 Oui. Ça, je peux le faire tout de suite.

4 Q. **[363]** Alors, Monsieur Dupuis, comme nos règles le
5 prévoit, vous allez être contre-interrogé tantôt
6 par les... les avocats et les avocates qui ont le
7 statut de participant. Nos règles prévoient que les
8 intervenants doivent passer par les procureurs de
9 la Commission. Le Barreau a un statut
10 d'intervenant, donc les questions que je vais vous
11 poser sont à la demande de l'avocate du Barreau du
12 Québec. D'accord?

13 R. C'est beau, Madame la Présidente.

14 Q. **[364]** Alors, première question. On vous demande :
15 Pourquoi maître Goyette était-il présent aux
16 rencontres avec monsieur Desjardins? Et ça, il y a
17 une facture du premier (1er) février deux mille
18 huit (2008). Facture que je vous ai... je vous ai
19 dit hier, il y avait une rencontre entre monsieur
20 Goyette, monsieur Desjardins et vous dans un
21 restaurant.

22 R. Ah! bien, maître... bien, pas maître Goyette, bien,
23 Richard Goyette, mon ami, on travaillait ensemble,
24 ça fait qu'il m'a accompagné et Raynald Desjardins
25 était avec nous autres. Mais je sais pas... je sais

1 pas qu'est-ce qu'on a discuté de là, ainsi de
2 suite. Mais c'est certain qu'il était avec moi, là,
3 c'est... c'est... il était présent avec moi en tant
4 que...

5 (15:05:45)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[365]** Alors, je comprends qu'il était là à titre
8 d'ami et non pas à titre d'avocat?

9 R. Ah! non, non, jamais comme avocat, Madame la
10 Présidente. Jamais comme avocat.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Q. **[366]** O.K. Et une deuxième question. Lors de ces
13 rencontres-là, effectivement, surtout celle du
14 premier (1er) février deux mille huit (2008), là,
15 le Barreau aimerait savoir quel a été l'objet des
16 discussions, surtout s'il n'était pas là à titre
17 d'avocat, avec monsieur Desjardins?

18 R. En deux mille huit (2008), bien, je me souviens pas
19 des discussions qu'on a eues ensemble. Richard
20 Goyette a jamais été avec moi, avec Raynald
21 Desjardins, à titre d'avocat, là, c'est... ça
22 concerne pas aucunement son... son... sa formation
23 professionnelle.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[367]** Alors, maintenant que vous dites que ça ne

1 concerne pas aucunement son... son statut
2 professionnel, ça concernait quoi?

3 R. Bien, je m'en souviens pas de la rencontre formelle
4 de ça, Madame la Présidente. C'est pas parce que...
5 je sais pas si c'est une rencontre d'amitié ou
6 d'affaires, je m'en souviens même pas, tu sais, je
7 sais pas.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[368]** O.K.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[369]** Alors, vous étiez tous les trois amis, c'est
12 ça?

13 R. Bien, Richard Goyette était ami avec moi...

14 Q. **[370]** Et aussi ami avec monsieur Desjardins.

15 R. Bien, il était pas ami, c'est une connaissance.

16 Ami, c'est... il le connaissait. Mais Richard
17 Goyette était ami avec Raynald Desjardins, je vous
18 dirais, non, Madame la Présidente.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[371]** Sans entrer également dans vos comptes de
21 dépenses, question, elle est très spécifique. Est-
22 ce que maître Goyette était... est-ce que maître
23 Goyette... était-il d'accord avec l'entente de
24 septembre deux mille huit (2008), à l'effet que les
25 problématiques liés aux comptes de dépenses ne

1 seraient pas ébruitées?

2 R. Non. Richard Goyette a pas participé aucunement...

3 Parce que Richard Goyette était mon adjoint à la
4 FTQ Construction. Et les discussions politiques
5 concernant mes comptes de dépenses, c'est avec
6 l'exécutif et le président. Et par la suite c'est à
7 l'assemblée des directeurs et représentants puis
8 les seules personnes qui votent pour donner son
9 accord là-dessus, c'est les directeurs. C'est la
10 structure de la FTQ Construction. Richard, lui, il
11 avait pas d'autorité sur autant mes comptes de
12 dépenses que sur tous les agissements que je
13 faisais. Aucunement.

14 Q. **[372]** O.K. Est-ce que monsieur Goyette a été... a
15 participé aux discussions à l'effet que l'entente
16 de septembre, à savoir vous vous en allez, monsieur
17 Lavallée s'en va et... malgré que vous deviez
18 rester là beaucoup plus longtemps, et en échange il
19 avait le poste de directeur général?

20 R. Jamais. Jamais, jamais. C'est... c'est... les
21 discussions qu'on faisait c'est... c'est parce que
22 c'est un... c'est une élection, je dis que c'est
23 une élection, s'il y a pas d'élection c'est qu'il
24 est mis en place par nomination. Richard Goyette
25 c'est pas lui. Nous autres, on disait on voulait

1 avoir l'équipe, parce que, moi, j'avais prévu que
2 si je m'en allais que Richard nous remplacerait par
3 intérim, si je renouvelais mon mandat, comme je
4 vous ai expliqué, Madame la Présidente, après...
5 passé deux mille huit (2008) allant jusqu'à deux
6 mille neuf (2009), et là j'étais obligé de
7 renouveler un autre mandat de trois ans puis
8 j'aurais fait un an et demi. Puis, l'intérim, c'est
9 l'exécutif qui aurait nommé Richard Goyette par
10 intérim, avec Alain Pigeon. C'est la manière que ça
11 fonctionne. Richard est pas la personne qui a
12 discuté de... de l'entente qu'on aurait pu avoir,
13 moi et Jean Lavallée, concernant le poste de
14 directeur général.

15 Q. **[373]** O.K. Était-il... est-ce qu'il faisait partie
16 des négociations pour modifier la résolution pour
17 qu'il ait... que la chaise au Fonds de solidarité,
18 donc v.p. à la FTQ centrale, ait une chaise au
19 Fonds de solidarité?

20 R. Ah! la résolution, on a monté ça toute l'équipe
21 ensemble. C'est moi, en tant que directeur général
22 puis l'équipe qu'on... qu'on représentait, l'équipe
23 de la relève, on a monté une résolution concernant
24 ça pour mettre nos statuts et règlements conformes
25 à l'ensemble des autres syndicats affiliés de la

1 FTQ, que c'est toujours le directeur général qui
2 siège comme v.p. à l'exécutif de la FTQ centrale.

3 Q. **[374]** O.K. Richard Goyette était-il au courant des
4 liens d'amitié qui vous unissaient vous et monsieur
5 Desjardins?

6 R. Oui, Richard Goyette était au courant de ça.

7 Q. **[375]** Est-ce que monsieur Goyette était au courant
8 des liens d'amitié qui vous liaient vous et
9 monsieur Ronnie Beaulieu?

10 R. Oui, Richard Goyette était au courant de ça.

11 Q. **[376]** Est-ce que monsieur Goyette était au courant
12 que vous connaissiez monsieur Israël Émond?

13 R. Je pense pas que Richard Goyette était au courant
14 de ça, je pense pas Israël... Jacques Émond.

15 Q. **[377]** O.K. Est-ce que monsieur Goyette était au
16 courant des personnes dont on a parlé hier,
17 notamment Tony Volpato, Tony Suzuki, et caetera,
18 est-ce que monsieur Goyette connaissait ces gens-
19 là?

20 R. Non, il les c... bien il les connaissait pas, mais
21 est-ce qu'il m'a déjà entendu parler avec eux
22 autres, je pense, peut-être ça a pu arriver, mais
23 il les connaissait pas, non il était pas au courant
24 de ça.

25 Q. **[378]** O.K. Monsieur Goyette, selon vous, était-il

1 au courant de l'influence de Tony Accurso sur Jean
2 Lavallée?

3 R. L'influence, Tony Accurso sur Jean Lavallée,
4 probablement oui, je dirais que oui, là, parce que
5 d'après moi il devait être au courant de ça.

6 Q. **[379]** Et depuis quand?

7 R. Le temps, je peux pas vous dire combien de temps,
8 là, mais je sais qu'il devait être... il était au
9 courant de ça.

10 (15:10:56)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[380]** Depuis toujours?

13 R. Bien depuis que (inaudible), Madame la Présidente,
14 je le sais pas, tu sais, je dis toujours, je peux
15 pas dire toujours parce que ça serait fautif, là,
16 parce que Richard est rentré avec moi en... en dix
17 neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998), je pense
18 qu'il a rentré comme adjoint avec moi puis...
19 excusez Madame, Richard était pas vraiment impliqué
20 dans le... le... le côté politique, c'était plus
21 moi qui le faisais parce que Richard s'occupait
22 plus du personnel de la FTQ Construction, la
23 direction puis du personnel interne et peut-être ça
24 a arrivé un trois, quatre ans après, là, que j'ai
25 rentré comme directeur général qu'il a vu

1 l'influence que l'entrepreneur, Tony Accurso,
2 pouvait avoir sur Jean Lavallée ou l'amitié qui
3 était proche entre les deux là, parce qu'au
4 commencement, il le connaissait pas, là. J'en suis
5 convaincu, là, de ça.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[381]** Il y a un passage de la conversation 1014.1,
8 donc en date du premier (1er) avril deux mille neuf
9 (2009), avec vous et monsieur Goyette, l'avocat du
10 Barreau veut que je revoie avec vous ce passage-là.
11 Pour vous, Madame la Présidente, effectivement,
12 c'est l'onglet 101, page 11. Alors paragraphe 316,
13 donc le dernier paragraphe:

14 T'sais, t'as un contrat d'un individu,
15 personne parle. Ah oui, il a effleuré
16 un petit peu Jean Lavallée puis Tony
17 Accurso puis toute personne... puis
18 tout. Personne a parlé de mes dépenses
19 à l'Onyx et la première journée que
20 j'ai été avec lui, il m'a montré, j'ai
21 commencé à midi (12h00) à l'Onyx puis
22 j'ai fini à trois heures (3h00) à
23 l'Onyx, au Tops, au même endroit pour
24 m'expliquer comment que ça devait
25 fonctionner puis ainsi de suite. J'ai

1 dit... j'ai dit pas que le gars ne m'a
2 pas gardé puis il m'a pas présenté du
3 monde, je dirai jamais ça, c'est pas
4 vrai, là, parce que je suis contre
5 qu'il y avait un contrôle puis il y en
6 avait contrôle, puis il y en avait un
7 contrôle. »

8 Donc effectivement, monsieur... monsieur Goyette,
9 si vous parlez ouvertement de ça, monsieur Goyette
10 est au courant du contrôle de monsieur Accurso sur
11 monsieur Lavallée, c'est exact?

12 R. C'est exact, oui.

13 Q. **[382]** Parfait.

14 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

15 Q. **[383]** Parfait. Êtes-vous au courant, est-ce que
16 si... si quelqu'un a... a fait des pressions sur
17 monsieur Goyette pour... pour porter plainte compte
18 tenu... pour vos comptes de dépenses parce que ce
19 qu'on comprend, toujours de l'onglet 101, là, de
20 102P-1014.2, c'est que monsieur Goyette n'était pas
21 d'accord pour que... pour qu'il y ait une plainte
22 de faite?

23 R. Non, il n'a pas personne qui a fait de pression sur
24 Richard Goyette pour qu'il porte pas plainte.

25 Q. **[384]** O.K.

1 R. Vraiment pas, Madame la Présidente.

2 Q. **[385]** Êtes-vous au courant, vous parlez, à l'onglet
3 100, donc 102P-1013.2, à la ligne 132, savez-vous
4 si monsieur Goyette était au courant du... du
5 quinze mille (15 000) concernant monsieur Boisjoli
6 et de la facture falsifiée?

7 R. Non, monsieur Goyette était pas au courant de ça,
8 Madame la Présidente.

9 Q. **[386]** Dans une autre conversation... oui, il y a...
10 il y a... pas dans une autre conversation, est-ce
11 que vous... je pense c'est un échange que j'ai eu
12 avec vous, est-ce qu'il y a eu des discussions pour
13 que monsieur Goyette vous suive chez Carboneutre?

14 R. Oui, j'avais eu des discussions avec Richard pour
15 qu'il me suive chez Carboneutre. Si Richard, ça
16 fonctionnait plus à la FTQ Construction et on avait
17 eu des discussions là-dessus.

18 Q. **[387]** O.K. Est-ce que vous en avez parlé à Raynald
19 Desjardins?

20 R. Oui, j'en avais parlé avec Raynald Desjardins, puis
21 il m'avait dit : « Jocelyn, si ça... si
22 l'entreprise lève puis t'as besoin de lui, tu
23 pourras le... l'embaucher à ta convenance. »

24 Q. **[388]** Est-ce que vous en avez parlé à Domenico
25 Arcuri?

1 R. Non, j'ai pas parlé avec Domenic Arcuri de ça.

2 Q. **[389]** Parfait. Ceci étant dit, on a... j'ai déposé
3 sous... en liasse sous 102P-1037 des... des projets
4 de transactions. Vous les avez vus là, on doit de
5 l'argent à Dorbec, on doit de l'argent, et caetera.
6 Savez-vous si monsieur... monsieur Goyette a donné
7 un coup de main dans la rédaction de ces documents-
8 là?

9 R. Aucunement, Madame la Présidente.

10 Q. **[390]** Aucunement.

11 R. Aucunement.

12 Q. **[391]** Parfait. Alors, ça va compléter pour les
13 questions du Barreau du Québec.

14 DISCUSSION

15 Me DENIS GALLANT :

16 Je vais en profiter avant d'aller à la pause pour
17 redéposer des documents, c'est-à-dire il y avait
18 des... il y avait des fautes dans le mot à mot, ils
19 ont été corrigés, donc nous allons faire... ils
20 n'avaient pas été déposés sur le site en raison des
21 corrections, alors nous allons les déposer. Donc,
22 l'onglet 28, c'est... c'était la conversation
23 1008.2.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 1008.1 ou .2?

1 Me DENIS GALLANT :
2 .2 qui est la... qui est la transcription. Alors,
3 la modification, vous vous souvenez, c'était
4 indiqué « Lupien », donc c'est « Louis-Pierre. »
5 Parfait. Donc, c'est la transcription qui va faire
6 office de pièce. Et maintenant l'onglet 29, j'ai
7 montré le document, il y a une modification qui a
8 été faite, mais qui m'échappe. C'était... maître
9 Boucher avait entendu un mot, on l'a écouté, puis
10 on a fait la correction. Ça changeait en rien la
11 transcription, mais il y a un mot de changé, je le
12 vérifierai à la pause. Je l'ai malheureusement pas
13 dans mes notes. Est-ce qu'il y en avait un autre,
14 Maître Riti, ou ça faisait le tour?

15 Me KEITH RITI :
16 Ça faisait le tour.

17 Me DENIS GALLANT :
18 Ça faisait le tour. Parfait.

19 LA PRÉSIDENTE :
20 O.K. Alors, je vais donc en profiter pour demander,
21 après la pause, si c'est toujours la même chose
22 pour ce qui est des contre-interrogatoires. Maître
23 Laurin?

24 Me ROBERT LAURIN :
25 Oui, ça n'a pas changé.

1 LA PRÉSIDENTE :
2 O.K. Maître Houle?
3 Me DENIS HOULE :
4 Oui, Madame. Compte tenu de l'heure, j'ai offert à
5 mes confrères des partis politiques de passer avant
6 moi. Je pourrai procéder lundi, moi, je n'ai pas de
7 problème...
8 LA PRÉSIDENTE :
9 Mais, je...
10 Me DENIS HOULE :
11 ... parce que je reviens, moi, lundi.
12 LA PRÉSIDENTE :
13 Mais, moi, je suis prête à allonger.
14 Me DENIS HOULE :
15 Ah! Comme vous voudrez.
16 LA PRÉSIDENTE :
17 O.K.
18 Me DENIS HOULE :
19 Merci, Madame la Présidente.
20 LA PRÉSIDENTE :
21 Mais, je n'ai pas dit que ce serait fini.
22 Me DENIS HOULE :
23 Ah! Bien, j'aimerais ça.
24 LA PRÉSIDENTE :
25 Ça va dépendre des contre... de la longueur des

1 contre-interrogatoires. Maître Décary?

2 Me MICHEL DÉCARY :

3 Oui, Madame la Présidente.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 O.K. Maître Tremblay?

6 Me ESTELLE TREMBLAY :

7 J'ai été informé par le Parti libéral hier après-
8 midi que le Parti libéral entendait mettre en
9 preuve devant vous des événements que les
10 procureurs de la Commission avaient pas choisis de
11 mettre en preuve avec le témoignage de monsieur
12 Dupuis. Et par conséquent, je vous demanderais ou
13 vous suggérerais que je puisse procéder au contre-
14 interrogatoire après maître Décary, de façon à ce
15 que je puisse faire l'ensemble des faits en une
16 seule fois.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Je... j'ai déjà dit dès le départ que l'ordre des
19 contre-interrogatoires vous appartient. Alors, vous
20 vous entendez entre vous et...

21 Me ESTELLE TREMBLAY :

22 Bon. Mes confrères... mon confrère, maître Décary,
23 était... était d'accord.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Moi, je n'ai aucune objection si vous vous

1 entendez.

2 Me ESTELLE TREMBLAY :

3 Merci.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 J'ai vu, Maître Joncas, vous vous êtes levé? Non?

6 Me LUCIE JONCAS :

7 Non, j'avais annoncé que le Conseil provincial
8 n'avait pas de question.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Je pensais que vous aviez changé d'idée. Parfait.
11 Maître Ryan?

12 Me ANDRÉ RYAN :

13 Alors, ça se précise pour nous, on ne pense pas
14 avoir de question.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Parfait. Très bien. Alors, on va à la pause.

17 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

18

19 REPRISE DE L'AUDIENCE

20 (15:46:19)

21 Me DENIS GALLANT :

22 Alors, Madame la Présidente, effectivement j'ai
23 fait des vérifications, alors, j'aurai une écoute
24 qui a déjà été... qui a déjà été... que vous avez
25 déjà entendue dans le cadre du témoignage de

1 monsieur Stéphane Cloutier. Donc, j'en ai pour
2 quelques minutes.

3 Au niveau des contre-interrogatoires, je
4 pense que maître Laurin est prêt. Dans l'ordre ça,
5 serait maître Houle, j'ai parlé avec maître Décary,
6 maître Tremblay et il y a, compte tenu de la
7 longueur c'est évident que monsieur, monsieur
8 Dupuis va revenir lundi. Donc, si maître... je
9 pense, moi je vous suggère après maître Laurin, je
10 regarde l'heure, il est quatre heures moins quart
11 (3 h 45) on devrait terminer. Ça ferait, je pense,
12 l'affaire de tout le monde ce que j'ai compris.

13 Me ROBERT LAURIN :

14 Ma suggestion ça serait peut-être de passer les
15 contre-interrogatoires ou les ré-interrogatoires
16 qui sont courts de façon à pouvoir finir vers
17 quatre heures et demie (4 h 30), parce que si
18 j'aborde le mien puis on est rendu à dix minutes de
19 la fin, c'est plus ou moins confortable comme
20 méthode de travail.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Si on est rendu à dix minutes de la fin, Maître
23 Laurin, on va vous entendre.

24 Me ROBERT LAURIN :

25 O.K.

- 1 LA PRÉSIDENTE :
- 2 Il y a pas de problème, je veux dire, écoutez, là,
- 3 je pense que, là, vous avez le choix, ou vous
- 4 faites vos contre-interrogatoires courts jusqu'à
- 5 quatre heures et demie (4 h 30) ou on entend maître
- 6 Laurin et on finit à cinq heures moins quart
- 7 (4 h 45). Alors...
- 8 Me ROBERT LAURIN :
- 9 C'est le choix.
- 10 LA PRÉSIDENTE :
- 11 Je n'ai pas compris. Maître Houle.
- 12 Me DENIS HOULE :
- 13 Ah, Madame, ça me convient, parce que j'en ai pour
- 14 plus longtemps que ça.
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- 16 Bon, voilà. Alors... et Maître Tremblay et Maître
- 17 Décary.
- 18 Me MICHEL DÉCARY :
- 19 Lundi matin, enfin, à moins que vous me dites...
- 20 LA PRÉSIDENTE :
- 21 Vous lundi matin.
- 22 Me MICHEL DÉCARY :
- 23 Ah, je comprends que ça reprend lundi matin.
- 24 LA PRÉSIDENTE :
- 25 Non, ce que je veux dire, c'est : est-ce que ça

1 vous convient qu'on déborde un peu.
2 Me MICHEL DÉCARY :
3 Ah, bien oui, tout à fait, pardon, Madame la
4 Présidente.
5 LA PRÉSIDENTE :
6 Même chose, Maître Tremblay. Bon, voilà. O.K.
7 Me ROBERT LAURIN :
8 Je comprends qu'il n'y a pas de volontaire, mais je
9 le comprends aisément.
10 LA PRÉSIDENTE :
11 Bien, là, mais c'est vous qui aviez...
12 Me ROBERT LAURIN :
13 Ah, il n'y a pas de problème.
14 LA PRÉSIDENTE :
15 ... qui étiez censé commencer, alors...
16 Me ROBERT LAURIN :
17 Il n'y a pas de problème.
18 LA PRÉSIDENTE :
19 Je vous invite.
20 Me ROBERT LAURIN :
21 Alors, vous dites.
22 LA GREFFIÈRE :
23 Monsieur Jocelyn Dupuis, vous êtes sous le même
24 serment.
25 Oui, Madame.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[392]** Alors, ça va être en lien avec... avec les
3 questions que j'ai posées au nom du Barreau, au nom
4 du Barreau, je veux également vérifier j'en ai posé
5 au nom du Barreau, on me demandait des gens comme
6 Raynald Desjardins, il y avait de mon cru
7 également, vous pouvez croire comme Tony Suzuki,
8 Tony Volpato, ça ça venait de moi, là, par ce qui a
9 été mis en preuve devant vous depuis les derniers
10 jours.

11 Il y a en a une également que je voulais
12 aborder, qui est en lien... qui est en lien avec
13 maître Goyette et c'est l'onglet 28 si vous vous
14 souvenez du témoignage de monsieur Stéphane
15 Cloutier et qui est la pièce 101P-983.1 et 2,
16 j'aurais des questions au témoin à poser.

17 Donc, c'est une conversation que vous avez
18 déjà entendu entre Michel Arsenault et Gilles
19 Audette datée du vingt-deux (22) mars deux mille
20 neuf (2009).

21

22 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

23

24 Me DENIS GALLANT :

25 Q. **[393]** Alors, ma question. Étiez-vous au courant de

1 la rencontre entre monsieur Goyette et monsieur
2 Desjardins?

3 R. Aucunement, Madame la Présidente.

4 Q. **[394]** Aucunement?

5 R. Aucunement.

6 Q. **[395]** Est-ce que... est-ce que vous prétendez ce
7 que monsieur Michel Arsenault dit là c'est faux?

8 R. Moi, je suis convaincu que c'est totalement faux,
9 Madame la Présidente.

10 Q. **[396]** Ça c'est totalement faux?

11 R. Totalement faux.

12 Q. **[397]** Et connaissez-vous les raisons pourquoi
13 monsieur Arsenault dirait une telle fausseté à son
14 conseiller politique, monsieur Gilles Audette?

15 R. Bien, juste le... la tonalité, puis je veux pas
16 être... juste de la manière que monsieur Arsenault
17 parle présentement je pense qu'il avait pris un peu
18 de boisson. La tonalité de la voix.

19 Q. **[398]** O.K. Alors...

20 R. Ça m'a arrivé à moi aussi, Madame la Présidente.

21 Q. **[399]** Les questions que je vous posais sur... sur
22 monsieur Goyette, à savoir qu'il avait déjà
23 rencontré monsieur Desjardins, qui possiblement
24 allait travailler pour monsieur Desjardins, ça peut
25 pas... ça peut pas donner un fondement de vérité à

1 ce qui se dit là?

2 R. Ah! non, vraiment pas, vraiment pas. Vraiment pas.

3 Q. [400] Ça c'est votre réponse?

4 R. C'est ma réponse, Madame la Présidente.

5 Q. [401] Et monsieur Goyette, si vous l'avez placé là
6 c'est parce qu'il avait les mêmes valeurs que vous,
7 c'est exact?

8 R. Les mêmes valeurs syndicales que moi, Madame la
9 Présidente.

10 Q. [402] Oui, vous faites la précision « syndicales ».
11 Est-ce qu'il y avait d'autres valeurs?

12 R. Non, non, non, les mêmes valeurs syndicales.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Terminé avec le témoin, Madame.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Maître Laurin.

17 Me ROBERT LAURIN :

18 Oui. À moins qu'il y ait des droits d'auteur.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Vous êtes pas obligé non plus, Maître Laurin.

21 Me ROBERT LAURIN :

22 Oui, oui, mais c'est parce que la seule chose c'est
23 que je vais essayer de faire ça dans les temps
24 impartis parce que, évidemment, on achève.

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Maître Laurin...

2 Me ROBERT LAURIN :

3 Si jamais ça devait...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 ... je ne veux pas couper votre temps.

6 Me ROBERT LAURIN :

7 Oui, mais on est... on sera raisonnable, ça devrait
8 prendre le temps que j'ai annoncé. Si jamais
9 c'était plus long, bien, je demanderais à la
10 Commission qu'on... Parce que l'inconvénient,
11 évidemment, vous le comprenez.

12 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ROBERT LAURIN :

13 Q. **[403]** Bonjour, Monsieur Dupuis.

14 R. Bonjour, Maître Laurin.

15 Q. **[404]** Vous savez que je suis l'avocat de la FTQ
16 Construction?

17 R. Oui, Madame la Présidente, je le connais très bien.

18 Q. **[405]** C'est introductif, Madame la Présidente. Je
19 vais commencer l'interrogatoire de façon un petit
20 peu originale, c'est-à-dire je vais vous dire sur
21 quoi je n'ai pas l'intention de vous poser des
22 questions. En fait, j'avais prévu, Monsieur Dupuis,
23 un interrogatoire assez long pour reprendre
24 systématiquement certains des passages du
25 témoignage de monsieur Pereira et, finalement,

1 bien, on s'est aperçu que plusieurs des thèmes et
2 des sujets qui avaient été questionnés, qui ont
3 fait l'objet de nombreuses réponses, donc je
4 reprendrai pas ça.

5 J'ai pas l'intention, rapidement dit, là,
6 de... de revenir sur Carboneutre, les élections,
7 les chicanes à l'interne de la FTQ Construction, le
8 Fonds de solidarité, d'ailleurs maître Ryan est
9 ici. Ce sur quoi je veux vous questionner, vous
10 interroger, et à mon avis c'est important, c'est le
11 niveau d'infiltration ou de contrôle du milieu que
12 vous avez fréquenté à l'intérieur de la FTQ
13 Construction. Et c'est ça qui m'importe et qui
14 m'intéresse et ça sera ça les questions que je vais
15 vous poser. Maintenant, quand je dis « le niveau
16 d'infiltration » je dis bien, s'il y a
17 infiltration. Et quand je dis « le contrôle de
18 l'organisation » je dis bien, s'il y a un contrôle.
19 Mais c'est ça que je veux qu'on vérifie ensemble.

20 On a tous compris, évidemment, que vous
21 avez fréquenté ou côtoyé des gens de différents
22 milieux. Je vous donnerai pas la liste... on
23 reprendra pas la liste de ces gens-là, je
24 prétendrai pas non plus qualifier. Je vous dirai...
25 je les appellerai, pour les fins de mon

1 interrogatoire, des gens suspects. Ça veut pas dire
2 que c'est pas des bonnes personnes mais, pour les
3 fins de l'interrogatoire... Évidemment, on a parlé
4 de monsieur Ouimet, monsieur Émond, monsieur Ronald
5 Beaulieu, monsieur Borsellino, et caetera et ce que
6 je vais vous demander, par des questions plus
7 précises, c'est quelle est l'intervention, s'il y a
8 une intervention, de ces gens-là, à la fois à la
9 FTQ Construction ou dans les unions affiliées? On
10 va... on va commencer par les unions affiliées.
11 Vous avez dit, au tout début de votre
12 interrogatoire que les unions étaient à cent pour
13 cent (100%) autonomes. C'est ce que vous avez dit,
14 vous vous souvenez?

15 R. Oui, Madame la Présidente, les sections locales de
16 la FTQ Construction sont cent pour cent (100%)
17 autonomes avec leurs statuts et règlements, à
18 l'intérieur de la FTQ Construction.

19 Q. **[406]** O.K. Ils ont, les unions locales de métier,
20 parce qu'on a compris que la FTQ Construction,
21 c'était un syndicat de métiers, à l'intérieur
22 duquel il y a des unions de métiers qui y sont
23 affiliées. Ça a déjà été expliqué. Prenons, par
24 exemple, la FIPOE, puisqu'on en a parlé. La FIPOE
25 c'est le syndicat à l'intérieur de la FTQ

1 Construction qui représente les électriciens.

2 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

3 Q. **[407]** Bon. À l'intérieur de la FIPOE, est-ce qu'il
4 y a un président?

5 R. Oui, il y a un président d'exécutif à l'intérieur
6 de la FIPOE.

7 Q. **[408]** O.K. Est-ce que c'est un poste électif?

8 R. Madame la Présidente, je suis pas certain, est-ce
9 que c'est un poste électif, mais je pense que oui.

10 Q. **[409]** O.K. Monsieur Jean Lavallée a occupé le poste
11 de président à la FIPOE, c'est à votre
12 connaissance?

13 R. Jean Lavallée a occupé le poste de directeur
14 général de la FIPOE.

15 Q. **[410]** Directeur général, O.K. Est-ce que le poste
16 de directeur général à la FIPOE, à votre
17 connaissance à vous, c'est un poste électif?

18 R. C'est un poste électif.

19 Q. **[411]** O.K. Maintenant, pour situer, parce que pour
20 les gens c'est pas toujours clair, la structure
21 syndicale, tantôt on mêle la FTQ Construction, FTQ,
22 qui est la centrale.

23 Je vais vous parler de la première ligne de
24 services. La première ligne de services, pour les
25 membres, c'est le salarié qui lui, a un problème et

1 qui veut, évidemment, porter son problème à
2 l'intention du syndicat. Par exemple, un individu a
3 eu un accident de travail, un dossier d'accident de
4 travail, est-ce qu'il s'adresse à la FTQ
5 Construction ou au syndicat qui est, par exemple,
6 la FIPOE?

7 R. Il s'adresse à sa section locale qui est la FIPOE
8 ou autre section locale concernée qui est membre.

9 Q. **[412]** O.K. Je prendrai pas toute la gamme des
10 problèmes qui peuvent se produire, mais je prends
11 par exemple la référence ou le placement, la
12 référence et le placement, est-ce que c'est la FTQ
13 Construction qui fait ça ou c'est le syndicat
14 affilié?

15 R. Strictement les sections locales de la FTQ
16 Construction et non la FTQ Construction.

17 Q. **[413]** Seriez-vous d'accord, et vous me corrigerez
18 si c'est pas exact, de dire que les services de
19 première ligne vis-à-vis des membres sont donnés
20 par les unions locales?

21 R. Par les unions locales, Madame la Présidente.

22 Q. **[414]** Maintenant, est-ce que la FTQ Construction à
23 laquelle ces unions locales sont affiliées a des
24 pouvoirs particuliers à l'intérieur des unions
25 locales? Par exemple, est-ce que la FTQ

1 Construction peut avoir priorité sur les statuts,
2 par exemple, de la FIPOE, union locale, pour
3 imposer soit un directeur, soit un administrateur
4 ou pour prendre des décisions au lieu et place du
5 syndicat local?

6 R. Aucunement, Madame la Présidente. C'est
7 complètement autonome de structure.

8 Q. **[415]** Maintenant, les gens que vous avez côtoyés,
9 est-ce que ces gens-là sont intervenus, à votre
10 connaissance, dans les services de première ligne
11 donnés par les unions locales?

12 R. Jamais, Madame la présidente.

13 Q. **[416]** Est-ce qu'ils ont manifesté un intérêt pour
14 venir s'infiltrer ou occuper le domaine des
15 services de première ligne?

16 R. Jamais, Madame la Présidente.

17 Q. **[417]** Les postes électifs, à l'intérieur des
18 sections locales, est-ce que les gens que vous avez
19 côtoyés dont on a parlé, parce qu'évidemment, vous
20 avez côtoyés plus que ces gens-là, mais ces gens-
21 là, se sont mêlés d'élections à l'intérieur des
22 unions locales?

23 R. Jamais, Madame la Présidente, à ma connaissance,
24 jamais.

25 Q. **[418]** Est-ce qu'ils ont manifesté l'intention de

1 s'en occuper ou de s'immiscer là-dedans?

2 R. Jamais, Madame la Présidente.

3 Q. **[419]** O.K. Vous, comme directeur de la FTQ
4 Construction, vous êtes-vous mêlé des élections des
5 postes électifs à l'intérieur des unions locales?

6 R. Jamais à titre de directeur général de la FTQ
7 Construction je m'ai mêlé des sections locales pour
8 leur élection.

9 Q. **[420]** Maintenant, la FTQ Construction est une
10 entité autonome, ce qu'on a compris, avec ses
11 statuts, règlements, officiers, élection
12 d'officiers, on en a parlé beaucoup ici. Quels sont
13 les services que donne... les services de première
14 ligne, on a vu, ils sont donnés par les unions
15 locales. D'ailleurs, monsieur Pereira a dit que les
16 services donnés par les unions locales étaient de
17 bons services. Êtes-vous d'accord avec monsieur
18 Pereira?

19 R. Moi, je pense que l'ensemble des sections locales
20 donne du bon service à travers la province de
21 Québec à ses membres, qu'ils représentent.

22 Q. **[421]** Donc, vous êtes d'accord avec monsieur
23 Pereira?

24 R. Absolument.

25 Q. **[422]** C'est un début de rapprochement, Madame la

1 Présidente. Je sais pas jusqu'où ça va se rendre.
2 Bon. FTQ Construction, c'est quoi les services de
3 la FTQ Construction, évidemment dans les grandes
4 lignes?

5 R. Oui. La FTQ Construction, la priorité de la FTQ
6 Construction c'est de donner des services en...
7 autant en santé et sécurité, qu'on avait des
8 directeurs, j'ai expliqué qu'on avait un ensemble
9 de directeurs à la FTQ Construction. Et en santé et
10 sécurité, formation professionnelle,
11 perfectionnement, recyclage, avantages sociaux,
12 assurance emploi. Et directeur des opérations qui
13 transmettait des tournées provinciales, des
14 rencontres sur les chantiers organisées avec des
15 groupes de représentants syndicaux (sic) de
16 différentes sections locales.

17 Q. **[423]** Est-ce qu'on peut comprendre, et s'il y a
18 lieu de nuancer vous me le direz, est-ce qu'il y a
19 lieu de comprendre que la FTQ Construction fournit
20 des services qui sont plus collectifs pour
21 l'ensemble des métiers? Par exemple, vous parlez de
22 santé et sécurité, on sait que la loi est assez
23 régulièrement modifiée, est-ce que c'est la FTQ
24 Construction qui s'occupe de faire des
25 représentations concernant les modifications

1 législatives?

2 R. Oui, la FTQ Construction, par l'entremise...
3 puis... à quelques occasions c'est le... on peut
4 avoir une permanence de la FTQ Construction qui
5 siège sur différents comités, accompagnée de
6 sections locales.

7 Q. **[424]** O.K. La FTQ Construction est au nombre des
8 associations représentatives reconnues par la loi.
9 Évidemment, il est à votre connaissance que la loi,
10 son article 28, si on veut être précis, reconnaît
11 cinq associations représentatives dans l'industrie
12 de la construction. C'est, je présume, évidemment à
13 votre connaissance?

14 R. C'est ça, Madame la Présidente.

15 Q. **[425]** La FTQ Construction est l'une de ces
16 associations-là. Un des mandats donnés par la loi
17 c'est la négociation d'une convention collective,
18 c'est à votre connaissance également?

19 R. Absolument, Madame la Présidente.

20 Q. **[426]** Il y a eu des étapes... des époques où la FTQ
21 Construction a participé aux négociations et il y a
22 eu des époques où la FTQ Construction n'a pas
23 participé aux négociations, vous vous souvenez?

24 R. Absolument, Madame la Présidente.

25 Q. **[427]** Pourriez-vous, brièvement... Parce que,

1 pendant la période où vous avez été directeur
2 général, il y a eu une période, à un moment donné,
3 où il y a eu un moment dans les négociations la FTQ
4 Construction n'y était pas?

5 R. Oui, après... pour obtenir le droit de négociation
6 dans l'industrie de la construction, Madame la
7 Présidente, ça prend une représentativité de
8 cinquante (50) plus un pour cent pour être
9 l'association représentative, pour être l'agent
10 négociateur. Aujourd'hui c'est modifié, c'est plus
11 le cas, mais lorsque j'étais présent comme
12 directeur général c'était ça.

13 Et la FTQ Construction a jamais obtenu le
14 cinquante (50) plus un pour cent mais on était aux
15 alentours... lorsque j'ai commencé, à trente-neuf
16 (39), ça a monté à quarante-quatre (44). Et il y a
17 eu un maraudage que le... l'International, Conseil
18 provincial des métiers international, CSD et CSN
19 ont finalisé un protocole d'entente qui leur
20 donnait le cinquante (50) plus un pour cent et
21 c'est eux qui ont négocié la convention collective.

22 Et la FTQ Construction, avec ses
23 représentativités à quarante-deux (42) ou quarante-
24 trois pour cent (43 %), a été exclue de l'agent
25 négociateur ainsi que le Syndicat québécois.

1 Q. **[428]** Maintenant, malgré les connaissances que vous
2 aviez, auxquelles on a référé, la FTQ Construction,
3 à tout le moins, a été exclue d'une négociation. Il
4 y a d'autres négociations je présume que la FTQ
5 Construction était présente et participante?

6 R. Oui, j'ai fait, dans mon mandat de onze (11) ans
7 comme directeur général, j'ai participé à deux
8 négociations très actives, dont la FTQ Construction
9 était présente avec le Conseil provincial des
10 métiers de la construction.

11 Q. **[429]** Maintenant, relativement aux négociations,
12 est-ce que les gens auxquels on a fait référence,
13 est-ce que ces gens-là sont intervenus dans la
14 négociation?

15 R. Jamais, jamais, jamais. C'est vraiment le mouvement
16 syndical qui négocie avec les associations
17 patronales concernées du secteur qui est établi.

18 Q. **[430]** Est-ce qu'ils ont essayé d'intervenir?

19 R. Aucunement.

20 Q. **[431]** Aucunement? Ils sont pas et ils n'étaient pas
21 présents dans le processus de négociation?

22 R. En aucun temps.

23 Q. **[432]** O.K. Je vais aborder certains cas
24 particuliers puisqu'on en a parlé dans
25 l'interrogatoire principal. Vous avez expliqué que

1 la FTQ Construction n'intervient pas dans le... le
2 cheminement administratif des unions affiliées, des
3 unions locales. Vous avez été vous-même directeur
4 du local des grutiers qui est le local 791G.

5 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

6 Q. **[433]** À un moment donné, vous avez quitté le local
7 791G pour rejoindre la FTQ Construction?

8 R. C'est bien ça.

9 Q. **[434]** Il y a eu une relève, c'est-à-dire il y a
10 quelqu'un qui vous a remplacé au local 791G. C'est
11 qui nommément?

12 R. Yves Desrosby, qui était grutier au local 791G.

13 Q. **[435]** Maintenant, est-ce que c'est vous qui avez
14 imposé monsieur Desrosby ou s'il y a eu un
15 processus pour choisir monsieur Desrosby?

16 R. Dans les statuts et règlements du local 791G,
17 lorsque le directeur de la section locale quitte,
18 c'est... en cours de mandat, c'est l'exécutif qui
19 nomme le nouveau directeur jusqu'à tant que le
20 terme soit fini puis après ça, il y a des
21 procédures électifs comme c'est supposé être pour
22 une durée de quatre ans.

23 Q. **[436]** Et on comprend de votre réponse que c'est
24 comme ça que ça a fonctionné?

25 R. C'est comme ça que ça a fonctionné.

1 Q. **[437]** Par la suite, monsieur Desrosby a quitté
2 l'organisation...

3 (16:08:07)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[438]** Je comprends que vous êtes satisfait de cette
6 réponse-là, mais l'exécutif, le comité exécutif qui
7 nomme la personne pour le remplacer est choisi par
8 qui?

9 Me ROBERT LAURIN :

10 Bonne question.

11 R. J'ai... Madame la Présidente, le... le... les
12 membres de l'exécutif nomment une personne...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[439]** Qui nomme...

15 Me ROBERT LAURIN :

16 Q. **[440]** Qui les nomme?

17 LA PRÉSIDENTE :

18 ... votre... le remplaçant?

19 Me ROBERT LAURIN :

20 Q. **[441]** Qui nomme l'exécutif?

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[442]** Qui a nommé votre remplaçant?

23 R. C'est l'exécutif du local 791G.

24 Q. **[443]** Bon et sur recommandation, j' imagine?

25 R. C'est... nous, qu'est-ce qu'on a fait, on a discuté

1 à l'intérieur de l'exécutif, c'est sur une
2 recommandation du directeur et de l'exécutif...

3 Q. **[444]** Bon, c'est ça...

4 R. ... qu'on a...

5 Q. **[445]** Sous votre recommandation?

6 R. Avec l'exécutif, c'est bien ça.

7 Me ROBERT LAURIN :

8 Q. **[446]** Et votre recommandation a été acceptée ou
9 vous l'avez imposée?

10 R. Moi et les membres de l'exécutif, ont accepté
11 unanimement la candidature de Yves Desrosby.

12 Q. **[447]** O.K. Par la suite, il y a eu des... monsieur
13 Desrosby est pas toujours resté là, il y a eu des
14 gens qui l'ont remplacé?

15 R. Non, Yves Desrosby a fait plusieurs années et a
16 mentionné comme quoi qu'il a eu une rencontre avec
17 Henri Massé qui l'a sollicité pour un poste au
18 Fonds de solidarité et Yves Desrosby a décidé
19 d'accepter le poste et il y a eu encore une autre
20 prise de conscience avec l'exécutif pour savoir
21 qui, qui remplacerait et il y avait un agent
22 d'affaires, un représentant syndical, là, qui était
23 à l'emploi et c'est le représentant syndical qui a
24 été recommandé par l'exécutif et le directeur pour
25 remplacer, le même rôle que j'avais fait.

1 LA PRÉSIDENTE:

2 Q. **[448]** O.K. Monsieur Desrosby, quand, quand vous
3 l'avez recommandé, vous le connaissiez, évidemment?

4 R. Oui, c'est un de mes amis d'enfance, Madame la
5 Présidente.

6 Q. **[449]** Merci.

7 R. Oui.

8 Me ROBERT LAURIN :

9 Q. **[450]** Maintenant, le suivant, vous avez expliqué
10 que ça a fonctionné de cette façon-là, mais vous
11 avez pas donné son nom. Qui, finalement, a assumé
12 cette relève-là?

13 R. Daniel Lamarre.

14 Q. **[451]** Daniel Lamarre. Aujourd'hui, et ça intéresse
15 peut-être la Commission, aujourd'hui, le directeur
16 du local des grutiers qui est le local 791G, c'est
17 monsieur Evans Dupuis, vous connaissez monsieur
18 Evans Dupuis?

19 R. Très bien. C'est mon jeune frère.

20 Q. **[452]** C'est votre jeune frère?

21 R. Hum.

22 Q. **[453]** Comment monsieur Evans Dupuis est arrivé au
23 poste de directeur général du local 791?

24 R. Evans Dupuis a été embauché par Éric Boisjoli qui a
25 remplacé Daniel Lamarre à l'intérieur du local des

1 grutiers et Éric Boisjoli a embauché Evans Dupuis
2 comme représentant syndical et Éric Boisjoli a
3 accepté un poste à la FTQ Construction et il y a eu
4 la même recommandation par la suite de Evans Dupuis
5 au poste de directeur du local des grutiers.

6 Q. **[454]** Moi, ou nous, ce que voulons savoir, c'est,
7 est-ce que vous avez, et prenez le temps d'y penser
8 puisque vous dites que vous allez nous dire la
9 vérité, avez-vous imposé Evans Dupuis au local
10 791G?

11 R. J'ai jamais imposé Évans Dupuis, il a été, là, par
12 ses connaissances et ses qualités concernant en
13 tant que grutier et responsable syndical.

14 Q. **[455]** Maintenant il y a eu, je reviendrai sur
15 certaines choses comme disait maître, il y a eu
16 votre départ, à un moment donné, dans les
17 circonstances que je reprendrai pas. Il y a eu le
18 départ de monsieur Lavallée également dans des
19 circonstances qui ont été expliquées. Il y a eu le
20 départ de maître Goyette.

21 Arrive maintenant une administration
22 actuelle où monsieur Yves Ouellet est le directeur
23 général de la FTQ Construction et où monsieur
24 Arnold Guérin est le président de la FTQ
25 Construction. Avez-vous présenté à l'une ou l'autre

1 de ces deux personnes les contacts que vous aviez
2 et dont on parle depuis quelques jours maintenant
3 en leur disant : « Bien ces gens-là vont prendre la
4 relève. » Est-ce que vous leur avez présenté?

5 R. Jamais, Madame la Présidente.

6 Q. **[456]** Et on se comprend, Monsieur Dupuis, on
7 cherche pas à trouver des subtilités, la question
8 je vous la pose pour être bien sûr de la réponse.
9 Vous ne les avez pas présentés. On a parlé, par
10 exemple, du restaurant Cavalli fréquemment, où on
11 disait qu'il y avait certaines personnes qui se
12 tenaient, là, et que vous avez eu l'occasion d'y
13 être. Est-ce que vous y avez vu monsieur Arnold
14 Guérin?

15 R. Au Cavalli, Madame la Présidente, depuis que j'ai
16 quitté la FTQ Construction je vais, là, peut-être
17 une fois ou deux par année, mais à chaque fois que
18 j'ai été là, j'ai jamais vu Arnold Guérin présent,
19 là. Mais j'y vas pratiquement plus.

20 Q. **[457]** O.K.

21 (16:13:03)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[458]** Est-ce que ça existe toujours?

24 R. Le restaurant, oui, il existe toujours, Madame la
25 Présidente.

1 Me ROBERT LAURIN :

2 Il y a toujours des Maserati qui se stationnent en
3 avant, Madame la Présidente.

4 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

5 Q. **[459]** Mais quand vous étiez directeur général, est-
6 ce que ces gens-là ont été parfois été au
7 restaurant en même temps que vous? Parce que, là,
8 vous me dites après avoir quitté, mais avant
9 d'avoir quitté?

10 R. Arnold Guérin et Yves Ouellet, non, ils ont pas
11 venu à ma connaissance, c'était deux sections
12 locales, la FIPOE et les... le 2366 puis c'est pas
13 un endroit où ces permanents-là syndicals se
14 tenaient.

15 Me ROBERT LAURIN :

16 Q. **[460]** Monsieur Guérin avant d'être président de
17 l'organisation était, et je vérifie si vous en avez
18 connaissance, était le représentant, même un
19 directeur provincial au Lac-Saint-Jean pour la
20 FIPOE?

21 R. C'est bien ça, Madame la Présidente, il était, je
22 pense qu'il avait, sans me tromper, je pense qu'il
23 couvrait de la région de Québec en descendant l'Est
24 du Québec comme directeur de la FIPOE.

25 Q. **[461]** Et par la suite dans des circonstances qui

1 seraient pas, qui seraient longues à expliquer même
2 si c'est pas si compliqué, il est venu à Montréal
3 dans le poste, dans un poste important à la FIPOE,
4 qui est actuellement le poste de, est-ce que c'est
5 à votre connaissance?

6 R. Directeur général de la FIPOE.

7 Q. **[462]** Directeur général. Il a donc succédé à
8 monsieur Lavallée, si on cherche la séquence des
9 événements?

10 R. Absolument, Madame la Présidente.

11 Q. **[463]** En provenance du Lac-Saint-Jean?

12 R. En provenance de la région qu'il couvrait comme
13 directeur c'est de l'Est du Québec.

14 Q. **[464]** L'Est du Québec. Monsieur Ouellet, lui,
15 précédemment occupait un poste de représentant
16 syndical dans une organisation, laquelle?

17 R. Le local 2366, il était ensemble côté administratif
18 avec le local 9 des menuisiers.

19 Q. **[465]** Et est-ce que monsieur Ouellet est, c'est-à-
20 dire se tenait avec vous à l'époque où vous étiez,
21 par exemple, directeur général de la FTQ
22 Construction et participait à des rencontres avec
23 les gens dont on a parlé?

24 R. Non, monsieur Ouellet, j'ai eu des rencontres avec
25 monsieur Ouellet en tant que directeur général, on

1 a eu des rencontres au bureau, on a eu des
2 rencontres j'en suis convaincu dans certains dîners
3 ou soupers, mais il y a jamais eu de contacts
4 directs avec les personnes que vous mentionnez que
5 j'ai discutées ici.

6 Q. **[466]** Il y a un cas particulier, bien en tout cas,
7 une situation particulière qui est celle concernant
8 monsieur Johnny Bertolo, vous avez déjà expliqué et
9 on reprend pas ça, que monsieur Bertolo a été
10 embauché comme représentant syndical au Syndicat
11 des vitriers. C'est ce que j'ai compris?

12 R. Oui, la section locale 1135.

13 Q. **[467]** Et avec le temps vous avez développé une
14 certaine amitié avec monsieur Johnny Bertolo, je
15 présume, puisqu'il vous a présenté plusieurs des
16 personnages qu'on a ici mentionnés, exact?

17 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

18 Q. **[468]** Maintenant, moi ce qui m'intéresse,
19 indépendamment de vos relations personnelles
20 d'amitié avec monsieur Bertolo, c'est de savoir si
21 vous avez eu connaissance ou on vous a rapporté que
22 monsieur Bertolo ne faisait pas bien son travail de
23 représentant syndical. Vous allez me dire qu'il le
24 faisait bien et on s'attend à cette réponse-là,
25 mais je veux bien m'assurer que c'est le cas. Parce

1 qu'effectivement, s'il y a eu des plaintes ou des
2 choses qui ont été portées à votre connaissance on
3 apprécierait que vous les mentionniez à la
4 Commission.

5 R. Non, Madame la Présidente, je l'avais mentionné
6 dans mon témoignage précédent, parce que j'avais eu
7 des questions concernant Johnny Bertolo, c'est un
8 gars qui était toujours le... disponible pour...
9 autant dans sa section locale, pour rendre aux
10 membres les services qui doit (sic) être faits. Et,
11 en même temps, il avait, avec le directeur des
12 opérations qui est Robert Paul, il faisait des
13 visites de chantiers accompagné de plusieurs
14 représentants syndicals (sic). Et Johnny Bertolo
15 participait toujours à ces visites de chantiers là,
16 ça fait qu'il était, bien souvent, omniprésent dans
17 les rencontres puis il effectuait sa job au
18 quotidien.

19 Q. **[469]** Je vais vous poser une question que vous
20 allez, je pense, bien comprendre. Je vais utiliser
21 l'expression, est-ce que monsieur Bertolo... vous
22 avez entendu dire, d'une façon ou d'une autre, que
23 monsieur Bertolo jouait du bras à l'intérieur de
24 l'organisation ou avec les employeurs avec lesquels
25 il était en contact?

1 R. Aucunement, aucunement.

2 Q. **[470]** Je vais vous parler ensuite du cas de
3 monsieur Dufour. Monsieur Dufour a fait l'objet
4 d'une accusation, à un moment donné, ça a été
5 rapporté ici, sur laquelle il a, semble-t-il,
6 plaidé coupable pour les raisons qui sont les
7 siennes, une accusation suivant laquelle... j'ai
8 pas le libellé exact, mais suivant laquelle il
9 aurait eu un système d'émission de cartes qui
10 n'étaient pas justifiées, quelque chose dans le
11 genre. Est-ce que, vous, vous avez été impliqué là-
12 dedans, dans ce processus-là?

13 R. Aucunement, Madame la Présidente.

14 Q. **[471]** Vous l'avez appris comment que monsieur
15 Dufour, éventuellement, avait ce système-là et
16 ensuite que ça a été suivi d'une plainte... je sais
17 pas, probablement criminelle?

18 R. Lorsqu'il a été... ça a été rendu public qu'il y
19 avait des accusations portées contre Guy Dufour.

20 Q. **[472]** Maintenant, vous savez, quand on regarde les
21 fréquentations et les connaissances... c'est ça,
22 les gens que vous connaissiez, on peut... et je
23 vais vous la poser la question, parce que c'est pas
24 ressorti à date des témoignages, mais je veux être
25 bien sûr qu'on se comprenne. Est-ce que ces gens-là

1 ont joué du bras, parce que vous comprenez bien
2 l'expression « jouer du bras », auprès de
3 directeurs ou de représentants, un, de la FTQ
4 Construction?

5 R. Jamais, Madame la Présidente.

6 Q. **[473]** Est-ce que... et je vous la pose en clair,
7 est-ce que ces gens-là... parce qu'il y avait des
8 gens là-dedans qui pouvaient peut-être le faire,
9 est-ce que ces gens-là ont joué du bras à
10 l'intérieur des sections locales?

11 R. Jamais, Madame la Présidente.

12 Q. **[474]** Est-ce que vous vous êtes servi, vous, de
13 tous ces contacts que vous aviez, on a compris ce
14 que vous faisiez avec ça, mais est-ce que vous vous
15 en êtes servi, vous, pour jouer du bras à
16 l'intérieur de l'organisation, pour une part?

17 R. Non, Madame la Présidente.

18 Q. **[475]** Bon. Vous avez été... il y a eu... on a...
19 (16:13:03)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[476]** Sauf lors des élections où vous aviez appelé
22 monsieur...

23 R. Marco Bourguin.

24 Q. **[477]** Oui.

25 Me ROBERT LAURIN :

1 Q. **[478]** C'est ça.

2 R. Mais je m'en ai pas servi, j'ai fait (inaudible).

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[479]** Non, parce que vous en avez pas eu besoin.

5 R. Bien, je... il m'a demandé si je m'en ai servi, je
6 dis, non, jamais. Je confirme que j'ai appelé.

7 Me ROBERT LAURIN :

8 Q. **[480]** Hormis cet incident et peut-être celui de
9 monsieur Bérubé, pour lequel on aura
10 vraisemblablement plus d'explications, vous
11 dites... vous ne vous êtes pas servi de ces gens-là
12 pour jouer du bras. Vous avez été dans une
13 situation qui a été... puis vous l'avez commentée,
14 on a écouté des enregistrements, où ça brassait
15 beaucoup, puis je ne reprendrai pas tous les
16 vocables qui ont été utilisés, il a jamais été
17 question de bras là-dedans. Est-ce qu'il y a eu une
18 utilisation de gars de bras ou d'une game de bras
19 contre les gens qui étaient dans l'autre groupe, il
20 y avait monsieur Lavallée de l'autre côté, il y
21 avait monsieur Girard, il y avait différentes
22 personnes, est-ce qu'il y a eu un game de bras
23 contre ces gens-là?

24 R. Aucunement, Madame la Présidente.

25 Q. **[481]** Est-ce qu'il y a eu une game de bras... et

1 vous comprenez ma question. Est-ce qu'il y a eu une
2 game de bras à l'intérieur de votre équipe pour les
3 convaincre, par exemple, d'être avec vous, soit
4 contre monsieur Grondin, qui était dans votre
5 équipe, monsieur Goyette... ça me surprendrait mais
6 en tout cas, monsieur Goyette, d'autres personnes
7 qui étaient dans votre équipe?

8 R. Aucunement, Madame la Présidente.

9 Q. **[482]** Il y a jamais eu de game de bras là-dedans?

10 R. Non, on a sollicité l'ensemble des affiliés pour
11 leur expliquer qu'on s'avait (sic) établi entre
12 nous autres pour la relève, comme j'ai expliqué
13 ici.

14 Q. **[483]** Votre relation avec ces gens-là, les gens
15 dont on a parlé, on a bien compris de quelle façon
16 ça a fonctionné et à quoi ça a mené. Mais, à part
17 ça, pour être bien clair, et surtout eu égard à la
18 structure syndicale, parce que c'est ça, moi, qui
19 m'intéresse, est-ce que ces gens-là ont servi ou
20 sont intervenus ou ont contrôlé quoi que ce soit
21 dont on n'a pas parlé, parce qu'il y a peut-être
22 des sujets dont on n'a pas parlé et ces gens-là
23 auraient pris un contrôle ou influencé ou pénétré
24 le milieu. Est-ce que c'est le cas?

25 R. Jamais, Madame la Présidente. Je l'ai expliqué, je

1 l'ai mentionné comme quoi qu'il était aucunement
2 question que peu importe l'organisation qu'ils
3 viennent détruire l'intérieur de la FTQ
4 Construction. Jamais.

5 Q. **[484]** Est-ce que... est-ce que vous avez... ils
6 l'ont pas fait, vous avez dit, vous avez déjà dit,
7 on peut bien vous croire, que vous êtes pas
8 quelqu'un qu'on peut facilement intimider. Prenons
9 pour acquis que c'est le cas. Est-ce qu'ils ont
10 essayé de le faire?

11 R. Jamais.

12 (16:22:10)

13

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[485]** On parle toujours de détruire physiquement
16 le... le...

17 Me ROBERT LAURIN :

18 Non, là je parlais soit d'infiltrer le milieu,
19 l'organisation syndicale, soit d'y pénétrer ou
20 d'essayer de prendre un contrôle et volontairement
21 je fais... je fais une question ouverte avec ça,
22 assez large pour éviter, évidemment, des subtilités
23 qui amèneraient des réponses qui sont... bon, vous
24 comprenez ma question, elle est très, très large?

25 R. Absolument, Madame la Présidente, puis il y a

1 jamais eu d'influence à l'intérieur de ça.

2 Q. **[486]** Je prends un petit peu de temps parce que
3 peut-être ça va nous permettre d'en sauver.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Je ne crois pas vous avoir fait de reproches,
6 Maître Laurin.

7 Me ROBERT LAURIN :

8 Non, non c'est une réflexion à voix haute, tout
9 simplement.

10 Q. **[487]** J'aimerais, et on prendra pas beaucoup de
11 temps, mais qu'on nous parle de monsieur Alain
12 Pigeon. Monsieur Alain Pigeon, on a compris à un
13 moment donné, il est apparu dans le décor de la FTQ
14 Construction en provenance d'un syndicat
15 international et pour sauver du temps, je vous
16 suggère qu'il provenait, je pense que ça a peut-
17 être été dit, mais de... d'un syndicat
18 international qui était le local des ferblantiers
19 et des couvreurs.

20 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

21 Q. **[488]** Il était l'équivalent d'un directeur général,
22 ce qu'on appelait dans les unions internationales,
23 un gérant d'affaires.

24 R. C'est bien ça.

25 Q. **[489]** Bon. À cette époque-là, il y avait également,

1 à l'intérieur de la FTQ Construction, un local qui
2 s'occupait ou qui couvrait, parce que monsieur
3 Pigeon était à l'intérieur de l'Internationale ou
4 du conseil provincial et vous aviez, à la FTQ
5 Construction, un syndicat qui couvrait aussi des
6 ferblantiers et des couvreurs?

7 R. C'est bien ça, le local 2020.

8 Q. **[490]** O.K. Pour des raisons pour lesquelles je...
9 c'est-à-dire dans lesquelles je n'entrerai pas,
10 même si je les connais bien puisque j'ai travaillé
11 des dossiers judiciaires à ce sujet, monsieur
12 Pigeon a quitté l'organisation International et
13 s'en est en venu à la FTQ Construction?

14 R. C'est bien ça, lors d'une période de maraudage, il
15 a transféré avec plusieurs des membres de
16 l'International pour adhérer à la FTQ Construction.

17 Q. **[491]** Et le local, pour se situer, il y avait le
18 local 116, qui était L'Union Internationale, il y
19 avait le local 2020 qui était le local FTQ?

20 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

21 Q. **[492]** C'est ça?

22 R. Oui.

23 Q. **[493]** Avec l'arrivée de monsieur Pigeon, il y a un
24 nouveau local qui a été mis sur pied, en
25 l'occurrence le local 2016?

1 R. C'est ça. Il y avait eu des discussions entre eux
2 autres dans la période de maraudage qui est d'une
3 durée d'un mois puis plus la semaine de vote et il
4 y avait eu des discussions entre les différents
5 membres et non la direction, là, du local 116,
6 différents membres du local 116 avec le local 2020
7 de la FTQ Construction et il y a un bon groupe qui
8 a transféré et pour transférer, ils ont dit: « On
9 va créer pour inciter plus de membres des autres
10 associations syndicales de transférer », ils ont
11 formé une nouvelle numérotation qui était le local
12 2016.

13 Q. **[494]** Et monsieur Pigeon y a occupé un poste de
14 direction?

15 R. Lorsqu'il y a eu l'entente, c'est que Alain Pigeon
16 transférait et c'est lui qui prenait la direction
17 de... du local 2016.

18 Q. **[495]** Ma question, moi, c'est, est-ce que c'est
19 vous qui avez imposé monsieur Pigeon à la nouvelle
20 structure, en l'occurrence, le local 2016?

21 R. Aucunement.

22 Q. **[496]** Le choix de monsieur Pigeon, sans entrer dans
23 les parfaits détails, s'est fait comment?

24 R. Il s'est fait entre les deux équipes qui ont
25 transféré parce qu'il y a plusieurs travailleurs,

1 je peux pas mentionner le nombre de travailleurs,
2 je m'en souviens pas exactement, Madame la
3 Présidente, mais entre les deux groupes avec le
4 directeur de la FTQ Construction et son équipe, son
5 exécutif et ses permanents ont mentionné que pour
6 eux la personne, ils se sont entendus entre eux
7 autres, la personne qui va prendre la direction du
8 local 2016 était Alain Pigeon.

9 Q. **[497]** J'en parle parce qu'évidemment son nom est
10 ressorti à travers les différentes audiences. Par
11 la suite, monsieur Pigeon devient directeur général
12 adjoint, vous étiez à l'époque directeur général de
13 la FTQ Construction?

14 R. Non, j'étais pas là, c'était moi quand j'étais
15 directeur général de la FTQ Construction c'était
16 Richard Goyette qui était mon adjoint.

17 Q. **[498]** Qui était votre adjoint. Donc, monsieur
18 Pigeon n'était pas votre adjoint à vous, mais il a
19 été l'adjoint de maître Goyette au moment où ce
20 dernier est devenu directeur général de
21 l'organisation?

22 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

23 Q. **[499]** Est-ce qu'on comprend que le poste de
24 directeur général adjoint est un poste ou une
25 personne plutôt choisie par le directeur général?

1 R. C'est choisi par le directeur général. Le directeur
2 général à la FTQ Construction a le pouvoir
3 d'embauche et de mise à pied.

4 Q. **[500]** Et ce n'est pas un poste électif?

5 R. Ce n'est pas un poste électif.

6 Q. **[501]** Monsieur le Commissaire et Madame la
7 Présidente, ce sont les questions que j'avais à
8 poser. Vous avez compris que j'étais préoccupé par
9 un aspect du dossier plus particulièrement.

10 Comme je l'ai indiqué les autres aspects
11 ont, à mon avis, été amplement couverts. Je n'avais
12 pas l'intention de reprendre les questions pour
13 qu'on reprenne les réponses, à moins que vous ayez
14 insisté pour que je le fasse, mais je ne pense pas
15 que ce soit l'intention de la Commission. Je vous
16 remercie.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Et bien, merci beaucoup, Maître Laurin. Alors,
19 comme il est un petit peu, deux minutes avant
20 quatre heures trente (4 h 30), je ne demanderai pas
21 à personne de commencer un contre-interrogatoire et
22 nous nous reverrons donc lundi.

23 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

24

25

1 SERMENT

2 Nous, soussignés, CLAUDE MORIN et JEAN LAROSE,
3 sténographes officiels, certifions que les feuilles
4 qui précèdent sont et contiennent la transcription
5 d'un enregistrement numérique, hors de notre
6 contrôle et est au meilleur de la qualité dudit
7 enregistrement, le tout conformément à la loi.

8

9 Et nous avons signé.

10

11

12 _____
Claude Morin (Tableau #200569-7)

13 Sténographe officiel

14

15

16

17 _____
Jean Larose (Tableau #254493-8)

18 Sténographe officiel